

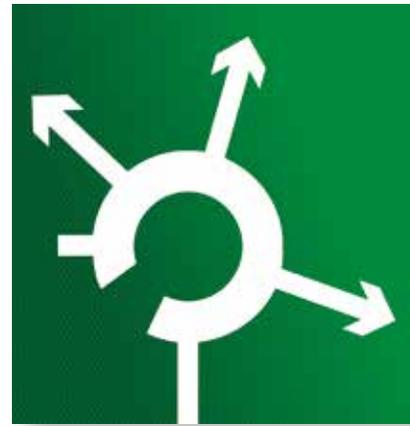
GUIDE DES PRODUITS



Temporaire



Permanent



Directionnel



Signalétique



Sommaire



Temporaire

Pages 1 à 52



Police

Pages 53 à 88



Directionnel

Pages 89 à 111



Signalétique

Pages 112 à 128

Gammes Signalisation Temporaire



Profil



ProteK



Mistral

Innover pour votre sécurité



Sommaire Signalisation Temporaire

- 4 ▶ Norme et réglementation signalisation temporaire
- 5-7 ▶ Certification signalisation temporaire
- 7-11 ▶ Principaux schémas de chantiers
- 12 ▶ Présentation gamme Profil
- 13 ▶ Présentation gamme ProteK
- 14-15 ▶ Présentation gamme Mistral Remorque Pavalmistral
- 16 ▶ Signalisation de danger type AK Panonceaux KM1, KM2 et KM9 pour signaux type AK
- 17 ▶ Signalisation de prescription type BK Signalisation d'indicattion type CK
- 18 ▶ Signalisation d'indication de chantier important type KC1
- 19 ▶ Barrages et barrières types K2, K8
- 20 ▶ Signalisation d'indication de déviation types KD21, KD22, KD42, KD43 & KD44
- 21 ▶ Signalisation de présignalisation Type KD8 - Changement de chaussée Type KD9 - Affectation de voies Type KD10 - Réduction du nombre de voies - Panneaux et panonceaux
- 22 ▶ Signalisation d'indication de déviation types FP / JH / PPO - KD62 / 69b - K5b - K10
- 23 ▶ Supports et fixations, Socles de signalisation, Embase à fixer au sol,
- 24 ▶ Rack à panneaux - Râtelier pour véhicules - Rack de stockage - Rack mâts croix - Rack mobile SABR/XP
- 25 ▶ Supports mobiles types SABRF - SABRM - SABRA
- 26 ▶ Supports mobiles types Gripsol - Support eXtra Plat XP3 - Support SabrEco
- 27 ▶ Supports mobiles types PFA1 - PFA2 - PFA3
- 28 ▶ Supports mobiles types GBA1 - GBA2 - SGMS - SGMD - Fourreau déporté
- 29 ▶ Mât Croix - Mât SDN - Support HMR
- 30 ▶ Supports pour pré-séquençage Support tournant automatisé fixe Support tournant automatisé mobile
- 31 ▶ Support tournant manuel Bras de Rabattement Manuel (BRM) Support de stockage
- 32 ▶ Dispositif d'accès Barrière tournante ou levante
- 33 ▶ Cônes de chantier K5a / Cônes Nadia certifiés BAST
- 34 ▶ Balises d'alignement K5cPP - Balises de chantier K5d
- 35 ▶ Séparateurs de voies PYRANEO
- 36 ▶ Séparateurs de voies emboîtable
- 37 ▶ Signalisation lumineuse de chantier
- 38 ▶ Feux tournants - Rampe défilante - Feux de chantiers
- 39 ▶ Boîtier d'alimentation rechargeable - Alimentation portative solaire
- 40 ▶ Passerelle TP - Barrières de travaux - Plaques de sécurité - Route et piéton
- 41 ▶ Plaques diverses - Rubans de signalisation K 14 - Miroirs Multi-usages
- 42-43 ▶ Matériels divers : bande rétro balisage véhicule, gilet aéré jaune, fanion, bâtons lumineux...

Remorques et équipements

- 44-45 ▶ Présentation remorques et équipements
- 46 ▶ Remorque de balisage pour routes bidirectionnelles
- 47 ▶ Remorques de balisage pour routes à chaussée séparées
- 48 ▶ Remorques de balisage et équipements lumineux
- 49 ▶ Remorque de Pré Signalisation FLR et Pré-FLR Remorque Panneaux à Messages Variables PMV-M
- 50 ▶ Remorques d'éclairage de chantier et de ravitaillement
- 51 ▶ Remorque intervention anti-pollution Remorque ITPC Remorque atelier mobile Remorque porte cônes K5a
- 52 ▶ Plateaux et Berces spécifiques

Principes fondamentaux de la signalisation temporaire



Les principes régissant la signalisation routière sont applicables à la signalisation temporaire. Cependant, la spécificité de la signalisation temporaire repose sur des principes complémentaires :

Principe d'adaptation

La signalisation temporaire doit être adaptée aux circonstances qui l'imposent, afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel, sans contraindre de manière excessive la circulation publique par des réductions importantes de la capacité de la route.

Principe de cohérence

La signalisation temporaire peut donner des indications différentes de celles de la signalisation permanente. Les panneaux de signalisation permanente concernés doivent alors être masqués provisoirement, dans la mesure où cela est utile pour éviter une contradiction ou pour aider l'usager.

Principe de valorisation

En fonction des mesures d'exploitation décidées, la signalisation temporaire doit pouvoir informer l'usager, influencer sur son comportement, lui imposer éventuellement certaines restrictions.

Le principe général de valorisation impose de rendre crédible aux usagers la situation annoncée. Il y a donc lieu de veiller à l'évolution de la signalisation temporaire, dans le temps et dans l'espace.

Signalisation temporaire police type AK, BK, CK, KM 1, K8 / K2



Des informations qui facilitent l'identification de nos panneaux :

- 1- Modèle
- 2- Référence du panneau
- 3- Dimensions
- 4- Code barre traçant toute la fabrication.

Signalisation temporaire de nuit

Sur routes à chaussées séparées :

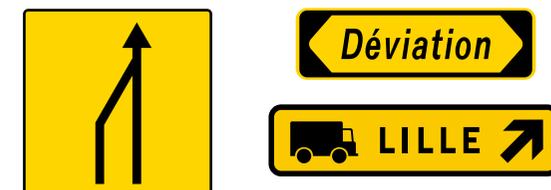
- Tous les panneaux en signalisation d'approche et de position sont rétro réfléchissants de classe 2. Le premier panneau de danger est en outre doté de trois feux de balisage et d'alerte synchronisés.

Sur routes bidirectionnelles :

- Le premier panneau de danger est rétro réfléchissant de classe 2 ou doté de trois feux de balisage et d'alerte.



Signalisation temporaire directionnelle type KD



Certification gamme temporaire

Désignation & aperçu	Support posé au sol	Support fixé sur dispositif de retenue	Numéro Admission	Produit
Panneaux pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue. 	•		NF - TSI-03	Panneaux acier pieds solitaires
	•		NF - TP-06	TP gamme PROFIL
Ensembles posés au sol (panneaux de tous types et supports posés au sol) indémontables. 	•		NF - TSI-07	MISTRAL
Panneau aluminium 	•	•	NF - TPS 02	Temporaire Police
Panneaux pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue. 	•		NF - TD-04	TD gamme PROFIL
Supports posés au sol. 	•		NF - TS-14	Support AN2
	•		NF - TS-17	Support SKD
 	•		NF - TS-18	Support SK2 et SK8
Support aluminium SABRM manuel grande gamme et très grande gamme 	•		NF - TS-34	SABRM

Nos produits sont certifiés  pour la signalisation temporaire
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Désignation & aperçu	Support posé au sol	Support fixé sur dispositif de retenue	Numéro Admission	Produit
Support aluminium SABRA automatique grande gamme et très grande gamme 	•		NF - TS-34	SABRA
Support acier GBA 1 section 30 x 30 mm ou GBA 2 40 x 40 mm 		•	NF - TS-38	GBA
Support acier PFA 1 section 30 x 30 mm et PFA 2 40 x 40 mm PFA 3 		•	NF - TS-39	PFA
Support acier GRIPSOL à embase auto lestée 	•		NF - TS-40	GRIPSOL
Support aluminium SABRF à mât 	•		NF - TS-42	SABR
Support acier XP3 Extra plat 	•		NF - TS-51	XP
Support aluminium SABRECO 	•		NF - TS-57	SABRECO

Certification obligatoire pour la signalisation temporaire



Qu'ils soient fixes ou posés au sol, la certification NF concerne l'ensemble des panneaux temporaires de police et de direction, sauf les panneaux temporaires à parties mobiles comportant des informations variables sur des flèches orientables, volets, disques de distance, talons... ou dans le cas où des panneaux temporaires sont appuyés par une signalisation lumineuse.



3 grandes familles d'identification des panneaux :

- TP :** Panneaux Temporaires de Police pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue.
- TPS :** Panneaux Temporaires de Police pour supports posés au sol ou accrochés sur dispositifs de retenue.
- TD :** Panneaux Temporaires Directionnels pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue.
- TDS :** Panneaux Temporaires Directionnels pour supports posés au sol ou accrochés sur dispositifs de retenue.
- TS :** Supports posés au sol ou accrochés sur dispositifs de retenue.
- TSI :** Ensembles posés au sol (panneaux de tous types et supports posés au sol).



L'étiquette apposée au dos ou sur la tranche du panneau vous donne toutes les garanties sur son origine.

- 1- Norme NF
- 2- Année de fabrication
- 3- Numéro de certification
- 4- Coordonnées du lieu de fabrication



Agrément : N° 116

Choix du revêtement rétrofléchissant

Classification	Rétrofléchissant	
	Routes à chaussées séparées	Routes bidirectionnelles
Fin de prescription 	Obligatoirement rétrofléchissants classe T2 pour tous les panneaux.	Obligatoirement rétrofléchissants classe T1 ou T2 pour tous les panneaux.
Position 	Rétrofléchissant classe T2 pour tous les panneaux.	Rétrofléchissant classe T1 ou T2 pour tous les panneaux.
Approche 	Obligatoirement rétrofléchissants classe T2. Si signalisation de nuit, panneau de danger AK avec 3 feux R2.	Obligatoirement rétrofléchissants T1 ou T2. Si signalisation de nuit, panneau de danger AK classe T2 obligatoire ou avec 3 feux R2.

L'échelonnement des panneaux

Domaine d'usage	Côtes d'interdistance entre panneaux		
Zone urbaine		10 mètres	
Routes bi-directionnelles		100 mètres	
A chaussées séparées		200 mètres	

Attention : les panneaux Grande et Très Grande gamme doivent être obligatoirement montés verticalement sur supports posés au sol (inclinaison verticale maxi de plus ou moins 5°).

Taille et position des panneaux

Taille des panneaux	 Triangles	 Disques	 Carrés	Utilisation (Règle générale)
Très Grande	1500 mm	1250 mm	1050 mm	Sur autoroutes ou à chaussées séparées
Grande	1250 mm	1050 mm	900 mm	Sur routes à chaussées séparées ou sur routes bi-directionnelles en cas de signalisation permanente grande
Normale	1000 mm	850 mm	700 mm	Sur routes bi-directionnelles
Petite	700 mm	650 mm	500 mm*	Milieu urbain, rues étroites, gros véhicules
Miniature	-	450 mm*	-	-

*Non certifiés

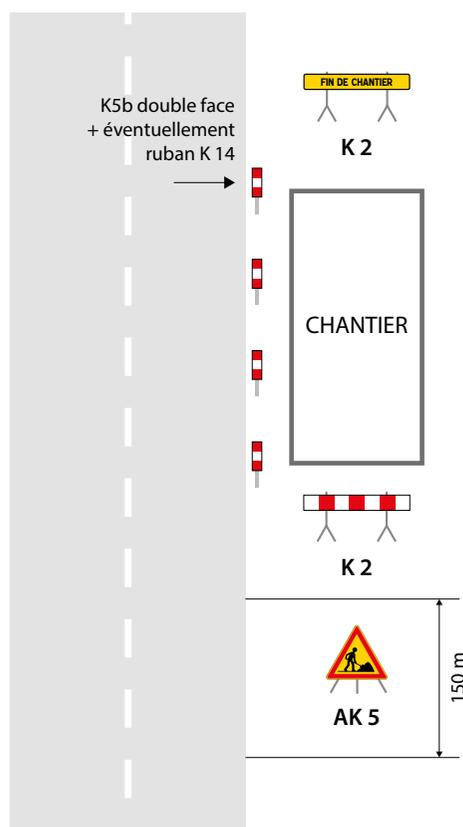
Chantiers fixes

Principaux schémas de chantiers

CF 11 Sur accôttement

REMARQUE :

Si la largeur de l'accôttement est insuffisante employer des K5b en lieu et place des K2. Le panneau AK5 doit être enlevé en période d'inactivité du chantier. Le dispositif est identique quel que soit le nombre de voies.

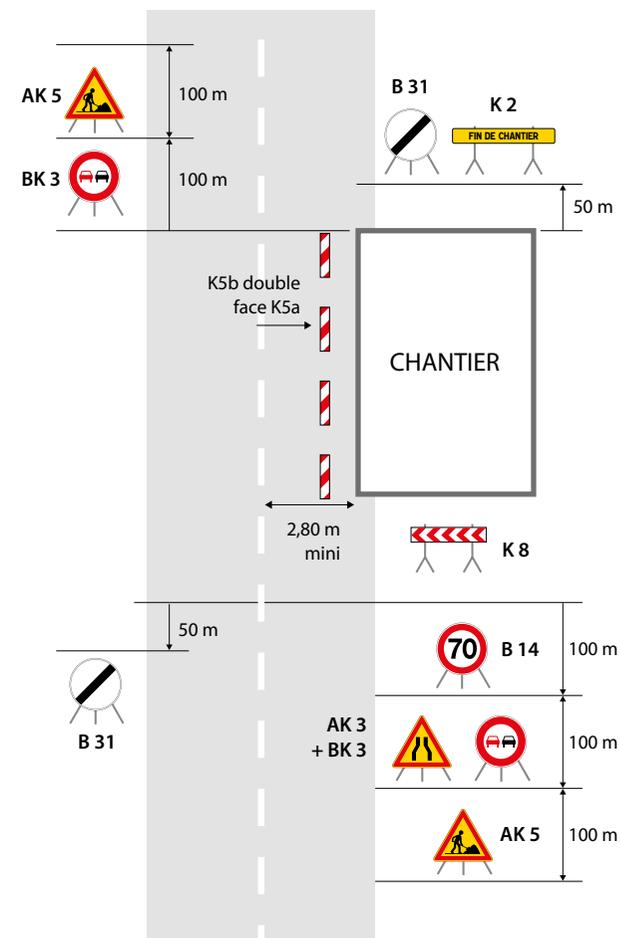


CF 12 avec léger empiètement

Circulation double sens Route à 2 voies

REMARQUE :

La signalisation de prescription, notamment de limitation de vitesse, peut éventuellement être supprimée si l'empiètement est très faible.



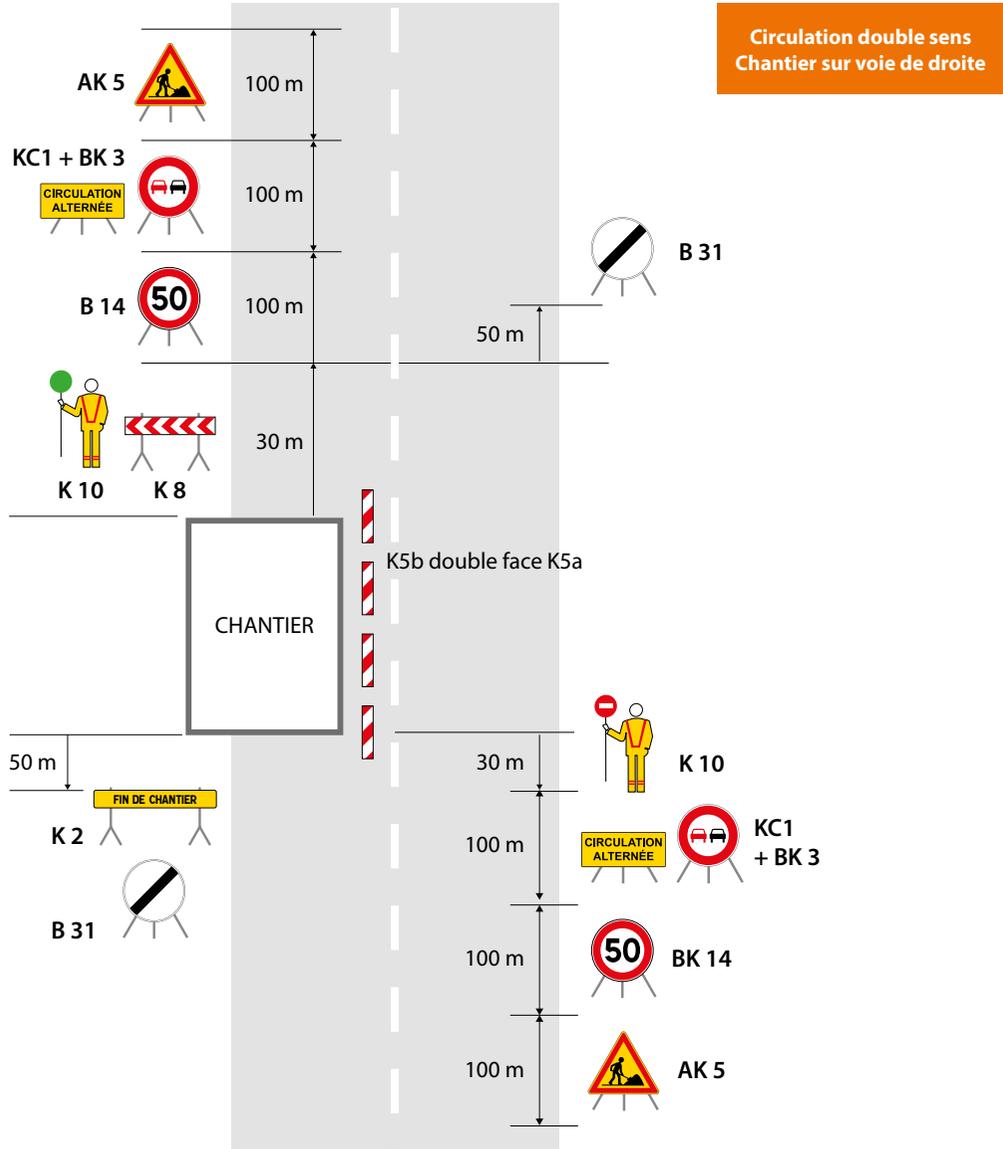
Principaux schémas de chantiers

Chantiers fixes

CF 23

REMARQUE :

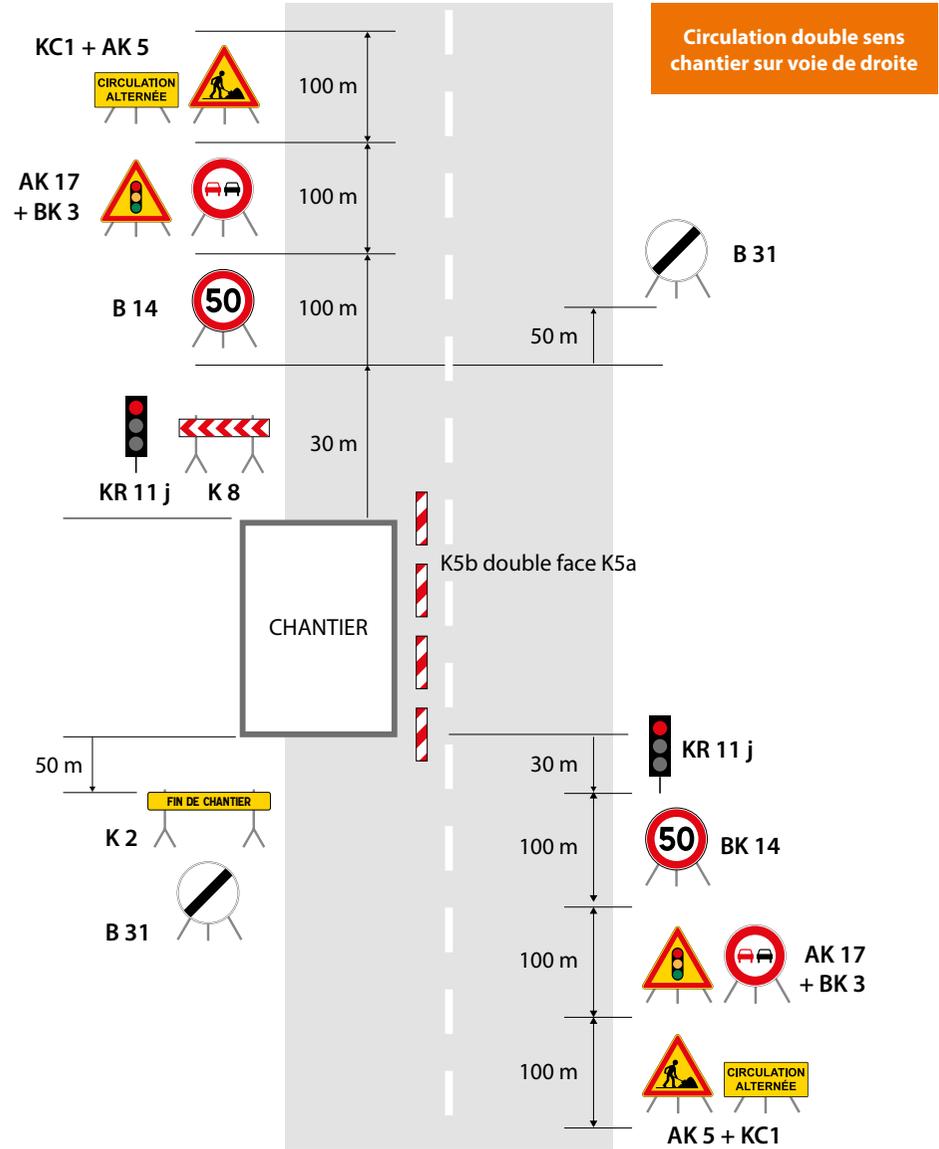
Dispositif applicable uniquement de jour et sous certaines conditions : cf signalisation temporaire - les alternats. Un panneau B14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et KC 1.



CF 24 Dispositif allégé

REMARQUE :

Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque. Pour le réglage de signaux tricolores : cf signalisation temporaire - les alternats. Un panneau B14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.



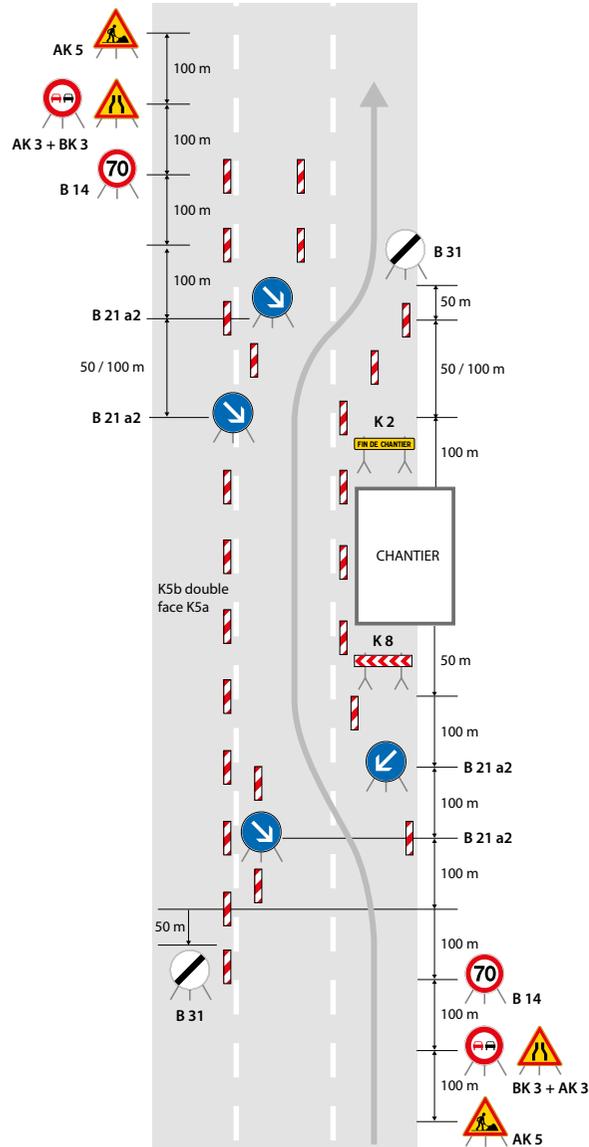
Chantiers fixes

CF 14 Voie latérale neutralisée

Circulation double sens
route à 3 voies

REMARQUE:

La séparation des courants du trafic peut être réalisée par des K 5a, K 5c, balises souples, séparateurs K16 ou par marquage temporaire (ligne continue)

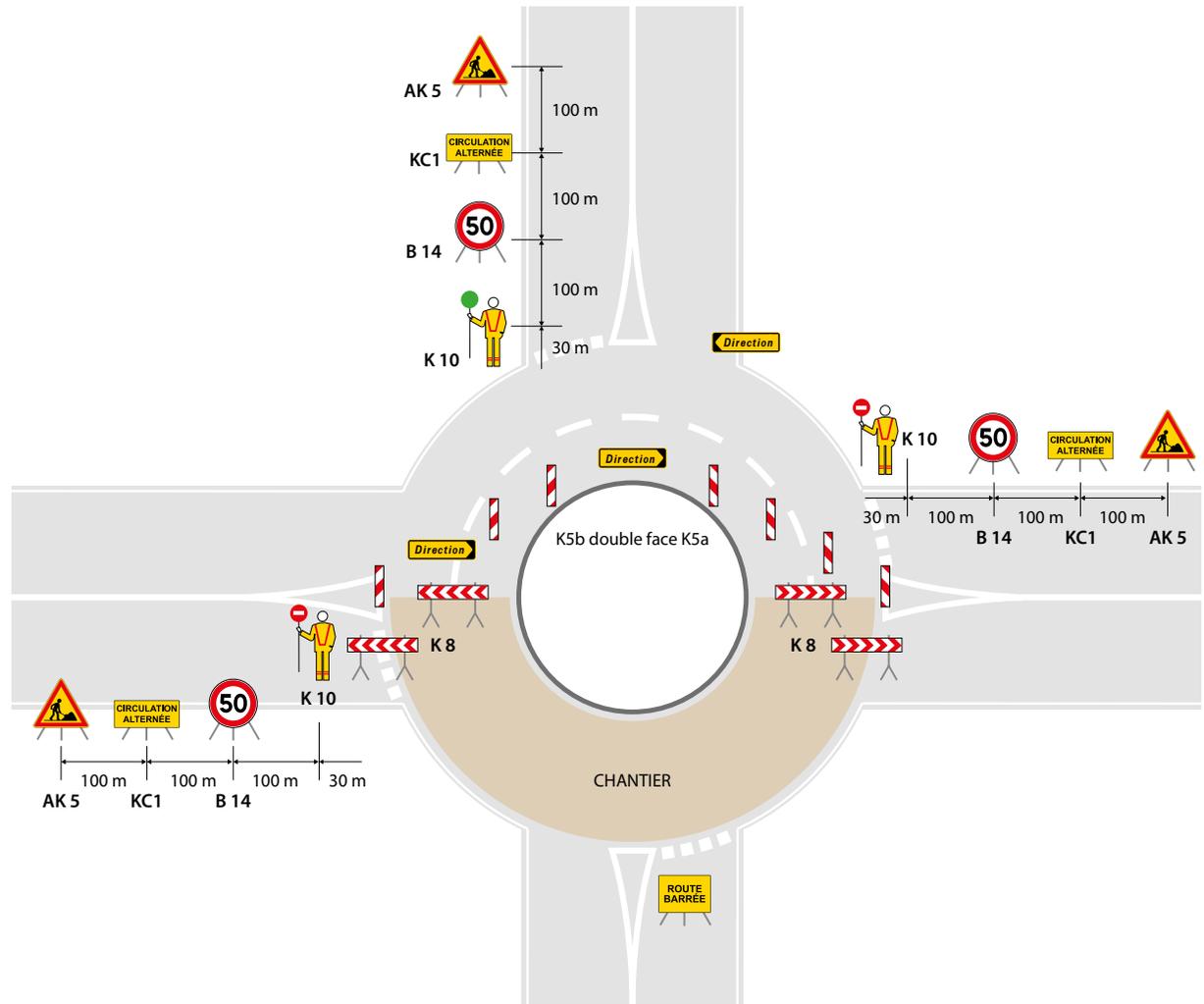


CF 32 Léger empiètement

REMARQUE:

La signalisation de prescription, notamment de limitation de vitesse, peut éventuellement être supprimée si l'empiètement est très faible.

Circulation sur un demi
giratoire



Principaux schémas de chantiers

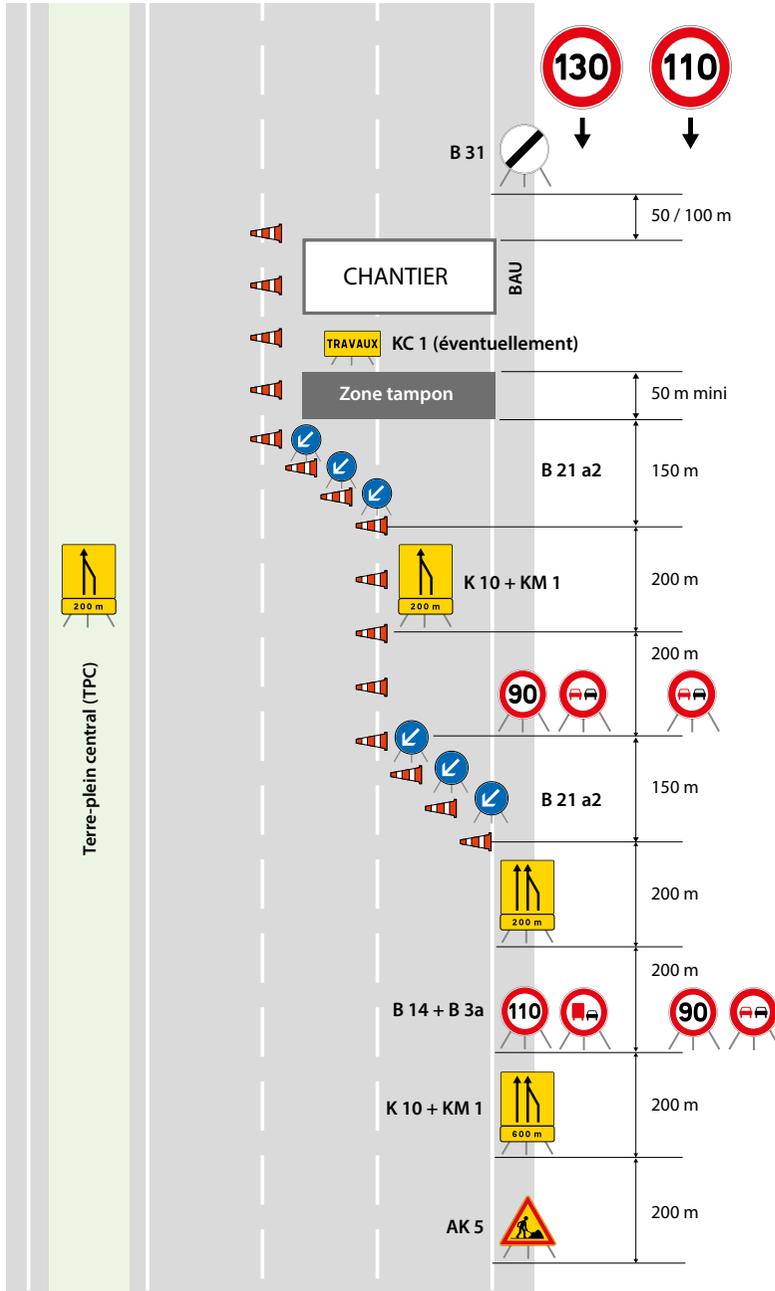
Chantiers fixes

► F 312a

Route à 2 x 3 voies
Neutralisation des 2 voies de droite
Signalisation traditionnelle

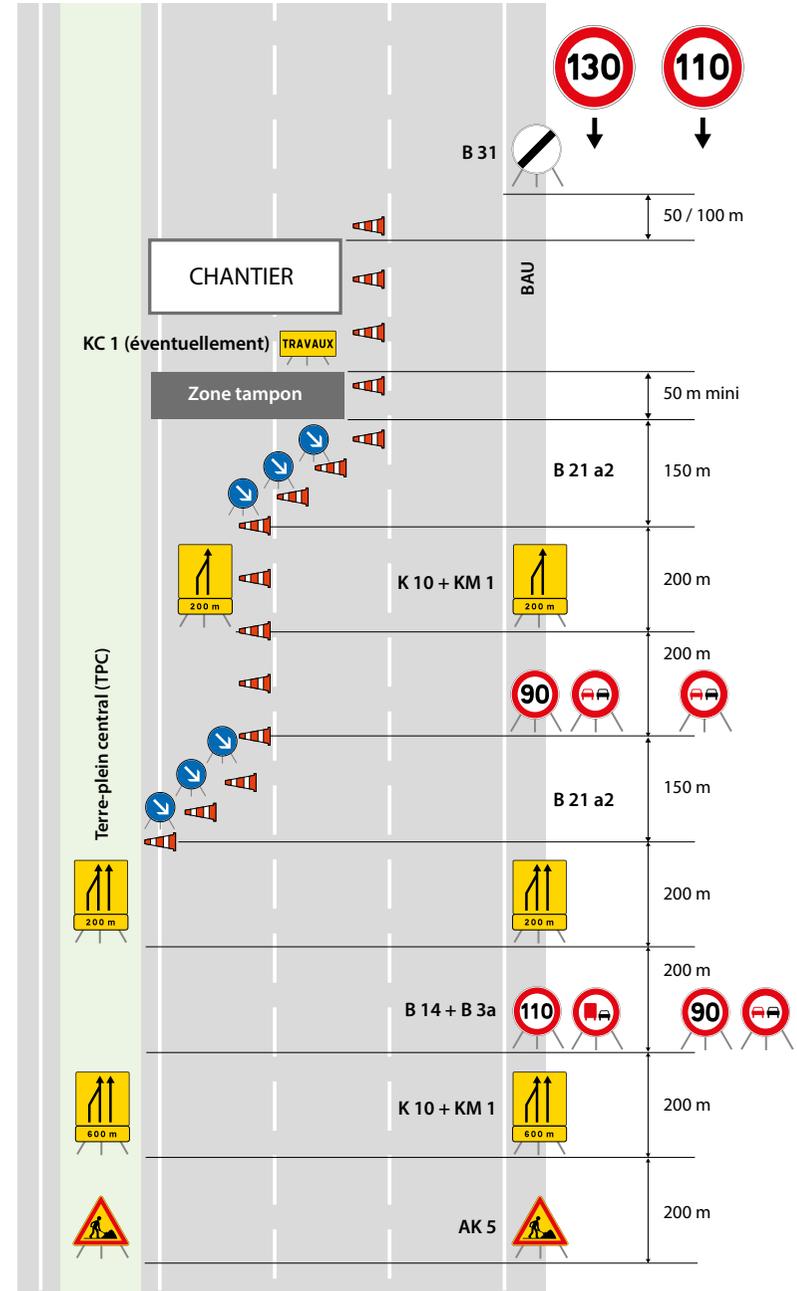
REMARQUE :

En cas de trafic poids lourd fort, la signalisation pourra être doublée en terre-plein central (TPC).

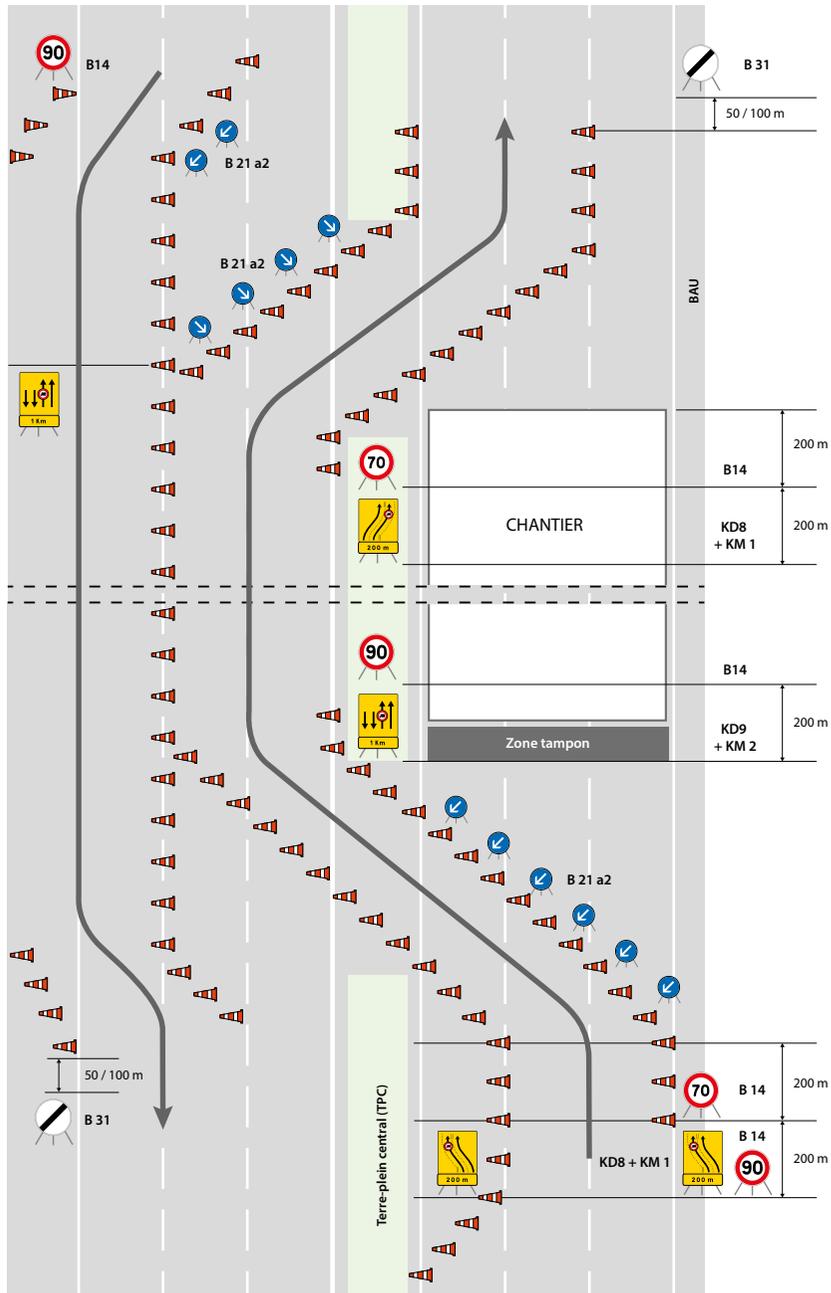


►► F 314a (schéma droite)

Route à 2 x 3 voies
Neutralisation des 2 voies de gauche
Signalisation traditionnelle



Chantier temporaire inférieur à 24h



◀ F322

**Route à 2 x 3 voies
Basculement toutes voies
2 + 2 et 0
Signalisation traditionnelle**

REMARQUE :

Pour une ITPC < 50 m, la vitesse au droit de la zone de basculement est de 50 km/h; elle doit, dans ce cas, être introduite en amont par un palier supplémentaire à 70 km/h. Dans la section basculée, la signalisation des voies basculées est placée en TPC.

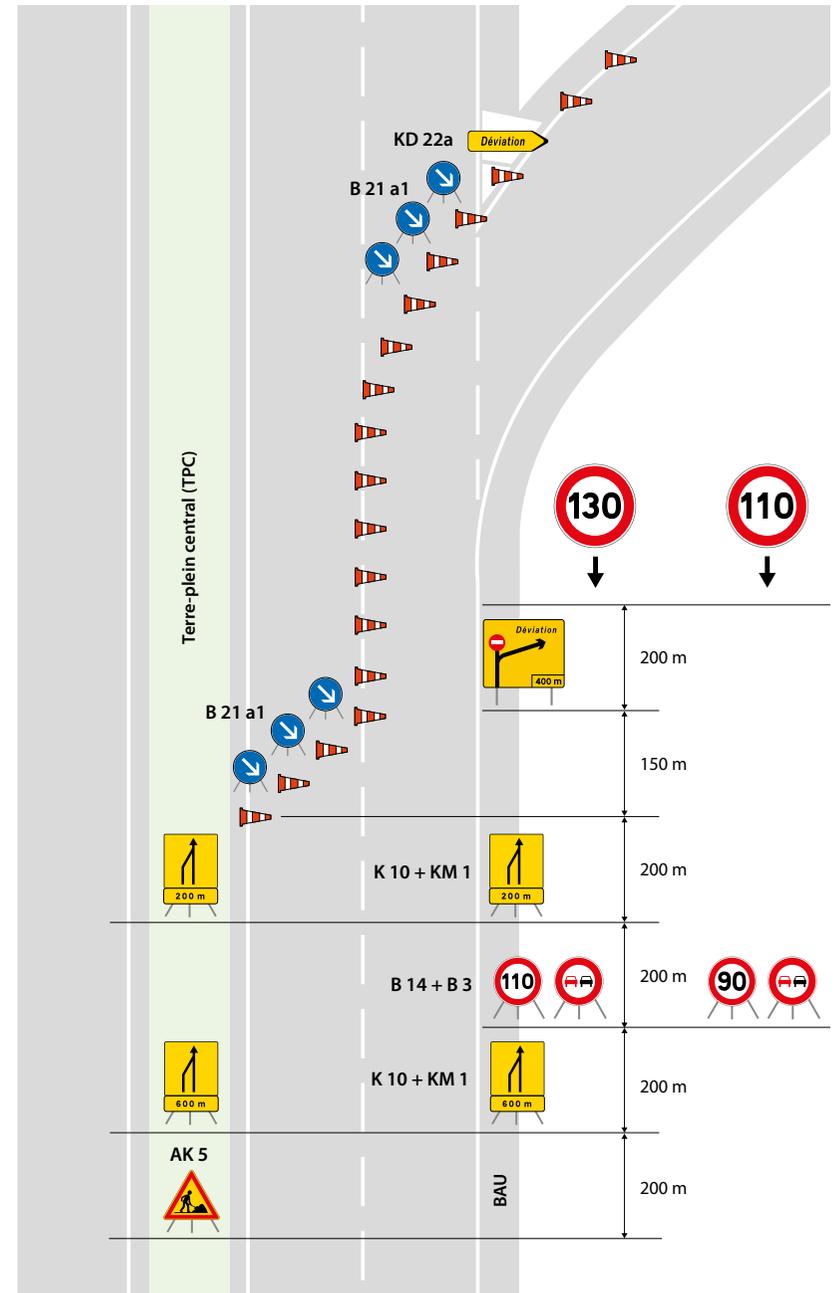
▶ F231a

**Route à 2 x 2 voies
Fermeture totale
Signalisation traditionnelle**

REMARQUE :

L'itinéraire de déviation doit comporter un guidage permettant à l'utilisateur de retrouver l'itinéraire qu'il a quitté (itinéraire S, itinéraire de déviation).

Une présignalisation pourra être mise en place à l'aide de panneaux d'indication KC ou KXC.



La gamme Profil

Points forts

- Efficacité : identification rapide du panneau (inscription sur la tranche), gestion des stocks facilitée (1),
- Sécurité : manipulation sans risque pour les utilisateurs (bords non tranchants) (2),
- Réalisez de réelles économies : produit très résistant grâce à l'acier, sa rigidité lui assure un taux de remplacement minimal.



Caractéristiques

- Panneau en acier galvanisé, face en tôle sertie dans un profilé acier de 25 mm d'épaisseur assurant une grande rigidité.
- Gamme miniature, petite, normale, grande et très grande.
- Panneaux certifiés NF TSI 03
- Socles, lests et mâts adaptés selon vos besoins.

Une manipulation aisée

- 1- Poignée intégrée pour une meilleure prise en main (1),
- 2- Verrouillage pied fermé pour une manutention facile et en toute sécurité (2),
- 3- Butée pied ouvert pour une bonne position et stabilité du panneau (3),



◀ Rack pouvant accueillir jusqu'à 16 panneaux



Finition & Options

- Films et encres classe T1, T2



La gamme **ProteK**

une signalisation temporaire conçue pour être mobile et transportée.

Points forts

- Protection accrue du décor, des volets ou de la flasherie grâce au déport avant du profilé d'entourage
- Protection idéale dans les râteliers

Caractéristiques

- Epaisseur 15,7 mm
- Poids de 4 à 6 Kg selon la gamme et la forme du signal
- Subjectiles en acier ou en aluminium d'épaisseur 10 à 20/10^{ème} découpé par procédé laser et serti d'un profilé d'entourage permettant une bonne planéité et un aspect non tranchant du panneau.
- Le déport avant du profilé d'entourage permet de protéger le décor rétro réfléchissant lors des manipulations et lors du rangement des panneaux dans leur râtelier.

Produits associés :

- Support autoroutier type SABR, XP3,
- Mât croix et SDN,
- Kit rail de fixation,
- Equipement lumineux, flasherie leds,
- Volets multi symboles.



Kit Mono ou Bi ou Triflash LED Ø140mm
Modèles à fixer ou à pince.
Cordon spiralé + connectiques XLR ou ACC ou Adaptateur.



Finition & Options

- Films et encres classe T1 et T2 Fluorescent.



Norme



TPS 02

La gamme **Mistral**



Points forts

- Efficacité : meilleure visibilité (les panneaux sont perpendiculaires à la chaussée),
- Plus de sécurité pour les usagers de la route en cas de collision,
- Une gamme large de panneaux certifiés **NF TSI 07** : AK, BK, KC1, (Sauf B6M),
- Economiques : coût de transport réduit (forme emboîtable), panneau monobloc, Mistral n'a pas besoin de support.

Caractéristiques

- 1- Panneaux rigide en matière plastique injectée (polypropylène), assurant résistance, longévité et sécurité,
- 2- Panneaux empilables, légers,
- 3- Manipulation sans risque pour les utilisateurs,
- 4- Economiques : pas de fixation à rajouter, utilisation avec lests sac plastique ou en matériaux recyclés.



Lests recyclés pour gamme Mistral (p. 32)



AK14 avec panneau amovible



Finition & Options

- Films et encres classe T1 et T2.



Norme

TSI 07

Pavalmistral : une remorque spécialement conçue pour le transport des panneaux Mistral

Contenance standard panneaux Mistral :

- 14 panneaux (gamme normale) soit : 6 triangles 1000 et 8 disques 850+ 2 panneaux K2 ou K8 avec bi-pieds - 20 cônes - hauteur 50 cm (1,1kg) - 16 lests 12 kg.

Caractéristiques :

- Dimensions utiles : 1,54 m x 1,4 m x 0,42 m,
- Longueur hors tout : 2,44 m / Largeur hors tout : 1,585 m / Poids total en charge : 499 kg,
- Ridelles avant et arrière ouvrantes.



Panneaux Mistral



AK14 avec panneau amovible

K5c Mistral



KC1 SC



KC1 RB + disque rotatif des distances 100 à 900 m



Tous types de textes et symboles sur demande

Panneau	Tailles disponibles	
Triangles AK	▲ 700	▲ 1000
Disques BK	○ 650	○ 850
KC1	KC1 standard 800 x 600	

Panneau	T1	T2	Prism.	T1	T2	Prism.
Panonceaux KM	■	■	■	■	■	■
	660 x 150			910 x 200		



Passage des lests 8 ou 12 kg

KD 22a avec flèche amovible droite ou gauche

KD22a Pointe de flèche amovible	KD 22a 950 x 300	
K5 c	Simple face	Double face

Référence classe 1	B6M1	B6M12	B6M2	B6M3
Protection plexi	B6A1 ø 450	B6A1 ø 450 M6 Protection plexi format A4	B6A1 ø 260 M6	B6A1 ø 260 M6 Protection plexi format A4

Protection plexi seule ou disque diam. 450 mm : nous consulter

Caractéristiques	En matériaux recyclés		Sac en toile polypropylène	
Référence	Lest 1000	Lest 750	Sac standard	Sac tempête
Poids	12 kg	8 kg	10 kg (Livré vide)	14 kg (Livré vide)
Lest seul : port en supplément				

Type AK - Signalisation de danger



AK2 Cassis, dos d'âne



AK3 Chaussée rétrécie



AK4 Chaussée glissante



AK5 Travaux



AK14 Autres dangers. La nature du danger peut ou non être précisée par une inscription.



AK17 Annonce de signaux lumineux réglant la circulation



AK22 Projection de gravillons



AK30 Bouchon



AK31 Accident



AK32 Annonce de nappes de brouillard ou de fumées épaisses.

Réglementation Classe T2

Sur routes bidirectionnelles, le premier panneau de danger (AK) est obligatoirement de Classe T2.

Panneaux (mm)	Support associé
▲ 700	Pied solidaire / AN 2
▲ 1000	Pied solidaire / AN 2
▲ 1250	S2G / SABRM / SABRA
▲ 1500	SABRM / SABRA

Avec support indépendant (voir p. 101) ou solidaire, n'oubliez pas de le préciser.



AK 5 Profil avec pied AN2



AK 17 sur Pied solidaire



AK 22 Profil sur mât

Panonceaux KM1, KM2 et KM9 pour type AK

Exemples de textes pour KM1, KM2 & KM9

Panonceaux KM1

100 m

ACCIDENT

ACCOTEMENTS NON STABILISÉS

AFFAISSEMENT

BALAYAGE

BETTERAVES

BOUE

200 m

CHANTIER MOBILE

CHAUSSÉE DÉFORMÉE

CHAUSSÉE RÉTRÉCIE

CHUTES DE PIERRES

DANGER

DÉBARDAGE

300 m

DÉNIVELLATION DANS L'AXE

ÉBOULEMENTS

ÉLAGAGE

FAUCHAGE

GOUDRONNAGE

GRAVILLONS

Panonceaux KM2

↑ 500 m ↑

INONDATION

MARQUAGE

PASSAGE D'ENGINS

RAPPEL

RISQUE DE VERGLAS

ROUTE GLISSANTE

↑ 1000 m ↑

ROUTE INONDÉE

SORTIE DE CAMIONS

SORTIE DE CHANTIER

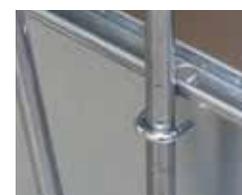
TIR DE MINES

VERGLAS

VOIE UNIQUE

Panonceaux KM9

Panneaux (mm)	Panonceau (mm)
▲ 700	700 x 200
▲ 1000	900 x 250
▲ 1250	1000 x 300
▲ 1500	1300 x 400



Crochet de fixation pour KM

► Attention : Les panonceaux KM doivent être de la même classe et couleur que les panneaux qu'ils accompagnent.



Panneaux AK avec volet 2 symboles ou occultation



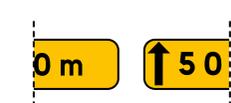
Dim. disponibles (mm)

▲ 1000

▲ 1250

▲ 1500

Panonceau KM + volet 2 symboles ou occultation



Exemples de volet Panonceau

Dim. disponibles (mm)

700 x 200

900 x 250

1000 x 300

1300 x 400

Type BK - Signalisation de prescription

									
BK0 Circulation interdite à tout véhicule dans les 2 sens	BK1 Sens interdit à tout véhicule	BK 2a Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection	BK 2b Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection	BK 3 Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur autres que ceux à deux roues sans side-car	BK 3a Interdiction aux transports de plus de 3.5t. de dépasser tous les véhicules moteur autres que les 2 roues sans side-car	BK 6a1 Stationnement interdit	BK 6d Arrêt et stationnement interdit	BK 11* Accès interdit aux véhicules dont la largeur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué	BK 12* Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué
								► Réglementation Classe T2 : Sur routes à chaussées séparées, tous les panneaux sont obligatoirement rétro réfléchissant de Classe T2.	
BK13* Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRV excède le nombre indiqué	BK 14* Limitation de vitesse. Ce panneau notifie l'interdiction de dépasser la vitesse indiquée	BK 15 Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse	BK 21a1** Contournement obligatoire par la droite	BK 29* Autres obligations dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau	BK 31 Fin de toutes les interdictions précédemment signalées, imposées aux véhicules en mouvement	BK 33* Fin de limitation de vitesse	BK 34 Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3		

► Réglementation Classe T2 : Sur routes à chaussées séparées, tous les panneaux sont obligatoirement rétro réfléchissant de Classe T2.

*Autres mentions à préciser

BK avec volet 2 symboles ou occultation

Exemples de volets



Dimensions disponibles	
	Ø 850
	Ø 1050
	Ø 1250



BK 21a avec flèche amovible



BK 21a
Flèche amovible avec pied solidaire

Panneaux (mm)	Support associé
 450 ⁽¹⁾	-
 650	Pied solidaire / AN 2
 850	Pied solidaire / AN 2
 1050	S2G / SABRM / SABRA
 1250	SABRM / SABRA

Type CK - Signalisation d'indication

		
CK 1 Lieu aménagé pour le stationnement	CK 12 Circulation à sens unique	
		
CK 13 Impasse	CK 18 Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse	

CK 18
Avec pied solidaire

Panneaux (mm)	Support associé
 500*	Pied solidaire / AN 2
 700	Pied solidaire / AN 2
 900	S2G / SABRM / SABRA
 1050	SABRM / SABRA

* Dimension non réglementaire

Type **KC1** - Indication de chantier important

Textes standard (autres sur demande)

**RUE
BARRÉE**

KC1 19P : rue barrée

**ROUTE
BARRÉE**

KC1 21P : route barrée

**ATTENTION
TRAVAUX**

KC1 22P : attention travaux

**BARRIÈRE
DE DEGEL**

KC1 BD : barrière de dégel

**CIRCULATION
ALTERNÉE**

KC1 CA : circulation alternée

**CHANTIER
MOBILE**

KC1 CM : chantier mobile

**SORTIE DE
CAMIONS**

KC1 SC : sortie de camions

**TRAVERSÉE
D'ENGIN**

KC1 TE : traversée d'engins



KC1 RB + disque rotatif
des distances 100 à 900 m



Panneaux (mm)	Panneau KC1 avec support
800 x 600	Pied solidaire / AN 2
1600 x 1200	Bi-pieds SKD

Type K2 / K8 - Barrages & barrières

Barrage K2

Signalisation de position de travaux ou de tout autre obstacle de caractère temporaire. L'envers du barrage élémentaire porte l'inscription «FIN DE CHANTIER», en lettres noires L1 sur fond jaune. Plusieurs barrages élémentaires peuvent être associés sur un même support.



Barrière K2



Face arrière K2

Dimensions (mm)	Avec bi-pieds
1400 x 200	SK 2
1750 x 250	SK 2
2450 x 350	SK 2
2800 x 400	SK 2

Barrière K8 :

Signal de position d'une déviation ou d'un rétrécissement temporaire de chaussée. Comprend un ou des chevrons de couleur rouge sur fond blanc.



Barrage K8



Monochevron



5 chevrons

Dimensions (mm)	Support associé
500 x 500	AN 2
1000 x 500	SK 8
1500 x 500	SK 8
2000 x 500	SK 8
2500 x 500	SK 8
900 x 900	S2G / SABRM / SABRA*
1800 x 900	SKD*
2700 x 900	SKD
1050 x 1050	SABRM / SABRA*

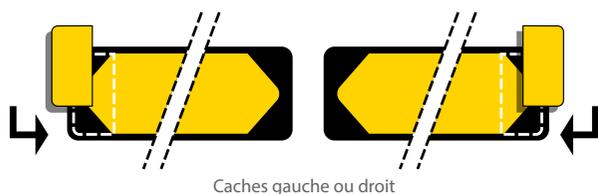
*SABRM / SABRA / SABRF / SABRECO



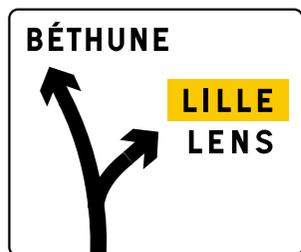
Barrière K8 avec option feux (Voir p. 37)



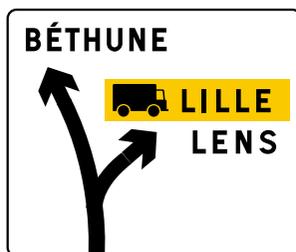
Type **KD21 / 22 / 42 / 43 / 44** - Indication de déviation



Caches gauche ou droit



KD 44a



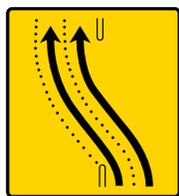
KD 44b

Référence	Dimensions	Classe T1	Classe T2
KD44 (encart alu plat)	1e m ²	•	•

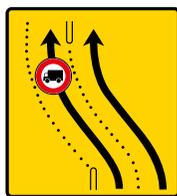
Panneau seul			Support associés		
Référence			Dimensions (mm)	Référence	
		KD 21*	1000 x 300 1300 x 300 1600 x 300	Pied solidaire* / SK2 SK2 SK2	
KD21a + cache droit ou gauche		KD21b* + cache droit ou gauche			
		KD 22a*	1000 x 300 1300 x 300	Pied solidaire* / SK2 SK2	
KD22a + cache droit ou gauche					
		KD 22b*	1600 x 300	SK2	
KD22b* + cache droit ou gauche					
		KD 43a	1300 x 300	SK2	
KD43a					
		KD 43b	1600 x 300	SK2	
KD43b					
		KD 43c ou KD 43d	1000 x 300 1300 x 300 1600 x 300	SK2 SK2 SK2	
KD43c		KD43d			
		KD 42	1600 x 1200	SKD	
KD 42a			KD 42b		
				2200 x 1800	IPN
KD 42c		KD 42d	KD 42e		
			3000 x 2400	IPN	

*Non certifié NF

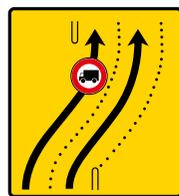
Type **KD8** - Changement de chaussée (Type basculement ou dévoiement)



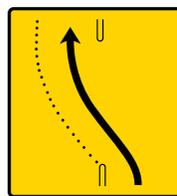
KD8 ex. 1



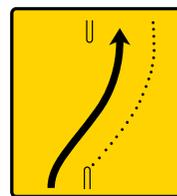
KD8 ex. 2



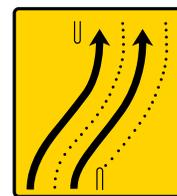
KD8 ex. 2 d



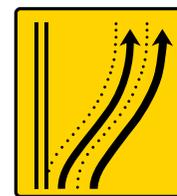
KD8 ex. 3



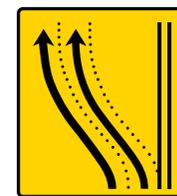
KD8 ex. 4



KD8 ex. 5

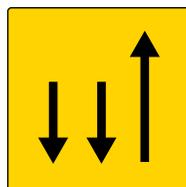


KD8 ex. 6

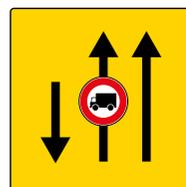


KD8 ex. 6 g

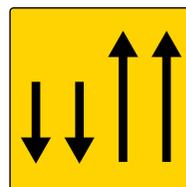
Type **KD9** - Affectation de voies



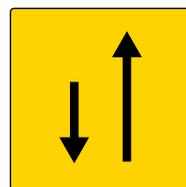
KD9 ex. 1



KD9 ex. 2

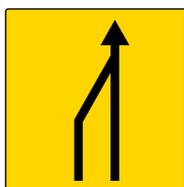


KD9 ex. 3

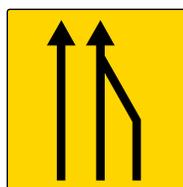


KD9 ex. 4

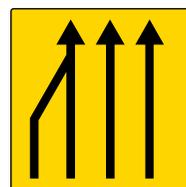
Type **KD10** - Réduction du nombre de voies



KD10a ex. 1



KD10a ex. 2



KD10a ex. 3



KD10b ex. 1



KD10b ex. 2

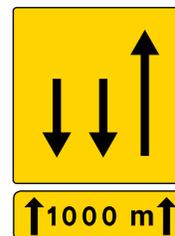
Réglementation Classe T2

Sur routes à chaussées séparées, tous les panneaux sont obligatoirement rétroréfléchissant de Classe T2.

Référence	Panneaux (mm)	Support associé
KD8 - KD9 - KD10	700 x 700*	AN2 / Mât croix
KD8 - KD9 - KD10	900 x 900	S2G / SABRM / SABRA
KD8 - KD9 - KD10	1050 x 1050	SABRM / SABRA

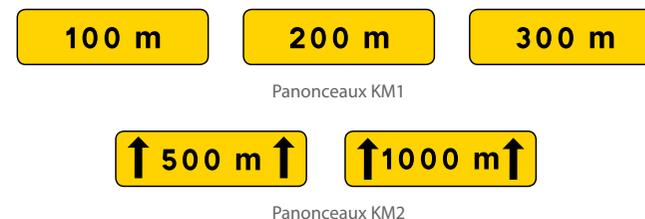
Panneau de distance

Les panneaux KD8 de 700 x 700, 900 x 900 ou 1050 x 1050 mm sont complétés par un panneau de distance KM1.



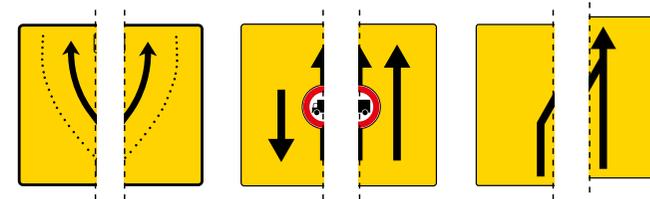
KD9 ex. 1 + KM2

Panneaux pour type KD8 / KD9 / KD10



Désignation	Dimensions
KM	700 x 200
KM	900 x 250
KM	1000 x 300

Panneaux avec volet multi symboles ou occultation

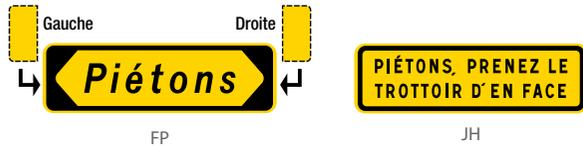


Référence	Dimensions
KD8 - KD9 - KD10	700 x 700*
KD8 - KD9 - KD10	900 x 900
KD8 - KD9 - KD10	1050 x 1050

*Attention ! Dimension non réglementaire en 700 x 700

Type FP / JH / PPO

Indication de déviation



Caches droit ou gauche pour FP ou PPO ▶



Type FP



Type JH



Type PPO

Signalisation d'une déviation

Type KD62 / 69b

Indication de déviation



KD 62



KD 69a



KD 69b

Panneau seul		Support
Réf.	Dimensions	Réf.
KD 62	1300 x 900	SKD
	1600 x 900	SKD
	1900 x 900	SKD
KD 69a	1000 x 400	-
KD 69b	1600 x 750	SKD

K5b Piquets de chantier



Dimensions des barrettes	Piquets K5b
375 x 150 mm	K5b simple face (par 10)
Hauteur des piquets : 1 m	K5b double faces (par 10)

K10 Piquets mobiles

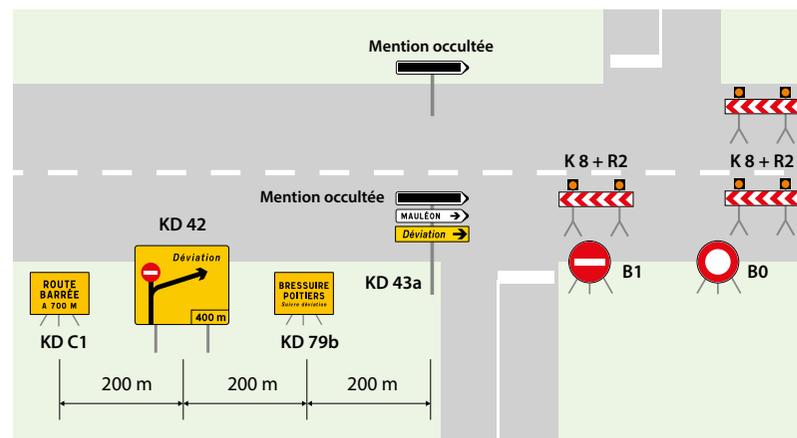


recto



verso

Piquets K10	
Ø 320 C I T Manche de 500	Ø 500 C I T Manche de 1200



Supports & fixations

Support AN2



Types d'utilisation

○ 650 / ○ 850 / ▲ 700
▲ 1000 / ■ 500 / ■ 700
KC1 800 x 600

Support S2G



Types d'utilisation

○ 1050 / ▲ 1250 / ■ 900

Support bi-pieds SK2



Types d'utilisation

K2 / Tous les KD 1300 x 300 / 1600 x 300 / 1900 x 300

Support bi-pieds SK8



Types d'utilisation

Tous les K8 hauteur 500

Support bi-pieds SKD



Types d'utilisation

KC1 1600 x 1200 /
KD42 1600 x 1200 /
KD62 / KD73
K8 1800 x 900 2700 x 900

Bride



Réf. : bride / Types d'utilisation

Montage sur supports verticaux
Triangles, disques, carrés CK
Toujours utiliser 2 brides
(collier non fourni)

Les supports des panneaux de grande dimension (ex : KD42 2200 x 1800 - 3000 x 2400) sont à déterminer en fonction de la dimension des panneaux et de leur hauteur d'implantation.

Socles de signalisation (en matière recyclée)



500 x 400 x 110 mm

Socle 15 kg :

- Pour sabot 60 x 60 mm,
- Poteau Ø 42 mm, balises K5c.



750 x 375 x 130 mm

Socles 28 kg :

- Pour support 40 x 40 ou 80 x 40 mm,
- Sabot 60 x 60 mm, poteau Ø 42 mm,
- Balises K5c.



Amélioration de l'ergonomie avec le diable à socles.

Embase à fixer au sol

- Embase à fixer au sol par l'intermédiaire de 4 chevilles à sceller dans la chaussée pour les chantiers de longue durée.
- L'embase est conçue pour des supports 80x40x1,5 de signalisation (Mf maxi 122mDaN).
- Le support 80x40 peut être verrouillé à l'aide d'un boulon fixé de part en part et faisant office de goupille.



Dimensions : Long x Larg x Haut.

Rack à panneaux

Rack fixe ou à roulettes

- Peut recevoir de 16 à 32 panneaux avec pieds solidaires (à préciser à la commande).

Utilisation :

- En présentoir pour magasin, râtelier pour stockage dans les dépôts ou ateliers, dans les véhicules,
- Se prend au transpalette.

Avantages :

- Des panneaux identifiants, évitent toutes les manipulations répétitives qui détériorent les surfaces réfléchissantes.
- Le balisage des chantiers peut être préparé à l'avance sans risque d'erreurs.

Gamme	Désignation	Fixe	A roulette
Petite ou normale	Rack 16 panneaux	•	•
Normale uniquement	Rack 32 panneaux	•	-



Râtelier de rangement parc pour mâts croix



Râtelier de rangement parc SABR / XP



Option :

- Tôle de protection pluie.

Rack de stockage matériel de signalisation

Avantages :

- Structure en acier galvanisé ou aluminium
- Posé ou fixé au sol
- Capacité et encombrement selon cahier des charges
- Gamme normale ou grande

Options :

- Manutention : faux-châssis sur béquilles stabilisatrices, anneaux de levage, prise fourche



Rack mobile barrières

Râtelier pour véhicules d'intervention

Avantages :

- Structure en acier galvanisé à chaud, aluminium
- Capacité et encombrement selon cahier des charges
- Encombrement réduit pour fourgon patrouilleur ou viabilité.
- Gamme normale ou grande

Option :

- Amovibilité sur roue



Rack mobiles



Support **SABRF** Fourreau

Descriptif :

- Structure aluminium, poids 8 Kg
- Fourreau pour mâts type croix 40 x 40 mm (ou 30 x 30 mm)
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral
- Ce support mobile destiné aux mâts type croix permet une combinaison de votre signalisation utilisée sur glissières métallique et béton

Produits associés :

- Panneaux toutes gammes
- Mât croix de section 40 x 40 mm (ou 30 x 30 mm)
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pour pré-séquençage
- Rampe défilante 5 feux LEDS



Norme  TS 42
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Support **SABRM** Manuel

Descriptif :

- Structure en aluminium; poids : 10,2 Kg en Grande Gamme et 12 Kg en Très Grande Gamme,
- Relevage manuel avec autoblocage du signal,
- Déverrouillable par commande au pied,
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral.

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme et Très Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux,
- Râtelier de rangement parc et fourgon,
- Support de stockage pour pré-séquençage.



Norme  TS 34
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Support **SABRA** Automatique

Descriptif :

- Structure en aluminium; poids : 11,20 Kg en Grande Gamme et 13 Kg en Très Grande Gamme
- Relevage automatique du signal et amortissement aux appels d'air compensés par vérins
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme et Très Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pour pré-séquençage



Amortissement
aux appels d'airs
compensés par
vérins

Norme  TS 34
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Support aluminium SABRF	Code
A relevage manuel pour mât croix	100704

Support aluminium SABRM à relevage manuel	Code
Relevage manuel Grande Gamme	100702
Relevage manuel Très Grande Gamme	100703

Support alu SABRA à relevage automatique	Code
Relevage automatique Grande Gamme	100700
Relevage automatique Très Grande Gamme	100701

Support Gripsol Autolesté

Descriptif :

- Structure acier galvanisé et autolesté; poids : 32 Kg
- Fourreau pour mâts de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Ergonomie pour un déplacement sans effort
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral
- Ce support mobile destiné aux mâts croix permet une combinaison de votre signalisation déjà utilisée sur glissières métallique et béton

Produits associés :

- Panneaux toutes gammes
- Support mât croix de section 30x30 ou 40x40 mm
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc
- Rampe défilante 5 feux LEDS



Norme  TS 40
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Support autolesté Gripsol	Code
Gripsol embase tampons pour mât de 40 x 40	101780
Gripsol embase griffes pour mât de 40 x 40	101779
Gripsol embase tampons pour mât de 30 x 30	101778
Gripsol embase griffes pour mât de 30 x 30	101770

Nouveau ! Existe en version MiniGripsol autolestable de 10 à 15 Kg pour une signalisation stable et verticale en petite gamme ou en gamme normale. Idéale pour les routes bidirectionnelles ou les tunnels à vitesses réduites.



Code 106507

Support eXtra Plat XP3 Manuel

Descriptif :

- Structure acier galvanisé ; poids 16 Kg
- Relevage manuel avec autoblocage du signal
- Ergonomie pour un déplacement sans effort
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement
- Faible encombrement (idéal pour râtelier fourgon) (épaisseur réduite à 35mm avec le panneau)

Produits associés :

- Panneaux Gamme Normale et Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pré-séquençage
- Rampe défilante 5 feux LEDS



Norme  TS 51
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Support extra plat XP3

Code 100220

Nouveau ! Existe en version MiniXP pour une signalisation stable et verticale en petite gamme ou en gamme normale. Pratique pour les râteliers embarqués à encombrement réduit.

Code 110098

Support SABRECO Manuel

Descriptif :

- Structure aluminium ; poids 9,2 Kg
- Relevage manuel avec autoblocage du signal
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement
- Structure mécano-soudée démontable (kit maintenance)

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pré-séquençage
- Rampe défilante 5 feux LEDS



Norme  TS 57
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Support aluminium Sabreco

Code 100173

Support PFA1 pour glissière métallique

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé; poids : 4 Kg
- Fourreau pour mât 30 x 30 mm (ou 40 x 40 mm)
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Polyvalence sur glissière ondulée de profil A ou B
- Système de réglage à vis

Produits associés :

- Existe en version axée
- Support mât croix de section 30 x 30 mm
- Remorque porte-panneaux



Norme **NF** TS 39
EQUIPEMENT DE LA ROUTE

Support pour glissière métallique PFA1	Code
Pour glissière métallique de profil A	101932
Pour glissière métallique de profil B	101931

Support PFA2 pour glissière métallique

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé; poids : 8 Kg
- Fourreau pour mât 40 x 40 mm (ou 30 x 30 mm)
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Système de verrouillage par poignée
- Sécurité accrue, pas d'éléments côté voie
- Glissière métallique profil A

Produits associés :

- Support mât croix de section 30 x 30, 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux



Norme **NF** TS 39
EQUIPEMENT DE LA ROUTE

Support pour glissière métallique PFA2	Code 101809
--	-------------

Support PFA3 pour glissière métallique

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé; poids : 2 Kg
- Fourreau pour mât 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Poignée facilitant le transport et la mise en place du support
- Polyvalence sur glissière de profil ondulé «A» ou rectangulaire «B» et nouvelle glissière CE, ainsi que glissière DE double

Produits associés :

- Existe en version axée
- Support mât croix de section 30 x 30 mm ou 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux



Norme **NF** TS 39
EQUIPEMENT DE LA ROUTE

Support pour glissière métallique PFA3	Code
Pour glissière métallique - Axial 40 x 40 mm	102322
Pour glissière métallique - Déporté 40 x 40 mm	101930

Support **GBA1** pour glissière béton

Descriptif :

- Structure acier galvanisé ; poids : 10,5 Kg
- Fourreau pour mâts de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Blocage par triangulation mécanique
- Ecartement des mâchoires réglable sur GBA à largeurs variables
- Tenue optimale sur la glissière grâce à sa mâchoire caoutchouc
- Installé, le mât du panneau de signalisation permet une sécurité anti-retour de la poignée

Produits associés :

- Support mât croix de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux



Support **GBA2** pour glissière béton

Descriptif :

- Structure acier galvanisé ; poids : 10,5 Kg
- Fourreau pour mât de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Blocage par serrage à vis
- Ecartement des mâchoires réglable sur des GBA à largeurs variables
- Mâchoire en caoutchouc permettant une tenue optimale sur la glissière béton
- Dispositif idéal pour les zones ventées et soumises aux appels d'air

Produits associés :

- Support mât croix de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux



Supports **SGMS** et **SGMD** mobiles pour glissière métallique

Support pour glissières métallique simple GS et pour glissières doubles DE-2.

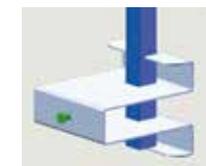
Modèle pour glissière métallique simple en accotement et en TPC



Modèle SGMS



Modèle pour entretoise de glissière métallique double en TPC



Modèle SGMD

Types d'utilisation	Références
Support de glissière métallique simple	SGMS
Support pour glissières doubles	SGMD

Fourreau déporté pour mât

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé
- Fourreau évasé pour insertion du mât 30 x 30 ou 40 x 40 mm



Norme  **TS 38**
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

Support pour glissière béton GBA1	Code
Pour mât 30 x 30 mm	101935
Pour mât 40 x 40 mm	101936

Support pour glissière béton GBA2	Code
Pour mât 30 x 30 mm	101933
Pour mât 40 x 40 mm	101934

Mât **Croix** Aluminium

Descriptif :

- Structure aluminium; poids de 1.5 Kg à 3.5 Kg selon la gamme
- Section du mât de 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Préhension facilitée grâce à sa poignée et sa structure tubulaire

Produits associés :

- Panneaux toutes gammes
- Support de glissière métallique
- Support de glissière béton
- Support sol autolesté Gripsol
- Support sol autolesté MiniGripsol
- Support sol aluminium SABRF
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier parc

Norme



Mât **SDN** Aluminium

Descriptif :

- Structure aluminium; poids : 5 Kg
- Embase du mât en section de 40 x 40 mm
- Préhension facilitée grâce à sa poignée et sa structure tubulaire
- Ergonomie facilitée par des roulettes de rangement

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme et Très Grande Gamme
- Support de glissière métallique
- Support de glissière béton
- Support sol autolesté Gripsol
- Support sol aluminium SABRF
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier parc et fourgon



Mât SDN aluminium	Code
Grande Gamme	101923
Très Grande Gamme	100276

Support **HMR**

Descriptif :

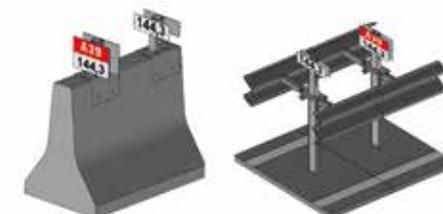
- Dispositif 2 en 1 : supports de plaquettes hectométriques et réservation pour mât croix de 30 x 30 ou 40 x 40 mm

Produits associés :

- Bornes Kilométriques E52a
- Plaquettes Hectométriques E52c
- Mâts 40 x 40 équipés de panneaux temporaires
- Mâts 30 x 30 équipés de panneaux temporaires

Atouts :

- Support de repérage pour les points hectométriques.
- Suppression des pinces temporaires à emporter lors de la traversée des voies de circulation par les agents de signalisation.
- Moins d'exposition au trafic avec un déploiement plus rapide de la signalisation en TPC.
- Insertion grand angle facilitée par le fourreau rond/carré.
- Sécurisation et maintien vertical du signal lors de la rotation ouverture et fermeture, idéal pour TPC réduit, DBA, chaussées décalées sur ouvrages
- Existe en plusieurs version pour pose sur glissière béton ou métallique.



Supports pour pré-séquençage

Système conçu pour sécuriser les agents en action sur les zones de circulation intensive. Déploiement à distance d'une séquence de signalisation temporaire sans traverser les voies. Pilotage par commande radio ou filaire pour ensemble autonome ou séquence de balisage complet. Idéal pour la interventions en TPC (Terre-Plein Central) réduits et en BAU (Bande d'Arrêt d'Urgence) restreintes.

Support tournant automatisé fixe



Descriptif :

- Par commande radio ou filaire
- Alimentation par une batterie 12Vcc

Option :

- Alimentation solaire
- Affichage simple ou double signal



Chaque projet étant unique, la configuration et la programmation sont adaptables à votre protocole de sécurité.

Support tournant automatisé mobile

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé
- Fourreau pour mât 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Dimensions : 570 x 530 mm ; poids : 9,9 Kg
- Ensemble motorisé asservi par batterie 12Vcc
- Commande radio

Produits associés :

- Panneau de signalisation temporaire
- Mâts croix 30X30 ou 40X40
- Supports glissière métallique ou béton
- Alimentation autonome par cellule solaire
- Rack de rangement avec chargeur intégré



Support tournant automatisé mobile

Code 100896

Support tournant manuel

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé
- Section tubulaire carrée 80 X 80
- Préhension facilitée grâce à ses deux poignées permettant la rotation manuelle
- Système anti-éjection
- Embase selon implantation

Produits associés :

- Panneaux de la Petite Gamme à la Très Grande Gamme
- Kit mono, bi ou Triflash
- Bac batterie cadenassable
- Fixation sur mât



Bras de Rabattement Manuel (BRM)

Les atouts :

- Structure en acier galvanisé
- Poignée de manipulation permettant la rotation puis le blocage sans effort
- Lisse en aluminium réglable en hauteur
- Signalisation renforcée type K2 rétroréfléchissante classe 2
- Implantation sur massif ou GBA

Options :

- Feux à leds : rampe KR41 défilante 5 feux ø 200 mm ou bi-flash KR2 ø 200 mm
- Alimentation : batterie 12VCC, 230VAC, solaire



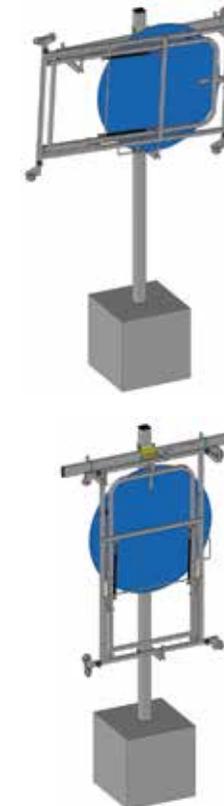
Support de stockage

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé
- Section verticale tubulaire 80 X 80
- Accrochage debout ou sur chant de 1 à 3 supports
- Système universel ajustable en largeur, hauteur et profondeur
- Embase selon implantation

Produits associés :

- Support sol aluminium SABR
- Support sol acier XP



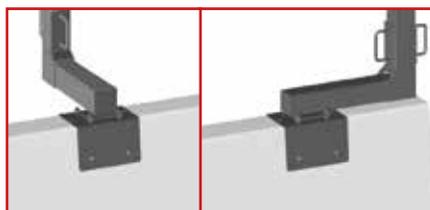
Fixations support tournant manuel et support de stockage



Sur glissière métallique double
Code 101797



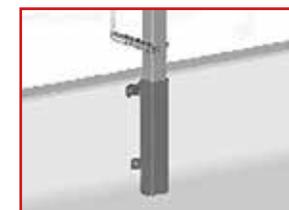
Sur platine
Code 100135



Sur GBA/DBA
Code 102422



Fourreau manuel déporté
Code 107097



Fourreau mural
Code 100127

Support de stockage
Code 100015

Dispositif d'accès - Barrière tournante ou levante

Demi-Portique tournant K15

Les atouts :

- Dispositif pour les accès réglementés des gabarits VL et PL sur parking, aire de repos, service...
- Conception avec lisse réglable en hauteur et télescopique en longueur selon référence.
- Fût rotatif permettant ouverture et fermeture à 90° ou +.



Options et produits associés :

- Galvanisation.
- Verrou barillet Europe.
- Sens interdit : B1; B11; 12; B13 Petite Gamme montage en simple ou double face.

Demi-Portique réglable hauteur 1,9 à 2,5 m	Code
Longueur 2,5 à 3,5 m	104530
Demi-Portique réglable hauteur 2,5 à 3,5 m	Code
Longueur 3,5 à 6,0 m	106708
Option Bavette d'avertissement	106702
Option support panneau	106705

Descriptif :

- Structure porteuse tournante en acier section carrée 120x120 mm.
- Finition PolyZinc + thermo-laquage blanc.
- Décor réglementaire K15 avec film rétro-réfléchissant classe T2 recto et verso.
- Tendeur de chaîne pour le réglage de l'horizontalité de la lisse.
- Maintenance simplifiée, système mécanique sans entretien.
- Cadenas pompier.
- Tiges d'ancrages et gabarit de scellement.



► Barrière Levante 5.5 à 10 m / Code 106748 nous consulter.



K5a - Cônes de chantier

NADIA / MENZER :

- 1^{er} fabricant français de cônes injecté monobloc orange fluo en PVC souple et résistant.
- 5 tailles, 10 poids, 5 revêtements,
- Conformes à la norme NF EN 13 422
- Marquage à la demande sur bande inférieure ou entre les 2 bandes.

Caractéristiques :

- Polychlorure de vinyle souple indestructible à chaud comme à froid.
- Cône injecté en une seule pièce de couleur orange fluorescent.
- Très bonne tenue au vent et aux passages des PL grâce à son centre de gravité très bas.
- Mise en œuvre aisée avec son marquage strié en tête de cône.



Marquage à la demande sur bande inférieure ou entre les 2 bandes :

50 pièces minimum.



Systèmes de préhension adaptés



Gorge et grip* :

Cônes 750 : 4,3 kg
Cônes 750 : 5,0 kg



Grip :

Cônes 500 : 2,2 kg

*Option à préciser à la commande.

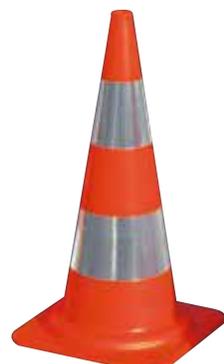
Hauteur	200	350		500			750			1000
Conditionnement	par 40	par 20		par 10			par 5			par 4
Poids	0,25kg	0,65kg	0,80kg	1,1 kg	1,5 kg	2,2 kg	3,1 kg	4,3 kg	5,0 kg	7 kg
Fluo sans bande	20SB	35SB65	35SB	50SB11	50SB15	50SB22	75SB31	75SB43	75SB50	100SB
Fluo 1 bande sérigraphiée «BS»	20BS	35BS65	35BS	-	-	-	-	-	-	-
Fluo 2 bandes sérigraphiées BS	-	-	-	50BS11	50BS15	50BS22	75BS31	75BS43	75BS50	100BS
Fluo 1 bande sérigraphiée avec billes de verre «BR»	-	-	35BR	-	-	-	-	-	-	-
Fluo 2 bandes sérigraphiées avec billes de verre BR	-	-	-	50BR11	50BR15	50BR22	-	75BR43	75BR50	100BR
Fluo 1 bande prismatique et 1 bande consheeting	-	-	-	-	-	-	-	75B2R43	75B2R50	-
Fluo 1 bande consheeting haute performance	-	-	35HI	-	-	-	-	-	-	-
Fluo 2 bandes consheeting haute performance	-	-	-	50HI11	50HI15	50HI22	-	75HI43	75HI50	100HI
Fluo 2 bandes classe 2	-	-	-	-	50CI215	50CI222	-	75CL243	75CL250	-
Fluo «SECURY-FLASH» 2 bandes prismatiques	-	-	-	-	50BP15	50BP22	-	75BP43	75BP50	-



Cônes Nadia certifiés BAST

- La certification allemande BAST à été une délivrée par les autorités allemandes pour nos cônes de chantier de hauteur 75cm et un poids de 4.3 kg.
- Ce cône spécifique recouvert d'un film rouge et blanc certifié 3M® à subit avec succès la batterie de test de résistance au sein de l'organisme allemand. La certification BAST lui confère toutes les qualités nécessaires pour être présent sur les routes allemandes.

N° d'agrément : 24-45 / 2010 KL II



Cône SECURY-FLASH

Revêtement prismatique : visibilité optimale

- Revêtement haute performance aux caractéristiques identiques aux produits rétro réfléchissants utilisés sur les applications marines (canots, bouées, etc...)
- Aussi efficace par temps de pluie que par temps sec.
- Résiste aux lavages haute pression et à l'abrasion.

Cônes avec marquage

Cônes avec marquage spécial

- Stationnement interdit
- Sol glissant / Wet floor



Marquage spécial	Sol glissant	Stationnement B6a1
Haut. 500 mm / 1,1 kg	•	•
Haut. 750 mm / 3,1 kg	•	•

K5cPP Balises d'alignement



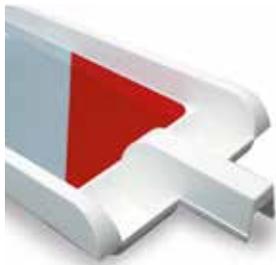
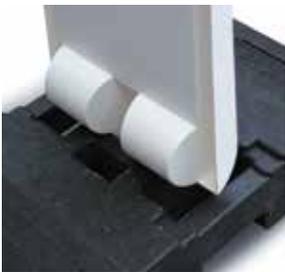
K5c PP



K5c Piétons



Forme empilable brevetée facilitant le stockage. Gagnez en volume : jusqu'à 150 K5c sur une palette !



Réglementation

Sur les balises K5c, la pente du signal doit être orientée vers le sol vers le côté de la chaussée laissé à la circulation. La balise K5c double face permet une visibilité dans les deux sens de circulation, sur route bi-directionnelle. Il est souhaitable que dans le cadre d'une signalisation sur route bi-directionnelle soient rétro-réfléchissantes de classe 2.



Gauche



Droite



Chantier à droite :
K5c droite

Chantier à gauche :
K5c gauche

Balisage axial :
K5c gauche/gauche

K5d Balises de chantier



K5d-cl1 et K5d-cl2 Lestables



Balissette Lestables :

Chantier de courte moyenne durée, Polyéthylène rigide anti U.V. avec 2 colliers rétrofléchissants cl 1 ou cl 2. Lestage : eau, sable ou graviers. Couleur jaune.



K5d Autorelevables

Balissette Autorelevable :

Balises de couleur jaune visible de nuit grâce aux 2 bandes rétrofléchissantes. Autorelevable : s'efface sous le choc et reprend immédiatement sa forme initiale, adaptée pour des chantiers de moyenne et longue durée.

Balissette de chantier**	CIT1	CIT2
K5d-cl 1 - Lestable	●	-
K5d-cl 2 - Lestable	-	●
K5d-AUTO - Autorelevable	-	●

**Descriptif page 39

Séparateur de voies Pyraneo 50 & 75



Modèles hauteurs 750 et 500 mm

Le séparateur de voies Pyraneo vous permet d'aménager vos chantiers, vos essais trafics, vos manifestations ou encore un plan de circulation. Sa structure permet une mise en place simplifiée.

Une connexion intégrée



Verrouillage pour traction d'une longueur de plusieurs séparateurs



Poignée de traction



Pyraneo 50 - Giratoire Ø minimum 3.20 m (7 séparateurs)

Caractéristiques :

- Séparateurs conforme aux normes XP P98-453 et XP P98-454,
- Connexion intégrée,
- Matière : polypropylène,
- Film rétro 90 cm² classe T2 sur le côté,
- Option : couvercle polypropylène,
- Emplacement tube 40x40 pour adaptation avec couvercle 75.

Utilisation :

- Chantiers, manifestations (sportives, commerciales...), sécurité, séparation de trafic, essais de trafic, de plan de circulation.

Avantages :

- Reçoit tous types de lests : eau, sable, gravier, matière recyclé.
Exemple : Pyraneo 50 lesté eau : 43 kg / Lesté sable : 60 kg
- Mise en place simplifiée,
- 50 séparateurs sur 1 palette, soit 1000 dans un semi-remorque.



Pyraneo 75

Un stockage optimisé



Pyraneo 50

Pas : 1.20m soit 833 séparateurs par kilomètre

Modèles hauteur 500 mm



Pyraneo 50

25 séparateurs par pile 50 par palettes



Pyraneo 50 avec couvercle en Option



Caractéristiques	Pyraneo 50	Pyraneo 75
Longueur x Largeur x hauteur	1343 x 420 x 525 mm	1350 x 525 x 750 mm
Pas	1,20 m / 83 séparateurs pour 100 m balisé	1,20 m / 83 séparateurs pour 100 m balisé
Poids (non lesté)	5,650 kg	8,0 kg

Séparateur de voies **Emboîtable 75**



Caractéristiques :

- Conforme aux normes NF XP P98453 et XP P98454.
- Séparateur en polypropylène teinté dans la masse injecté d'une seule pièce, empilable en position ouverte.
- Poids lesté maxi : eau 100 kg / sable 150 kg.
- Connecteur compris.

Avantages :

- Facile à transporter et à stocker : 25 séparateurs par palette.
- Plus de 600 séparateurs 75 dans un semi-remorque.
- Les connecteurs sont emboîtables et se rangent dans les bacs.
- Economique : 110 m balisé pour 100 séparateurs.
- Utilisation plus fréquente par sa facilité de lestage, stockage et de manutention.
- Pas de support de panneau à rajouter.
- Remplissage et vidange rapide par sa conception
- Lestage avec de l'eau, du sable ou tout autre matériau.



Connecteur avec film
Classe 2 / 90 cm²

Jusqu'à 25 Séparateurs et connecteurs par palette !

Caractéristiques	Emboîtable 75*
Longueur x Largeur x hauteur	1000 x 510 x 750 mm
Pas	1,10 m / 100 séparateurs pour 110 m balisé
Poids (non lesté)	8,0 kg



Giratoire + B21 Type EUROP Ø 4,50 m - Diamètre minimum 3,30 m

Signalisation lumineuse de chantier

Kit optique Ø139 avec boîtier 4 piles Optique :

- Dimension Ø 139mm, profondeur 25 mm, poids 230g.,
- Surface lumineuse 81,6 cm²,
- Câble 2 x 1 mm², longueur 1,5 m équipé d'un connecteur étanche,
- Lentille en polycarbonate.

Éléments lumineux :

- 21 leds jaunes de haute intensité lumineuse,
- Intensité lumineuse supérieure à 600 cd,
- Durée de vie d'une led : supérieure à 100 000 heures,
- Dispositif de sécurité : 7 réseaux de 3 leds en série parallèle.

Fonctionnement :

- Mode flash, fréquence des éclats 70 par minutes,
- Interrupteur 3 positions On / Off / On cellule,
- Mode cellule pour mise en service de nuit seulement,
- L'électronique de gestion est intégrée dans le boîtier pile et indépendante des optiques.

Alimentation :

- 2 piles (non comprises) type 4R25 pour format 700,
- 4 piles (non comprises) type 4R25 pour format 1000 et 1250,
- Autonomie 100 heures, consommation 0.12 AH.



Kit 2 feux à Leds synchronisés pour équipement des K8



Désignation	Référence	Leds
Piles Manuel	KIT2FPM	●
Piles Cellule	KIT2FPC	●
Batterie Manuel	KIT2FBM	●
Batterie Cellule	KIT2FBC	●
Secteur Manuel	KIT2FSM	●

Lampes de chantier Alsaflash 08

Descriptif :

- Lampe 2 Leds D-180mm Double-face (Nuit).
- Fonctionnement : fixe ou clignotant.
- Attache antivol.
- Alimentation : boîtier pour 2 piles (4R25 non fournies).



Désignation	Réf.
Alsaflash 08 Clignotant et position fixe + clignotant rapide	91-3
Piles - l'unité	NR425

Désignation	Réf.	700	1000	1250
		Leds	Leds	Leds
Profil Galva				
Piles manuel	GAL.TFPM	●	●	●
Piles Cellule	GAL.TFPC	●	●	●
Batterie Manuel (non fournie)	GAL.TFBM	●	●	●
Batterie Cellule (non fournie)	GAL.TFBC	●	●	●
Secteur Manuel	GAL.TFSM	●	●	●
Mistral				
Piles manuel	MIS.TFPM	●	●	-
Piles Cellule	MIS.TFPC	●	●	-
Batterie Manuel (non fournie)	MIS.TFBM	●	●	-
Batterie Cellule (non fournie)	MIS.TFBC	●	●	-
Secteur Manuel	MIS.TFSM	●	●	-

Feux tournants

Gyrophares oranges halogènes ou feux flash Xénon 12 ou 24 volts - Gamme Access



34855

A base magnétique



30302

Fixation à plat



30634

Fixation par tube



Modèle 30302 - Fixation à plat

Feux de chantiers

Feux tricolores à décompte de temps

- Jeu de feux tricolores de chantier composé de 2 mâts,
- 2 caissons et une télécommande de programmation.
- Chaque mât est composé de trois optiques Ø 210 / 80 à leds haute intensité lumineuse et basse consommation (une rouge et deux jaunes).
- Informations de cycle, de programmation et de contrôle affichées sur un écran LCD rétro éclairé.
- Programmation effectuée par liaison télécommande infrarouge synchronisée.
- Temps d'attente indiqué en minutes et secondes lisible sur afficheur à 40 mètres.
- Caisson du feu porte batterie en forme de brouette avec un couvercle en plastique ABS.
- Mât télescopique à hauteur réglable de 1,55 m à 2,50 m.

Rampe défilante 5 feux leds

Descriptif :

- Dimensions 1100 x 228 x 18 mm ; poids 3,75 KG
- Optiques Ø 200 ; 80 leds CMS grand angle
- Boîtier de commande équipé d'une cellule jour/nuit
- Interrupteur : marche/arrêt
- Défilement droite ou gauche
- Fixation arrière par rail universel
- Réglage automatique de l'intensité lumineuse jour ou nuit par cellule crépusculaire
- Branchement sur source 12V Courant Continu par câble spiralé extensible et connectiques XLR, ACC ou adaptateur
- Autonomie : 187 heures (avec batterie 12 V 75 A/h)
- Consommation : 450 mA/heure maxi



Photos non contractuelles

Rampe défilante 5 feux leds	Code
Rampe connectique XLR	100621
Rampe connectique ACC	100624

Alimentation portable rechargeable 12VCC de 7 à 75 Ah

Descriptif :

- Dimensions : 180 x 180 x 80 mm ; poids : 3 Kg
- Batterie gel sans entretien 12VCC / 7Ah ou 17Ah
- Connectique sorties XLR, ACC ou adaptateur.
- Préhension facilitée grâce à sa poignée et pose aimantée
- Autonomie : 8 jours sur un Triflash CMS

Produits associés :

- Chargeur de batterie à brancher sur secteur 220 V
- Chargeur de batterie à brancher sur véhicule 12 Vcc (temps de recharge optimum 7 heures)
- Kit Monoflash, Biflash ou Triflash à LEDS
- Pose magnétique avec aimants



Pose rapide aimantée



Boîtier D'alimentation 12 v / 7 AH rechargeable	Code
Boîtier d'alimentation 12V 7AH connectique XLR	103091
Boîtier d'alimentation 12V 7AH connectique ACC	103092
Boîtier d'alimentation 12V 17AH connectiques XLR + ACC	103088
Boîtier d'alimentation 12V 26AH connectique XLR + ACC	100589

Alimentation portable solaire 12 VCC / 20 ou 40 Watts / 17 ou 34 Ah

Descriptif :

- Structure en aluminium
- Cellule photovoltaïque polycristallin
- Batterie gel supportant décharge à 100% 12 V / 7 Ah (sortie max. 1A)
- Témoin de charge
- Connectiques de sortie XLR, Jack, ACC ou adaptateur.
- Préhension facilitée grâce à sa poignée
- Rails de fixation arrière pour pose sur poteau
- Pieds aimantés (stabilité durant le transport)

Produits associés :

- Mât croix aluminium
- Rampe défilante 5 feux LED
- Kit mono, bi et triflash LED
- Chargeur secteur 230 VAC / 12 VCC



Rampe défilante



Alimentation solaire portable	Code
Alimentation portable solaire 20 watts / 17AH	102738
Alimentation portable solaire 20 watts / 34AH	104639
Alimentation portable solaire 40 watts / 34AH	107150

Passerelle TP



Photos non contractuelles

2 tailles au choix :

- Passerelle 1982 x 1 000 mm : 300 kg.
- Passerelle 2982 x 1 000 mm : 500 kg.
- Zone de passage en aluminium antidérapant.
- Les garde-corps sont constitués de barrières articulées repliables pour faciliter le transport.

Plaques de sécurité - Route et piéton



Photos non contractuelles



Barrières de travaux



BEC 1

Photo non contractuelle



BBE

Photo non contractuelle



BAMO

Photo non contractuelle



BATRB

Photo non contractuelle

Référence	Poids :	Dimensions pliées :	Dimensions dépliées :
BEC 1	9 kg	L 0,74 x H 1,08 x E 0,15 et 0,25 m	3,0 m
BBE	17 kg	L 0,15 x H 0,95 x E 0,15 m	L 1,70 x H 0,95 x E 1,70 m
BAMO	19 kg	-	L 2,45 x H 1,10 m
BATRB	8 kg	-	L 1,50 x H 1,0 m

Plaques diverses



ANS

RR

Désignation :		
Disques	Plaques	Plaques sur piquets
Ø 210	330 x 250 mm	330 x 220 mm
Ø 270	400 x 330 mm	Réf. PI, RR et ANS



13Kba



CD10a



PS30

Textes standards	Réf.	Couleur
Disque ø 210		
Défense de fumer	GD9a	blanc
Disque ø 270		
Défense de stationner	GD2	bleu-rouge
Plaque 330 x 250		
Chantier interdit au public	13Kba	rouge
Port du casque obligatoire	C10a	bleu
Défense de fumer	PS9	rouge
Entrée interdite	PS10	rouge
Propriété privée - Défense d'entrer	PS11	rouge
Parking réservé	PS20	bleu
Défense de passer sous la charge	PS22	rouge
Issue de secours	PS30	vert
Défense de déposer des ordures	PS39	rouge
Accès interdit	PS47	rouge
Port des lunettes obligatoire	PS54	bleu
Entrée interdite à toute personne étrangère au service	PS55	rouge
Parking privé	PS56	bleu
Port des gants obligatoire	PS67	bleu
Port du masque obligatoire	PS68	bleu
Piétons - Passez en face	PS69	jaune
Plaques 400 x 330		
Chantier interdit au public	13Kbb	rouge
Port du casque obligatoire	C10b	bleu

Rubans de signalisation K 14



Supereco SE
Ruban indéchirable
100 m X 50 mm -
chevrons rouges
et blancs.



Ruban avec dévidoir SED
Ruban indéchirable
500 m X 70 mm avec dévidoir
carton - chevrons rouges et
blancs.

Rubans	Dimensions	Réf.
Supereco	100m/50mm	SE
Avec dévidoir	500m/70mm	SED

Miroirs Multi-usages



Rond ou
rectangulaire



Photos non contractuelles



Utilisation :

- Sécurité au travail : circulation en atelier, partie cachée d'une machine...
- Protection antivol (magasin),
- Sécurité personnelle (sortie de garage, rue étroite).

Caractéristiques :

- Plexi+ très robuste, inaltérable, indéformable, dos en ABS thermoformé,
- Distance maximale de l'observateur au miroir : rectangulaire 10 m, rond 6,0 m,
- Fixations incluse avec le miroir, pose sur tous poteaux de 60 à 90 mm de section ou directement sur mur.
- Garantie 3 ans,

Dimensions Miroirs

Rond : 400 ou 600 mm

Rectangulaire : 450 x 600 mm

Matériels divers

Catadioptres prismes déportés

Utilisation :

- Sur glissières béton* ou métallique (*nécessite un primaire).
- Sur bordures, murets, poteaux, véhicules...

Caractéristiques :

- Long. 1,50 m / 84 éléments sur adhésif double faces
- 1 élément : 50 x 18 x 10,5 mm
- Couleurs standard : blanc / blanc - jaune / blanc - jaune / jaune
- Autres couleurs : vert / vert - rouge / rouge



Désignation
Catadioptres rubans prismes
Blanc / jaune ou blanc / jaune

Catadioptres en rubans

Utilisation :

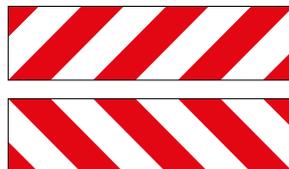
- Sur glissières béton* ou métallique (*nécessite une primaire).
- Sur bordures, potelets, socles, quais...

Caractéristiques :

- Long. ruban : 2,50 m / 192 éléments sur adhésif double face
- 1 élément : 50 x 12 x 5 mm
- Coloris standard : blanc ou jaune.
- Autres : vert - bleu - rouge



Désignation
Catadioptres rubans
Blanc ou jaune



Bande rétro balisage véhicule
10 m x 14 cm,
1 incliné droite / 1 gauche
Ref. BDG 1



Gilet aééré jaune
polyester ignifugé,
baudrier cousu 50 mm
Ref. SEC2B



Fanion
popeline 500 x 400
Ref. NK1



Bâtons lumineux
Piles non incluses



Nivelettes métalliques
Jeu de 3
Ref. J3N



Convoi Exceptionnel
Panneau 1200 x 400 - CLT2
Ref. PAI



Convoi Agricole
Panneau 1200 x 400 - CLT2
Ref. PACA



Chevrons rouge et blanc
Panneau alu 423 x 423 CL T1
Ref. AL423
Panneau alu 423 x 282 CL T1
Ref. AL282



Panneau Service
1000 x 300 - CLT
Ref. SER33



Panneau Service
Adhésif : 500 x 150 - CLT
Ref. SER ADHE
Magnétique : 500 x 150 - CLT
Ref. SER MAGN



Enveloppes ballot de paille
Ref. ENSEC



Sac de lestage Polypropylène
Livré vide - 10 kg / 630 x 390
Ref. Sac Polypro



Sac de lestage tressé
18 kg / 600 x 350
Ref. SL



Sac de lestage PVC renforcé étanche
Avec poignées, livré plein - 15 kg / 640 x 520
Ref. Sac PVC



Sac de lestage PVC renforcé
Livré vide - 15 kg / 600 x 410
Ref. SLEST 1



Odomètre décimétrique
Poids 3 kgs



Bombe occultation
Volume net 500 ml
Ref. Bomb Ocult



Traceurs de chantiers
Sans C.F.C.



Grillage NADECO
Plastique, rouleau de 50 m
H 1,0 m / 160 g/m²



Fardier type ECO
Sans feu, forme ronde
Ref. FE216



Jalon métallique
Monobloc emboîtable
Ref. JM



Diable à socles



Diable à Cônes



Manche à air J7
2,25 m / Ø 500 / 130 mm
4,5 m / Ø 1000 / 250 mm



Barrières de parking
L : 0,85m / H : 0,45m
Clefs différentes ou clefs identiques
ou clefs pompiers

Photos non contractuelles

Des matériels conçus pour vous protéger !



Remorques et équipements

Des produits spécifiquement conçus, étudiés et fabriqués
pour couvrir tous vos besoins



Conception de produits spécifiques réalisée par notre bureau d'études intégré et doté de logiciels de CAO 3D paramétriques.



Nos équipes commerciales et bureau d'études mettent à votre disposition leurs compétences et leurs expériences pour co-développer un cahier des charges et des solutions personnalisées selon vos problématiques.



Nos équipes commerciales et techniques vous accompagnent de l'avant projet jusqu'à la livraison et pour vous conseiller dans l'utilisation et la maintenance de votre matériel...



Remorque de balisage pour routes bidirectionnelles

Remorques de balisage voiries

Standard ou sur mesure :

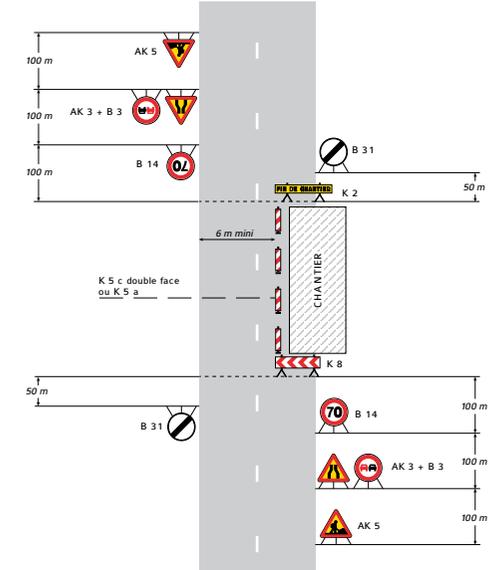
- Conception de PTAC de 500 à 3500 Kg
- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon droit
- Attelage boule ou anneau
- Eclairage routier CE 12 ou 24 V
- Finition galvanisation à chaud

Options :

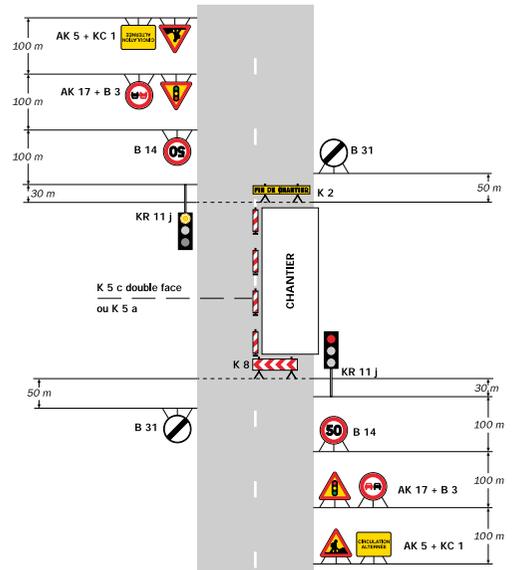
- Timon réglable
- Coffre de rangement, bac à lests
- Eclairage routier CE LED
- Roue de secours
- Rampe de déchargement
- Béquilles stabilisatrices
- Bandeau service
- Gyrophare, AK5 Tri-flash, phare de travail
- Teinte à vos couleurs suivant RAL
- Immatriculation par nos soins



CF13 - RPP 12 PNx : PTAC 500 Kg



CF24 - RPP 14 PNx : PTAC 750 Kg



Remorques de balisage pour routes à chaussée séparées

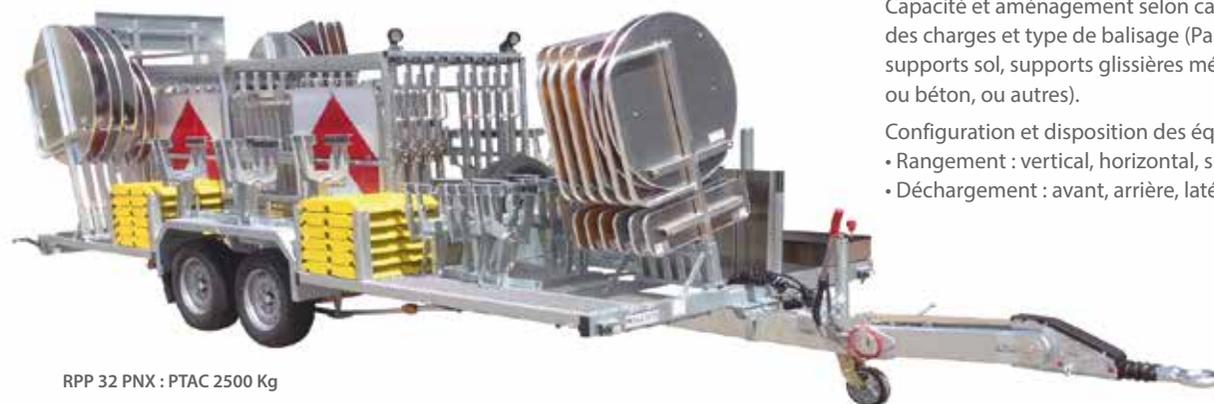


RPP 14 PNX : PTAC 1200 Kg



RPP 25 PNX : PTAC 1800 Kg

Exemples d'options :



RPP 32 PNX : PTAC 2500 Kg

Capacité et aménagement selon cahier des charges et type de balisage (Panneaux, supports sol, supports glissières métalliques ou béton, ou autres).

Configuration et disposition des équipements :

- Rangement : vertical, horizontal, sur champ,
- Déchargement : avant, arrière, latéral.

Remorques de balisage et équipements lumineux



NOUVEAUTÉ Remorque FLR/FLRD Flèche Lumineuse de Rabattement

Conception PTAC de 750 kg

- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon réglable
- Fabrication structure en acier, et aluminium
- Signalisation classe T2 conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (8ème Partie)
- Panneau d'obligation B21 TGG Ø 1250 mm motorisé
- 25 feux LED Ø 210mm composant la flèche lumineuse KR43
- 2 feux d'alerte LED Ø 300 mm KR42
- Boîtier de commande mobile filaire et radio au format poche
- Boîtier de commande de secours local
- Fonctionnement autonome : 100% électrique sur batteries rechargeables.

Options :

- FLRD : Flèche Lumineuse de Rabattement Décalable
- Déport du signal à droite ou à gauche réglable de 0 à 1 mètre
- Chevrons latéraux hauts et bas escamotables (en cas de collision à 0.9m)
- Feux de pénétration, système de surveillance défaut et accident
- Carrossage sur berce Ampli-roll ou faux châssis
- Finition par galvanisation à chaud
- Teinte à vos couleurs suivant RAL
- Immatriculation par nos soins



TRACTABLE
SANS PERMIS
REMORQUE !

Avec la FLR Décalable et ses 4 volets escamotables les véhicules d'intervention tracteur et remorque n'ont plus les roues sur les voies circulées et restent protégés sur la Bande d'Arrêt d'Urgence.



Boîtier de commande radio et filaire



Décalage droit ou gauche réglable de 0 à 1 m.
Les panneaux sont rabatables sur toute la hauteur en cas de collision.



FLRD : Flèche Lumineuse de Rabattement Décalable brevetée

La majorité des accidents de FLR se produisent sur les 30 premiers centimètres. Notre système breveté, décalable à droite, à gauche, réglable de 0 à 1 mètre et équipé chevrons latéraux hauts / bas escamotables, protégera les usagers, le personnel et le matériel en cas de collision.

Remorque de Pré Signalisation FLR et Pré-FLR

Conception PTAC de 500 kg à 750 kg

- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon droit ou réglable
- Structure en acier, aluminium ou inox
- Elaboration du scénario de fonctionnement selon votre mode opératoire
- Aménagements et équipements sur mesure
- Technologie LED (Normes NF EN 12352)
- Boîtier de commande mobile filaire ou radio
- Alimentation et fonctionnement autonomes 100% électrique sur batteries.
- Finition par galvanisation à chaud
- Teinte à vos couleurs selon RAL
- Immatriculation



Remorque de pré-signalisation FLR :
PTAC 750KG

Remorque Panneaux à Messages Variables PMV-M



Remorques d'éclairage de chantier et de ravitaillement

Conception PTAC de 500 kg à 3500 kg

- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon droit
- Structure en acier, aluminium ou inox
- Elaboration du scénario de fonctionnement selon votre mode opératoire
- Aménagements et équipements sur mesure
- Technologie LED ou Xénon (Normes NF EN 12352)
- Boîtier de commande mobile filaire et radio
- Alimentation et fonctionnement autonomes : 100% électrique sur batteries
- Fonctionnement électrohydraulique ou groupe électrogène
- Carrossage sur berce Ampli-roll ou faux châssis sur béquilles stabilisatrices
- Finition par galvanisation à chaud
- Teinte à vos couleurs selon RAL
- Immatriculation par nos soins

Remorques d'éclairage

Conception PTAC de 500 kg à 3500 kg

- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon droit ou réglable
- Structure en acier, aluminium ou inox
- Technologie d'éclairage directionnel ou diffusant à LED
- Mâts télescopique, pneumatique, électrique ou manuel à crémaillère

Options :

- Démarrage nocturne automatisé, alarme réserve énergie
- Autonomie par alimentation solaire et /ou éolien

Remorque de ravitaillement

Conception à partir de PTAC 500 kg à 3500 Kg

- Simple ou double essieu, timon droit ou réglable
- Fabrication structure en acier, aluminium, inox
- Cuves en acier, aluminium, PEHD, polyester : capacité à partir de 250 litres
- Transport de carburant selon réglementation ADR

Options :

- Aménagement et configuration sur mesure.
- Groupe motopompe électrique
- Pistolet automatique et volucompteur
- Enrouleur manuel ou automatique
- Nettoyeur haute pression, groupe électrogène, compresseur
- Traitement par galvanisation à chaud
- Teinte à vos couleurs suivant RAL



Éclairage de chantier mobile Greenlight Premium à énergie solaire et éolien, entièrement autonome



Remorque d'éclairage Greenlight Optimum entièrement autonome



Remorque d'éclairage de chantier : PTAC 500 Kg



- Cuve en polyéthylène
- Nettoyeur haute pression à eau chaude
- Distribution par lance sur enrouleur automatique



Remorque intervention anti-pollution

Épandeur d'absorbant station de transfert carburant

- PTAC 1600 Kg
- Épandeur d'absorbant
- Station de transfert de carburant



Remorque atelier mobile



Remorque d'assistance technique avec bras de levage



Remorque ITPC

- PTAC 2500 Kg
- Remorque d'intervention et d'assistance pour le stockage et le transport de glissières
- Capacité de chargement : 28 glissières, 17 pieux et accessoires
- Conception ergonomique (coffre de rangement, chariot, etc.)



Remorque porte cônes K5a

- Principe du quai à cônes mobile
- Conception PTAC 750 à 2500 Kg
- Idéale pour renforcer le déploiement des fourgons sur zones de balisage.
- Modèle présenté PTAC 2500 Kg / 300 cônes



Plateaux et Berces spécifiques

Conception de remorques tractées PTAC 500 kg à 3500 kg

- Conception sur mesures de plateaux porte matériels spécifiques pour porteurs Poids Lourds : Berce Ampliroll, châssis Twist Lock, etc...
- Aménagement selon cahier des charges et études des matériels transportés.
- Fabrication structure en acier, aluminium ou inox
- Reprise de servitudes électrique et hydraulique.
- Finition par galvanisation à chaud.
- Teinte à vos couleurs suivant RAL.



Berce d'assistance technique pour les balisages en tunnel



Berce pour balises K5c+ socles



Plateau berce Ampliroll aménagé



Berce porte
Mini K5c



FLR sur Berce



Berce Ampliroll Porte engins



Berce Porte cônes k5a



Benne sur Plateau Twist-Lock

Gammes Signalisation Police



Ecolign

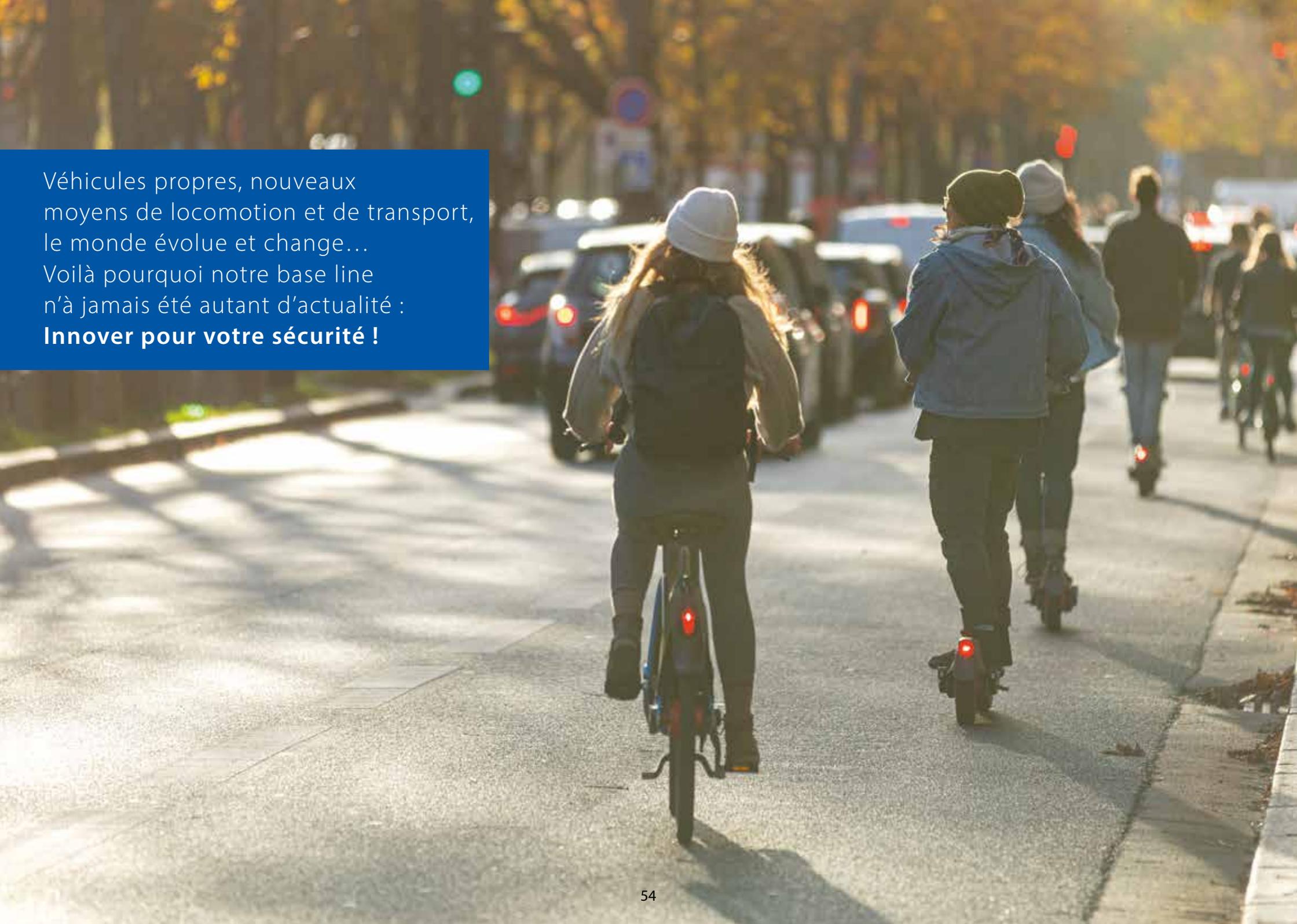


Bretagne



Europ

Innover pour votre sécurité

A photograph of a city street during the day. In the foreground, a person with long hair wearing a white beanie and a dark jacket is riding a bicycle away from the camera. To their right, another person in a light blue hoodie and dark pants is riding an e-scooter. Further ahead, other people are also riding e-scooters. The street is lined with trees and parked cars. A blue text box is overlaid on the left side of the image.

Véhicules propres, nouveaux
moyens de locomotion et de transport,
le monde évolue et change...
Voilà pourquoi notre base line
n'à jamais été autant d'actualité :
Innover pour votre sécurité !

Sommaire Signalisation Police

- 56-60 ▶ Normes et réglementation signalisation police
- 61-63 ▶ Présentation gammes police Ecolign, Bretagne, Europ
- 64-65 ▶ Type A - Signaux de danger
Pannonceaux de type M pour signaux de type A
- 66-67 ▶ Type AB - Signalisation d'intersection et de priorité / Pannonceaux de type M pour signaux de type AB
- 68 ▶ Type B - Signalisation d'interdiction et de fin d'interdiction
- 69 ▶ Type B - Prescriptions à signaler
- 70 ▶ Type B - Signalisation d'obligation et de fin d'obligation
▶ Girakub'
- 71 ▶ Type B - Panneaux relatifs au stationnement, Réglementation du stationnement PMR
Type B - Panneaux relatifs aux zones de stationnement
- 72 ▶ Type B - Panneaux relatifs aux nouvelles zones de circulation
- 73 ▶ Pannonceaux de type M pour signaux type B
- 74 ▶ Type C - Signalisation d'indication
- 75 ▶ Type CE - Signalisation d'indication des services
- 76 ▶ Pannonceaux de type M pour signaux de type C & CE
Autres signaux d'indication type C3, C14, C25 et C117
- 77 ▶ Balises et Balisettes J1-J3,
Balise de virage et d'obstacles J4
- 78 ▶ Balises de tête d'îlot J5,
Panneaux auto-relevables,
J10, A7 / A8 bis & signalisation de type G
- 79 ▶ Balisettes auto-relevables J11/J12
Balises J13
- 80 ▶ Balises de musoir J14A
Miroirs routiers inox normés
- 81 ▶ Ralentisseurs, séparateurs de voies, coussins Berlinois
- 82 ▶ Plots lumineux solaires
Pannonceaux MF, pannonceaux M12
- 83 ▶ Portiques universels fixe et tournant
- 84 ▶ Signalisation Spécifique Fluviale

Supports & fixations

- 85 ▶ Présentation supports et fixations
- 86 ▶ Poteaux acier et aluminium
Fixations Bretagne, Europ et Ecolign
- 87 ▶ Bride Solo
Supports spéciaux potences
- 88 ▶ Potence modulable
Potence 80 x 40 et 80 x 80
Fixation en drapeau
Support escamotable mural
Arceaux

Normes NF et CE

- L'introduction d'une NF complémentaire au marquage CE permet à la France de rester à droit constant notamment par des contrôles et des prélèvements hors production et sur le terrain. Cette NF complémentaire permet ainsi à la France de conserver le niveau de qualité qui fait de sa signalisation l'une des meilleures d'Europe.

Qui attribue la certification NF complémentaire ?

- La certification NF est propriété de l'AFNOR. Seule l'ASCQUER est mandatée par l'AFNOR pour attribuer la certification NF complémentaire.

 **Obligation de ne commercialiser et de n'implanter que des produits marqués CE + NF complémentaire.**

 **Les produits gardent les mêmes niveaux de performance mais ont l'obligation d'être marqués CE + NF complémentaire.**


Complémentaire


EQUIPEMENTS DE LA ROUTE


association pour la certification et la qualification des équipements de la route

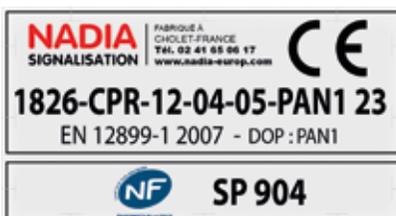
Quels produits sont concernés par la norme CE ?

Sont concernés par le CE/NF complémentaire tous panneaux permanents de type Police.

Qu'est-ce que le marquage CE ?

- Certificat de conformité délivré pour un produit donné et indiquant que ses performances respectent les exigences fixées par les normes européennes qui le concernent.
- Ce marquage fait suite à une évaluation de la conformité du produit.
- Cette certification doit obligatoirement être délivrée par l'un des organismes notifiés par les états membres de la communauté européenne.
- Un audit annuel valide le respect des performances du produit en usine sans inclure le prélèvement d'échantillon en usine ou sur le terrain.

Exemple de certification Nadia Signalisation



Définition de la signalisation routière

La signalisation routière a pour objet :

- de rendre plus sûre la circulation routière,
- de faciliter cette circulation.
- d'indiquer ou de rappeler diverses prescriptions particulières de police,
- de donner des informations relatives à l'usage de la route.

Un réseau très divers avec des particularités

Une organisation administrative avec une répartition des responsabilités parfois complexe :

- Le réseau routier national autoroutes et RN : le préfet et parfois le maire la société concessionnaire ou la direction interdépartementale des routes.
- Le réseau départemental : le président du conseil général, et parfois le maire voire le préfet.
- Le réseau communal : le maire, et parfois le préfet - à Paris le maire et le préfet de Police.

Des types de voies :

- les autoroutes, les routes à chaussées séparées, les routes bi-directionnelles, les rues.

Des spécificités :

- Intersections tunnels, passages à niveau, zone 30, de rencontre, aire piétonne, voie verte, pistes cyclables, trottoirs...

La règle c'est le code de la route :

La signalisation routière est le langage officiel permettant d'organiser la circulation au sein d'un espace public à partager entre des modes de déplacement.

Le code de la route

- Il précise l'exercice du pouvoir de police de la circulation en rappelant les règles fixées par le code général des collectivités territoriales pour la maire, le président du conseil général et les autres collectivités territoriales.
- Il définit la compétence en matière d'implantation de signalisation routière.
- Le droit de placer en vue du public par tous les moyens appropriés des indications ou signaux concernant à un titre quelconque, la circulation n'appartient qu'aux autorités chargées des services de la voirie.
- Il donne son fondement à la signalisation
- Un arrêté conjoint du ministre chargé de la voirie nationale et du ministre de l'Intérieur fixe les conditions dans lesquelles elle est établie.
- Elle est destinée à «signifier une prescription de l'autorité investie du pouvoir de police ou donner une information aux usagers».
- Les dispositions prises par les autorités compétentes ne sont opposables aux usagers que si elles font l'objet de mesures de signalisation correspondantes.

La Convention de Vienne

C'est la référence internationale qui pose le principe de «l'uniformité internationale des signaux et symboles routiers et des marques routières nécessaire pour faciliter la circulation routière internationale et pour accroître la sécurité sur la route».

L'arrêté du 24 novembre 1967

- Relatif à la signalisation des routes et autoroutes définit les signaux routiers pouvant être mis en vue des usagers sur les routes ouvertes à la circulation publique.

L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR)

C'est la «boîte à outil» avec le mode d'emploi de la signalisation pour les autorités en charge de la voirie.

Elle fixe :

- la composition des panneaux (dimension, type de caractères couleur),
- leur mode d'association (position des registres, panneaux/panonceaux),
- les modalités d'implantation (distance séquences) etc...

Elle est complétée par des documents techniques (guides et notices sur un domaine d'emploi spécifique).

Ses principes de mise en œuvre

«Une signalisation doit être respectable pour être respectée»

La visibilité

C'est la condition première de l'efficacité d'une signalisation routière.

Elle requiert des règles :

- d'implantation pour être vue en position de conduite (au bord ou au-dessus de la chaussée, doublement éventuel absence de masques).
- de dimensions (le dimensionnement intéresse les différentes composantes du panneau et est fonction de la vitesse pratiquée).
- de perception de nuit ou par mauvais temps (signaux lumineux, rétro-éclairés rétro-réfléchissants, couleur de marquage).
- de maintenance (entretien et remplacement, nettoyage des abords).

La lisibilité

Le message que la signalisation délivre doit être compris par ceux auquel il s'adresse.

Participent à la lisibilité :

- L'uniformité : elle implique l'interdiction d'utiliser des signaux non réglementaires.
- L'homogénéité : elle exige que, dans des conditions identiques, l'utilisateur rencontre des signaux de même valeur et de même portée implantés suivant les mêmes règles.
- La simplicité et la concentration : la première demande de limiter le nombre de panneaux et de mentions, la seconde de les associer par destination.
- La cohérence : elle proscrie les indications contradictoires et exige la continuité du message (présignalisation et signalisation de position, prescription et fin de prescription, jalonnement des itinéraires).
- L'adaptabilité : elle conditionne l'emploi de signaux non permanents (signalisations temporaire et dynamique) à la nécessité de prendre en compte l'évolution de l'évènement signalé.

Quelques principes de base sur la signalisation

Dans la conception et l'implantation de la signalisation routière, on ne doit jamais perdre de vue les conditions de sa perception par l'utilisateur qui se déplace et dont l'attention est sollicitée par les exigences de la conduite. Pour être utile, la signalisation doit être efficace, ce qui implique le respect des 5 principes suivants :

A- Principe de valorisation :

L'inflation des signaux nuit à leur efficacité. Il ne faut donc en placer que s'ils sont jugés utiles¹. (L'expérience prouve qu'il y a un intérêt à inspecter périodiquement la signalisation de jour comme de nuit, avec un «œil neuf» pour faire disparaître les panneaux superflus ou remédier aux insuffisances éventuelles.)

B- Principe de concentration :

Lorsqu'il est indispensable que plusieurs signaux soient vus en même temps ou à peu près en même temps, on doit les planter de façon à ce que l'utilisateur puisse les percevoir d'un seul coup d'œil, de jour comme de nuit.

Il y a un intérêt à grouper deux signaux sur un même support lorsque les deux indications se rapportant au même point se complètent l'une l'autre (par exemple passage à niveau et cassis, ou encore feux de circulation et passage de piétons).

C- Principe de lisibilité :

Il ne faut pas demander à l'automobiliste un effort de lecture ou de mémoire excessif. On doit donc réduire et simplifier les indications au maximum et le cas échéant répartir les signaux sur plusieurs supports échelonnés. Des expériences ont montré que l'observateur moyen ne peut d'un seul coup d'œil percevoir et comprendre plus de deux symboles.

D- Principe d'adaptation :

La signalisation temporaire ou dynamique doit être adaptée aux circonstances pour lesquelles elle est mise en œuvre, afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel.

E- Principe de cohérence :

La signalisation temporaire ou dynamique peut donner des indications différentes de celles de la signalisation permanente déjà en place. Sauf cas particulier, les panneaux de signalisation permanente concernés doivent alors être masqués provisoirement, pour éviter une contradiction susceptible de créer un trouble à la circulation.

Types de panneaux : ils se répartissent en plusieurs catégories en fonction du type d'information qu'ils donnent.

	Type A - Panneaux de danger.
	Type AB - Panneaux d'intersection et de priorité.
	Type B - Panneaux de prescription se subdivisant en : - panneaux d'interdiction, - panneaux d'obligation, - panneaux de fin de prescription.
	Type C - Panneaux d'indication utile pour la conduite des véhicules.
	Type CE - Panneaux d'indication des services pouvant être utiles aux usagers de la route.
	Types D, Dp et Dv - Panneaux de signalisation de repérage.
	Type E - Panneaux de localisation et d'identification.
	Type G - Panneaux de position des passages à niveau.
	Type J - Balises.

La gestion de parcs de panneaux

Gérer votre parc de panneaux : une obligation légale. S'il est avéré que dans les circonstances d'un accident la signalisation est : mal implantée, en mauvais état, non conforme, confuse, peu visible, une responsabilité pénale des membres des collectivités locales peut être reconnue pour mise en danger délibéré d'autrui.

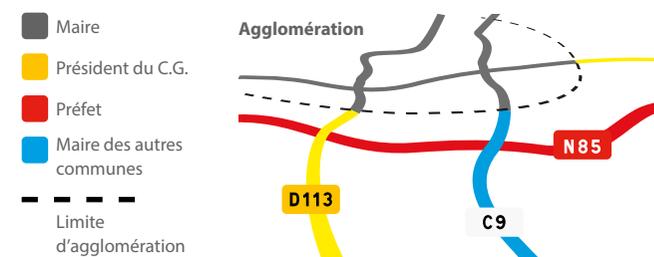
Surveillez le vieillissement de votre parc de panneaux. Après 7 ans en Classe 1 ou 12 ans en Classe 2, il est recommandé de changer un panneau. En l'absence d'obligation réglementaire, dès que les valeurs de rétro-réflexion du panneau sont inférieures à 70 % des valeurs minimales à l'état neuf.

Limites d'agglomération

- Fixées par arrêté du maire.

A noter :

- Dans le cas de routes RN et RD classées à grande circulation en agglomération, le pouvoir de police est détenu par le préfet.
- Sont soumis au contrôle du préfet tout arrêté de police de circulation et de stationnement du maire.



Les pouvoirs de police, qui à le pouvoir de quoi ?

Type de voie	Propriétaire	Pouvoir de police hors agglomération	Pouvoir de police en agglomération	Gestionnaire	Obligations
	Etat	Préfet	Maire	D.I.R	Panneau de police certifié équipement de la route, affecté et implanté au bon endroit, non dégradé, parfaitement visible de jour comme de nuit.
	Département	Président du C.G.	Maire	C.T.D. / B.I.P.	
	Commune	Maire	Maire	B.I.P. / Services tech. municipaux	

La rétroreflexion

Qu'est-ce que la rétroreflexion.

- › La rétroreflexion désigne la quantité de lumière renvoyée par un marquage appliqué sur la chaussée ou par un panneau de signalisation. Ainsi, les panneaux sont vus de manière semblables de jour comme de nuit.
- › Pensez-y quand vous faites le choix du film sur vos panneaux.

 Tous les panneaux doivent être rétrorefléchissants de classe 1 minimum.

Ce que dit la réglementation :

- Les panneaux et panoneaux de signalisation doivent être visibles et garder le même aspect de nuit comme de jour. Ils sont tous rétrorefléchissants. La rétroreflectorisation porte sur toute la surface des panneaux à l'exception des parties noires.
- Pour les panneaux installés sur un même support, l'utilisation de revêtements rétrorefléchissants de classes différentes est interdite.

Les classes de film :

Les films rétrorefléchissants sont identifiés selon 2 classes relatives à leur performance de rétroreflexion. Leur principe de rétroreflexion s'appuie sur une technologie dite «à microbilles» ou une technologie dite «à microprismes».



CLASSE 1 : Revêtement microbille Garantie 7 ans

Classe 1 : Cette classe de revêtement correspond au niveau de service minimal sur les réseaux en rase campagne et en agglomération.
• Performance minimale de rétroreflexion : 50 cd/lux/m²



CLASSE 2 : Microprismatique Garantie 12 ans

Classe 2 : Le revêtement de classe 2 billes ou microprismatique peut être employé pour tous les panneaux implantés à plus de 2 m. En agglomération, il peut aussi être utilisé pour les panneaux de type AB ainsi que pour tous les panneaux implantés dans les sections où la vitesse est relevée à 70 km/h.
• Performance minimale de rétroreflexion : 180 cd/lux/m²

La signalisation PMR*

*Personne à Mobilité Réduite

Ce que dit la réglementation :

- Par la loi du 11 février 2005, la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité est obligatoire pour toute commune ou intercommunalité, sans limitation de population. Ce diagnostic devait être terminé pour le 23 Décembre 2009, il concerne aussi bien la voirie que les ERP (Etablissements Recevant du Public). Les communes de plus de 5000 habitants ont obligation de créer une commission d'accessibilité. C'est l'arrêté du 15 Janvier 2007 qui fixe l'ensemble des nouvelles prescriptions techniques réglementaires, et, en conséquence :
- Tous les travaux neufs de voirie réalisés sur les cheminements à rendre accessibles doivent obligatoirement intégrer les nouvelles exigences, depuis 2007.
- Pour les équipements existants sur les cheminements, la commune définit elle-même ses objectifs de mise en conformité.

1 Le stationnement pour personnes handicapées à mobilité réduite (GIC, GIG) est réalisé par un panneau B6d complété d'un panoneau M6h, pour les emplacements sur chaussée et hors chaussée.



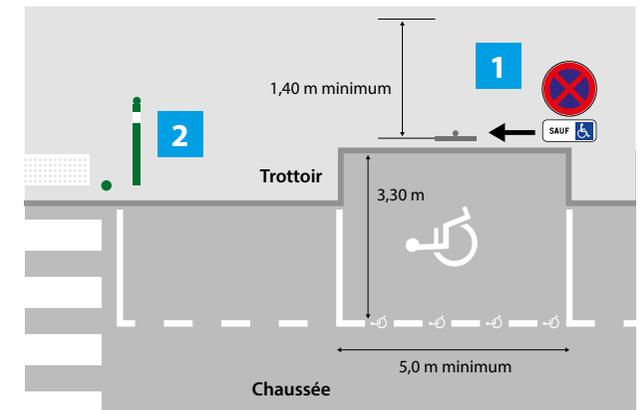
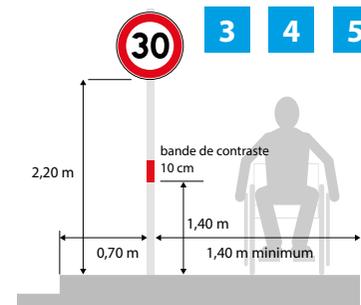
Panneau B6d + Panoneau M6h

3 S'ils ne peuvent être évités sur le cheminement, les obstacles répondent aux exigences suivantes : s'ils sont en porte-à-faux, ils laissent un passage libre d'au moins 2,20 m de hauteur.

4 Tout mobilier urbain sur poteaux ou sur pieds comporte un élément bas situé à l'aplomb des parties surélevées lorsque celles-ci ne ménagent pas un passage libre d'au moins 2,20 m de hauteur. Cet élément est installé au maximum à 0,40 m du sol.

2 Les bornes et poteaux comportent une partie contrastée, constituée d'une bande d'au moins 10 cm de hauteur entre 1,20m et 1,40 m du sol. Ce contraste est réalisé dans la partie haute des bornes et poteaux d'une hauteur inférieure ou égale à 1,3 m. La hauteur de la partie contrastée peut alors être adaptée si elle permet d'atteindre un résultat équivalent.

5 La largeur et la hauteur des bornes et poteaux respectent un abaqué de détection d'obstacle représenté dans l'annexe 3 du présent arrêté.



Principes de base des panneaux Police

Panneaux de police types A, AB, B, C, CE, balisettes J, panneaux de position de passage à niveau G & panonceaux M



Les types de panneaux de police

Les panneaux et les dispositifs de signalisation se répartissent en plusieurs catégories en fonction du type d'information qu'ils donnent.



Type A - Panneaux de danger.



Type AB - Panneaux d'intersection et de priorité.



Type B - Panneaux de prescription se subdivisant en :

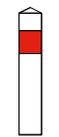
- panneaux d'interdiction.
- panneaux d'obligation.
- panneaux de fin de prescription.



Type C - Panneaux d'indications utiles pour la conduite des véhicules.



Type CE - Panneaux d'indication des services.



Type J



Type G



Type M

Taille des panneaux

Gammes	Triangles	Disques	Octogones	Carrés	Utilisation (règle générale)
Miniature	500 mm	450 mm	400 mm	350 mm	Exclusivement en ville si difficulté d'implantation
Petite	700 mm	650 mm	600 mm	500 mm	Si difficulté d'implantation gamme normale
Normale	1000 mm	850 mm	800 mm	700 mm	Sur autres routes
Grande	1250 mm	1050 mm	1000 mm	900 mm	Sur routes à chaussées séparées
Très Grande	1500 mm	1250 mm	1200 mm	1050 mm	Sur autoroutes
Supérieure	-	-	-	1200 mm	Chaussées séparées et autoroutes
Exceptionnelle	-	-	-	1200 mm	Chaussées séparées et autoroutes

Les panonceaux type M

Le panonceau est utilisé chaque fois qu'il est nécessaire de donner une ou des informations supplémentaires à celles du signal.

Les dimensions

Les dimensions des panonceaux M1 à M11 varient en fonction du panneau qu'ils complètent. Elles sont les suivantes :

Hauteur en mm	Longueur en mm						
	350	500	700	900	1000	1200	1500
150	•	•					
200		•	•				
250	•			•			
300		•			•		
350	•	•	•				
400						•	
500		•		•			•
600					•	•	
700			•				

Règles d'arrondis des panonceaux type M1 et M2



Type A
Panneaux de danger avec panonceau M1.

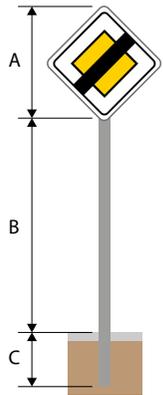


Type B6 a1
Panneaux d'interdiction avec panonceau M2.

La distance portée sur les panonceaux M1 ou M2 est arrondie (voir page 13) :

- Au kilomètre le plus voisin si elle est supérieure à 5 km,
- Au demi-kilomètre le plus voisin si elle est comprise entre 2 km et 5 km (par exemple 2,5 km),
- Aux 100 m les plus voisins si elle est comprise entre 500 et 2 000 m,
- Aux 50 m les plus voisins si elle est comprise entre 100 et 500 m,
- A 50, 75 ou 100 m si elle est comprise entre 50 et 100 m,
- Aux 10 m les plus voisins si elle est inférieure à 50 m.
- Le panonceau M2 peut être utilisé en complément des panneaux de type A, AB, B, C et CE.

Choisir le support adapté



Pour déterminer la hauteur du support : additionnez les cotes A + B + C.

A= dimension du panneau (panonceaux compris si il y en a),

B= dimension sous panneau,

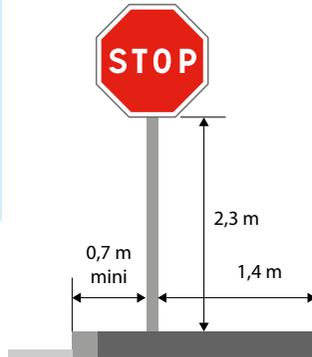
C= dimension de la partie scellée.

Dimension C pour un support scellé dans un massif béton :

- 500 mm pour un scellement direct, avec ou sans fourreau,
- 200 mm pour un mât en aluminium de section supérieure ou égale au $\varnothing 76\text{mm}$, fixé par semelle d'une embase.

Règle d'implantation pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

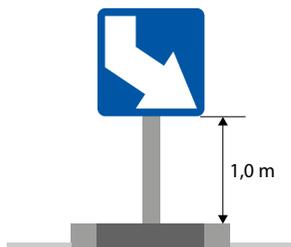
- La distance doit être obligatoirement de 1,40 m pour un libre passage de fauteuil roulant.



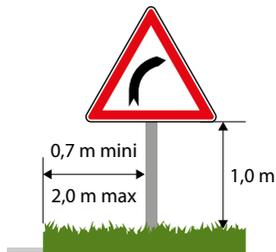
Hauteur d'implantation :

- En ville : 2,30 m sous le dernier panneau.
- En rase campagne : 1 m sous le dernier panneau.

En ville



En rase campagne



Choisir la bonne section du support

Supports	Gamme	Hauteur 1 m (sous panneau) Section ou diamètre en mm		Hauteur 2,30 m (sous panneau) Section ou diamètre en mm	
		Supports	Mâts	Supports	Mâts
	Miniature	40 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$
	Petite	40 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$
	Normale	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$
	Grande	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$	80 x 80 - MC	$\varnothing 90 \times 5$
	Très grande	80 x 80 - MC	$\varnothing 90 \times 5$	-	$\varnothing 114 \times 4$
	Miniature	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$
	Petite	80 x 80 - MB	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$
	Normale	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$	-	$\varnothing 114 \times 7$
	Grande	-	$\varnothing 114 \times 7$	-	$\varnothing 114 \times 7$
	Très grande	-	$\varnothing 114 \times 7$	-	$\varnothing 140 \times 8$

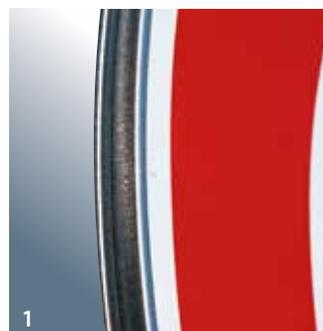
La gamme Ecolign

Les points forts :

- Harmonie et rigidité pour votre signalisation,
- Panneaux entièrement réalisés en acier galvanisé,
- Montage simple et rapide des panneaux,
- Bride brevetée adaptable à tout type de support.

Caractéristiques

- 1- Face en acier galvanisé avec primaire époxy et laque polyester,
- 2- Cadre en profil en acier galvanisé, épaisseur du panneau 25 mm
- 3- Système de fixation pour tous types de supports grâce à la bride brevetée Nadia Signalisation.



Finition & Options

- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1, classe 2 Prismatique ou billes,
- Taille de miniature à très grande.



Formats disponibles

	△	○	◊	□
Miniature	500	450	400	350
Petite	700	650	600	500
Normale	1000	850	800	700
Grande	1250	1050	1000	900
Très grande	1500	1250	1200	1050

Normes



1826-CPR-12-04-05-PAN 5

La gamme Bretagne

Les points forts :

- S'adaptent à toutes les situations,
- Caractéristiques uniques, ils répondent à tous vos besoins en signalisation,
- Une gamme performante : le profil aluminium assure aux panneaux une grande rigidité,
- Installation et entretien sans risque.



Caractéristiques

- 1- Cadre en profil aluminium, face en acier galvanisé avec primaire époxy et laque polyester,
- 2- Epaisseur du panneau 32 ou 41 mm,
- 3- Fixation sur mâts de 40 x 40 / 80 x 40 / 80 x 80 ou Ø 49 et Ø 60 mm. Colliers aluminium et boulons inox.
- 4- Pose traditionnelle ou en déport, avec arceau, candélabre, mur...



Finition & Options

- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1, classe 2 Prismatique ou billes,
- Taille de miniature à très grande.

Formats disponibles

	△	○	◯	□
Miniature	500	450	400	350
Petite	700	650	600	500
Normale	1000	850	800	700
Grande	1250	1050	1000	900
Très grande	1500	1250	1200	1050



Normes



1826-CPR-12-04-05-PAN 1

La gamme Europ

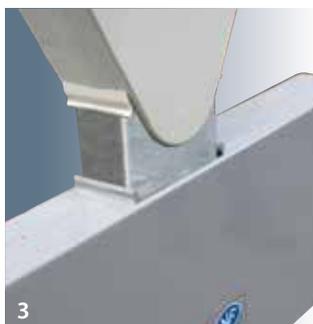
Les points forts :

- Une signalisation esthétique,
- Double face monobloc plus de fixations apparentes,
- Une seule vis suffit pour serrer le panneau sur son ensemble,
- Plus de colliers, ni écrous, ni boulons, ni rondelles.



Caractéristiques

- 1- Panneaux en résine de synthèse injectée assurant haute résistance et longévité,
- 2- Epaisseur du panneau 52 mm,
- 3- Déformation du panneau impossible. Les panneaux sont insensibles aux agressions salines et chimiques,
- 4- Système de fixation intégré aux panneaux
- 5- Mât traversant 80 x 40 acier. Nous consulter pour la fixation sur d'autres supports.



Finition & Options

- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1, classe 2 Prismatique ou billes,
- Taille de miniature à normale.

Formats disponibles

	△	○	◊	□
Miniature	500	450	400	350
Petite	700	650	600	500
Normale	1000	850	800	700



Normes



1826-CPR-12-04-05-PAN4

Type A - Signalisation de danger



Formats de panneaux de type A disponibles :

Format	Dimensions (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	500	•	•	•
Petite	700	•	•	•
Normale	1000	•	•	•
Grande (2)	1250	•	•	-
Très grande (2)	1500	•	•	-

Implantation des panneaux

- Les panneaux de danger, sont toujours implantés en signalisation avancée, avant le point ou le début de la zone à signaler.
- Hors agglomération, la distance normale d'implantation est comprise entre 100 et 200 m. Elle est choisie aussi proche que possible de 150 m sur route et 200 m sur autoroute, sauf difficultés spéciales sérieuses ou avantages marqués à la modifier, notamment pour améliorer la visibilité du signal ou pour tenir compte de la vitesse des véhicules.
- En agglomération, la distance normale d'implantation est comprise entre 0 et 50 m. Elle est choisie aussi proche que possible de 50 m.

Réglementation des principaux dangers à signaler

L'objet de la signalisation de danger est d'attirer de façon toute spéciale l'attention des usagers de la route aux endroits où leur vigilance doit redoubler en raison de la présence d'obstacles ou de points dangereux liés :

- Soit à la structure même de la route : virages, cassis ou dos-d'âne, chaussée rétrécie, déclivités importantes,
- Soit à l'état de la route ou son environnement, chaussée glissante, chute de pierres,
- Soit à des dispositions adaptées à la rencontre d'autres voies de communication : pont mobile, passage à niveau...,
- Soit aux conditions de circulation des véhicules et des piétons : endroit fréquenté par les enfants,
- Circulation à double sens succédant à une section à sens unique,
- Soit à des dispositions ou des circonstances locales, sortie d'usine, voisinage d'une carrière exploitée à la mine.



Utilisation du panneau M1

- Lorsque les panneaux de danger sont placés à une distance différente de la distance normale d'implantation définie au paragraphe précédemment, ils sont complétés par un panneau de distance M1.

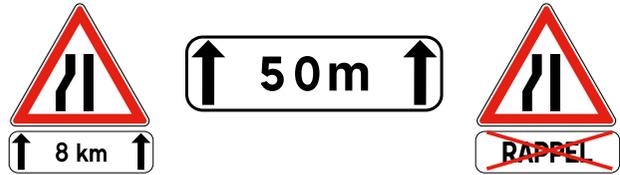


Renforcement par feu R1

- La signalisation des dangers particulièrement graves ne peut être établie que par l'emploi de panneaux de la dimension immédiatement supérieure à celle normalement utilisée. Un feu de balisage et d'alerte de la catégorie R1 peut aussi être utilisé pour renforcer la perception d'un signal de danger.




Utilisation du panneau M2



- Lors du signalement d'une zone dangereuse, il convient, dans la mesure du possible d'en indiquer la longueur sur un panneau d'étendue M2 si la zone est longue ou si elle comporte des intersections. Le panneau de danger complété par un panneau d'étendue M2 est répété de distance en distance, et en tout cas après chaque intersection. Il ne doit jamais porter la mention «RAPPEL» qui est dénuée de tout intérêt.



Panneaux de type M pour signaux de type A

Panneaux	Pour type A	Disponible en Ecolign* - Bretagne - Europ				
		△500	△700	△1000	△1250	△1500
M1	*de distance <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div>50m ex. 1*</div> <div>8 km ex. 2*</div> </div>	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M2	*d'étendue <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div>↑ 50m ↑ ex. 1*</div> <div>↑ 15 km ↑ ex. 2*</div> </div>	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M5b	d'étendue <div style="text-align: center;">STOP 150m M5b</div>	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M9	d'indications diverses Texte 1 ligne <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div> M9b1</div> <div> M9d</div> <div> SAUF RIVERAINS M9z</div> <div> BOUE M9z</div> <div> FEU D'ARRÊT M9g</div> </div>	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
	d'indications diverses. Texte sur 2 ou 3 lignes <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div> M9a</div> <div> VEHICULES SURBAISSES ATTENTION M9j</div> <div> M9j1</div> <div> M9j2</div> <div> CHAUSSEE DEFORMEE M9z**</div> </div>	500 x 350**	700 x 350**	900 x 500**	1000 x 600	1200 x 600

▶ Dimensions maximales pour gamme Europ / ▶ Préciser la distance / ▶ ** Textes sur 2 ou 3 lignes

Textes d'indication diverses M9Z

RAPPEL	CARRIERE
RALENTISSEUR	SORTIE DUSINE
SAUF RIVERAINS	SAUF LIVRAISONS
CHAUSSEE DÉFORMÉE	VOIE PRIVÉE
PAR TEMPS DE PLUIE	CHEMIN PRIVÉ
BOUE	VERGLAS FRÉQUENT
DES 2 CÔTÉS	BROUILLARD FRÉQUENT
SIGNAL AUTOMATIQUE	SAUF TAXI ET BUS
INTERDIT AUX CARAVANES	RISQUE DE VERGLAS
SORTIE DE CAMIONS	ATTENTION ENFANTS

Type AB - Signalisation d'intersection et de priorité



AB1 Intersection où le conducteur est tenu de céder le passage aux véhicules débouchant de la ou des routes situées à sa droite



AB2 Intersection avec une route dont les usagers doivent céder le passage dans le cas où un panneau AB6 ne peut être utilisé



AB25 Carrefour à sens giratoire



AB3a Cédez le passage à l'intersection. Signal de position



CEDEZ LE PASSAGE
AB3a + M9c



***AB5** Arrêt à l'intersection. Signal avancé du AB4



***AB3b** Cédez le passage à l'intersection. Signal avancé de l'AB3a



AB4 Arrêt à l'intersection dans les conditions définies à l'article R.415-6 code de la route. Signal de position



AB6 Indication du caractère prioritaire d'une route



AB7 Fin du caractère prioritaire d'une route

*Montage spécial avec barettes gamme Bretagne, montage sur supports spéciaux pour gamme Europ.

- ▶ *Préciser la distance
- ▶ (2) Les fixations se font à l'aide de 2 colliers sauf pour les panneaux à partir de la gamme grande où il faut 3 colliers (voir page support et fixations).

Distances d'implantation des panneaux avancés et indications de leurs distances

A- En rase campagne

- La distance habituelle d'implantation des panneaux avancés AB1, AB2, AB3 b et AB5 est de 150 m environ.

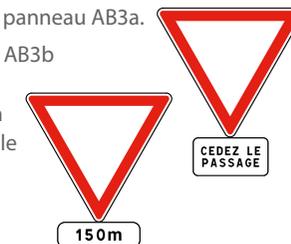
B- En agglomération

- Les distances entre les intersections successives étant très variables, les distances d'implantation des panneaux avancés sont elles-mêmes très variables, les panneaux devant être placés entre l'intersection et celle qui la précède.

Implantation des panneaux de types AB3b & AB3a :

- Le panneau avancé AB3b annonce le panneau AB3a.

En rase campagne, le panneau avancé AB3b est obligatoire. En agglomération, lorsque la vitesse est limitée à 50 km/h ou à une valeur inférieure, il est possible de ne pas implanter un AB3b de signalisation avancée.



Rétro réflexion des panneaux de type AB : En agglomération, tous les panneaux de type AB sont obligatoirement rétro-réfléchissants de classe 2.

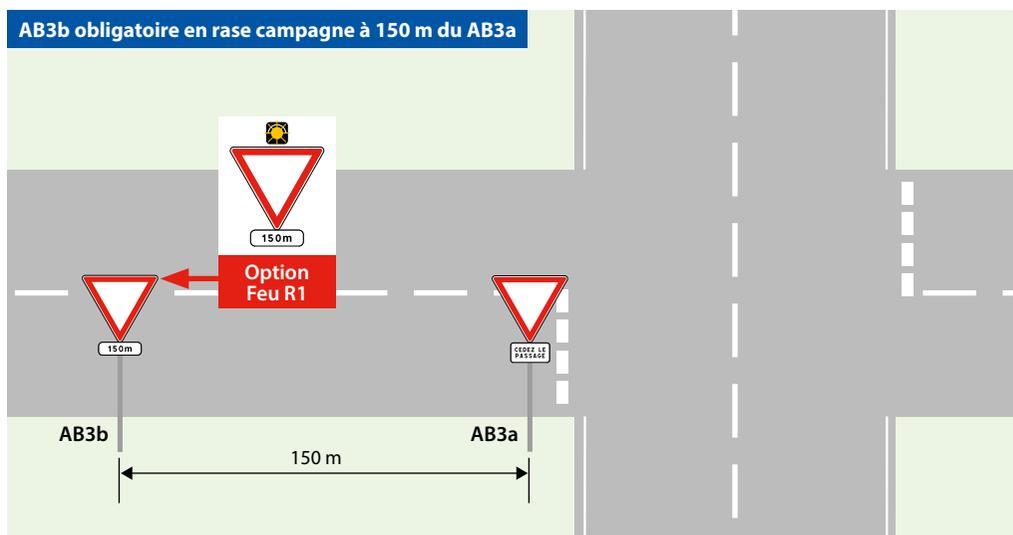
Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm) Triangle	Dim. (mm) AB4	Dim. (mm) AB6/AB7	Ecolign®	Bretagne	Europ (1)
Miniature	500	400	350	•	•	•
Petite	700	600	500	•	•	•
Normale	1000	800	700	•	•	•
Grande (2)	1250	1000	900	•	•	-
Très grande (2)	1500	1200	1050	•	•	-

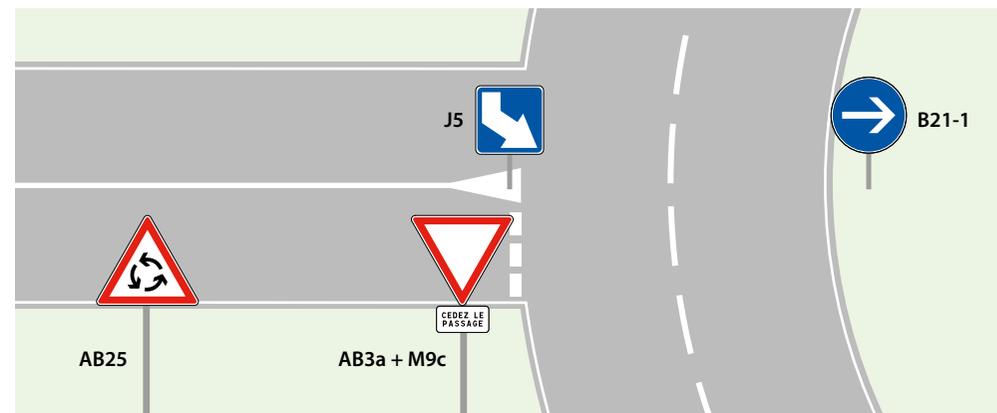
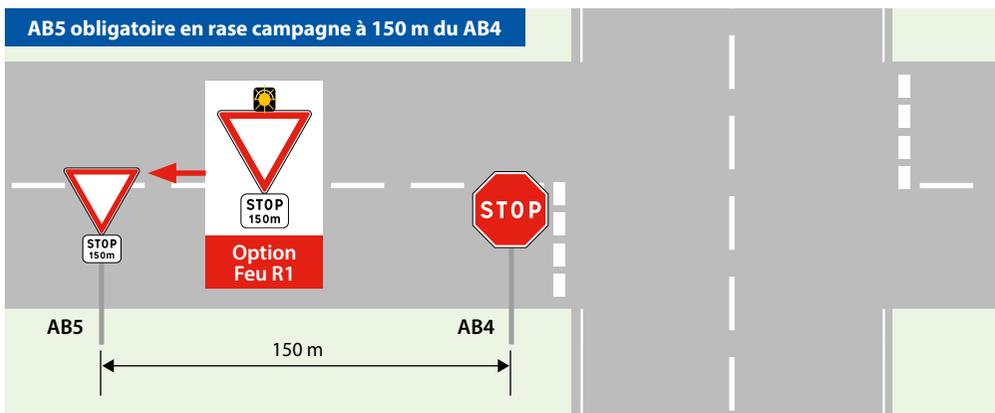
⚠ *AB6 et AB7 : 3 colliers G et TG pour les gammes Ecolign et Bretagne

⚠ *Triangles colliers TG pour les gammes Ecolign et Bretagne

⚠ *AB4 : 3 colliers G et TG pour Ecolign et TG pour Bretagne



Type AB - Signalisation d'intersection et de priorité



Implantation des panneaux de type AB5 & AB4 :

A- En rase campagne

- Le panneau avancé AB5 annonce le panneau AB4. En rase campagne : le panneau AB5 est obligatoirement mis en place.

B- En agglomération

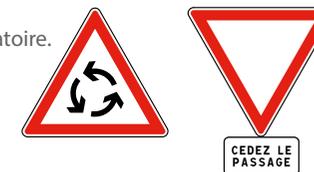
- Lorsque la vitesse est limitée à 50 km/h ou à une valeur inférieure, sur la branche de route, il est possible de ne pas implanter le panneau AB5 de signalisation avancée.



Implantation des panneaux de type AB25 :

A- En rase campagne

- Le panneau AB25 annonce la présence d'un carrefour à sens giratoire. Il est utilisé sur toutes les catégories de routes.



Panonceaux de type M pour signaux de type AB

Panonceaux	Panneaux types AB1, AB2, AB3a, AB4, AB6 & AB7	Disponible en Ecolign® - Bretagne - Europ ⁽¹⁾					
		△ 500	△ 700	△ 1000	△ 1250	△ 1500	
M1	*de distance	1000m*					
M4	de catégorie	M4d1 M4d2					
M5	*relatif au stop	STOP 150m M5*					
M7	de schéma	M7 PANONCEAU SCHEMA : Indiquer la route principale à l'aide des lettres de A à H, les routes secondaires par les chiffres de 1 à 8.					
M9c	d'indications diverses	CEDEZ LE PASSAGE M9c pour AB3a					
			350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
			350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300**	700 x 350**
			350 x 250	500 x 350	500 x 500	700 x 700	-
			350 x 350	500 x 500	700 x 700	900 x 900	1050 x 1050
			350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300**	700 x 350**



▶ Dimensions maximales pour gamme Europ.
 ▶*Préciser la distance

Type B - Signalisation d'interdiction et de fin d'interdiction



B0 Circulation interdite à tout véhicule dans les 2 sens



B1 Sens interdit à tout véhicule



B1j Répétition d'interdiction d'accès à contresens de bretelles de sortie autoroutes et routes à chaussées séparées sans accès riverain (3)



B2a Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection



B2b Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection



B2c Interdiction de faire demi-tour sur la route suivie jusqu'à la prochaine intersection



B3 Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur autres que ceux à deux roues sans side-car



B3a Interdiction aux transports de plus de 3.5 t. de dépasser tous les véhicules moteur autres que les 2 roues sans side-car



B4 Arrêt au poste de douane



B5a Arrêt au poste de gendarmerie



B5b Arrêt au poste de police



B5c Arrêt au poste de péage



B7a Accès interdit aux véhicules à moteur à l'exception des cyclomoteurs



B7b Accès interdit à tous les véhicules à moteur



B8 Accès interdit aux véhicules affectés au transport de marchandises.



B9a Accès interdit aux piétons



B9b Accès interdit aux cycles



B9c Accès interdit aux véhicules à traction animale



B9d Accès interdit aux véhicules agricoles à moteur



B9e Accès interdit aux voitures à bras à l'exclusion de celles visées à l'article R.412-34 du code de la route



B9f Accès interdit aux véhicules de transport en commun de personnes



B9g Accès interdit aux cyclomoteurs



B9h Accès interdit aux motocyclettes et motocyclettes légères, au sens de l'article R.311-1 du code de la route



B9i Accès interdit aux véhicules tractant une caravane ou remorque de plus de 250 kg, tel que le PTAC ne dépasse pas 3,5 t.



B10a Accès interdit aux véhicules de transport dont la longueur est supérieure au nombre indiqué*



B11* Accès interdit aux véhicules dont la largeur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



B12* Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



B13* Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRA excède le nombre indiqué



B13a* Accès interdit aux véhicules pesant sur un essieu plus que le nombre indiqué



B14* Limitation de vitesse. Ce panneau notifie l'interdiction de dépasser la vitesse indiquée



B15 Céder le passage à la circulation venant en sens inverse



B16 Signaux sonores interdits



B17* Interdiction aux véhicules de circuler sans maintenir entre eux un intervalle au moins égal au nombre indiqué



B18a Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises explosives ou facilement inflammables



B18b Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises susceptibles de polluer les eaux



B18c Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises dangereuses



B19* Autres interdictions dont la nature est indiquée par une inscription sur le panneau



B31 Fin de toutes les interdictions précédemment signalées, imposées aux véhicules en mouvement



B33 Fin de limitation de vitesse



B34 Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3



B34a Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3a



B35 Fin d'interdiction de l'usage de l'avertisseur sonore



B39 Fin d'interdiction dont la nature est indiquée sur le panneau

Disponible en gamme

Format	Dimensions (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	450	•	•	•
Petite	650	•	•	•
Normale	850	•	•	•
Grande ⁽²⁾	1050	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1250	•	•	-

*Informations à préciser.

(1) Europ est disponible uniquement en Cl.1 et Cl.2.

(2) Les fixations se font à l'aide de 2 colliers sauf pour les panneaux à partir de 1050 mm ou il faut 3 colliers (voir page supports et fixations).

(3) Dimension pour le B1j : Normale 700 mm / Grande 900 mm / Très grande 1050 mm. Disponible en gamme : Ecolign & Bretagne

Prescriptions à signaler

L'objet de la signalisation de prescription est de porter à la connaissance des usagers de la route les interdictions et obligations particulières résultant de mesures réglementaires complétant le code de la route.

Les panneaux de prescription se subdivisent en quatre catégories :



A- panneaux d'interdiction



B- panneaux d'obligation



B- panneaux de fin de prescription



B- panneaux de prescription zonale

- Les panneaux de prescription sont placés au voisinage immédiat de l'endroit où celle-ci commence à s'imposer. Ils doivent être répétés après chaque intersection autre que celles avec des voies privées non ouvertes à la circulation publique ou des chemins de terre.

Doublement des panneaux d'interdiction

- Sur les autoroutes et les routes à plus de deux voies à chaussées séparées par un terre-plein central, les panneaux de signalisation d'interdiction placés à la droite de la route sont répétés de l'autre côté de la chaussée ou sur un portique au-dessus des voies.



Sens interdit :

- Le panneau B1 indique au début des chaussées en sens unique que les véhicules peuvent seulement y circuler en sens inverse. Lorsque l'interdiction ne s'applique pas d'une façon permanente, il y a lieu d'utiliser de préférence un panneau mobile occultable ou pliable complété par un panonceau d'indications diverses M9. Il peut également être complété par un panonceau de distance M1.



- L'existence d'un sens interdit doit faire l'objet d'une signalisation placée, non seulement au début de la section concernée, mais aussi à toutes les intersections (autres que celles avec des voies privées non ouvertes à la circulation publique ou des chemins de terre) par lesquelles des véhicules peuvent accéder à cette section.



Panneau B1J :

- Pour prévenir les contresens sur les bretelles de sortie des autoroutes et des routes à chaussées séparées, en répétition des panneaux B1 déjà implantés. Décor B1 sur fond jaune vif fluorescent.

A l'entrée d'une agglomération :

- Les prescriptions de circulation applicables sont portées à la connaissance des usagers par des panneaux implantés après le panneau d'entrée d'agglomération.
- Ces prescriptions ne sont applicables que sur la route sur laquelle est implanté le panneau, sauf quand la prescription est donnée par un panneau de prescription zonale, et quand le panneau de prescription est complété par un panonceau M9z portant la mention «Dans toute l'agglomération».

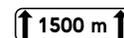
Réglementation implantation du panneau B14 :



Hors agglomération, s'il existe une limitation de vitesse inférieure à la réglementation générale, un panneau B14 est implanté après chaque intersection rencontrée.

Il est conseillé de répéter ces panneaux à intervalles réguliers. Ils sont alors complétés, soit par un panonceau d'étendue M2, soit par un panonceau M9 RAPPEL.

RAPPEL



Soit par un panonceau M9

Soit par un panonceau M2

Vitesse limitée par temps de pluie

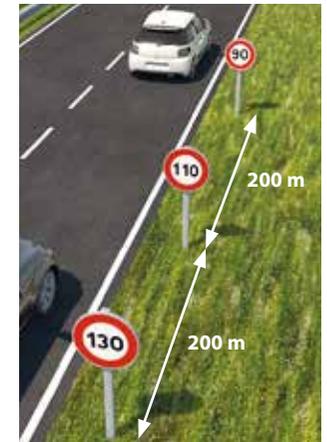
Sur route → →

Sur certaines autoroutes, ou routes à chaussées séparées par un terre-plein central →

Sur autoroute →

Dégressivité de la vitesse sur autoroutes et chaussées séparées.

- Si la limitation de vitesse exige d'une proportion notable de véhicules une décélération importante, il est recommandé de placer un premier panneau B14 avec un panonceau de distance M1 et de répéter le signal B14 à la distance indiquée sur le premier panneau. Sur les autoroutes et les routes à chaussées séparées, on implante plusieurs panneaux avec l'indication de vitesses dégressives par paliers de 20 km/h.



Les interdictions B2a, B2b, B2c peuvent être renforcées par l'implantation des balises J11 certifiées.



Type B - Signalisation d'obligation et de fin d'obligation

						
B21-1 Obligation de tourner à droite avant le panneau	B21-2 Obligation de tourner à gauche avant le panneau	B21a1 Contournement obligatoire par la droite	B21a2 Contournement obligatoire par la gauche	B21b Direction obligatoire à la prochaine intersection tout droit	B21c1 Direction obligatoire à la prochaine intersection à droite	B21c2 Direction obligatoire à la prochaine intersection à gauche
						
B21d1 Directions obligatoires à la prochaine intersection tout droit ou à droite	B21d2 Directions obligatoires à la prochaine intersection tout droit ou à gauche	B21e Directions obligatoires à la prochaine intersection à droite ou à gauche	B22a Piste ou bande obligatoire pour les cycles sans side-car ou remorque	B22b Chemin obligatoire pour piétons	B22c Chemin obligatoire pour cavaliers	B25 Vitesse minimale obligatoire (Préciser la vitesse)
						
B26 Chaînes à neige obligatoires sur au moins deux roues motrices	B27a Voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun	B27b Voie réservée aux tramways	B29 Autres obligations dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau	B40 Fin de piste ou bande obligatoire pour cycle	B41 Fin de chemin obligatoire pour piétons	B42 Fin de chemin obligatoire pour cavaliers
						
B43* Fin de vitesse minimale obligatoire	B44 (XB2) Fin d'obligation de l'usage des chaînes à neige	B45a Fin de voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun	B49 Fin d'obligation dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau			

Girakub'



Economique, il remplace avantageusement l'installation de 4 panneaux B21 !

Sécurisez vos carrefours ! Simple, robuste et rapide à installer pour vos petits giratoires.

Avec l'installation d'un Girakub' de Nadia Signalisation vous allez enfin rendre obligatoire le contournement de vos giratoires.

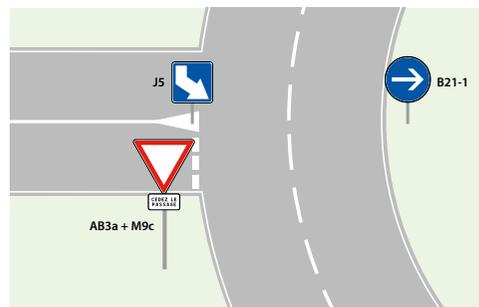
- Très résistant, réalisé en polyéthylène blanc.
- Fixation au sol par 4 chevilles et vis fournies.



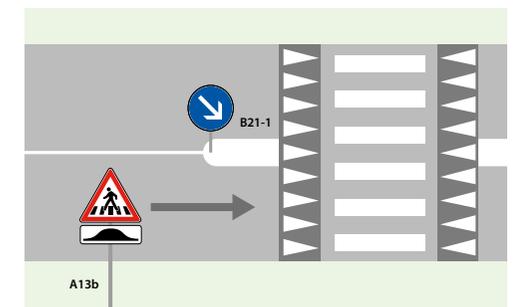
Quand utiliser le panneau B21

Utilisation du B21.1

Obligation de tourner avant le panneau. Il ne peut pas être employé si l'usager a le droit de suivre plus d'un itinéraire au carrefour. La flèche indique la direction à suivre.



Utilisation du B21 a1
Contournement obligatoire. La flèche indique la chaussée à emprunter.



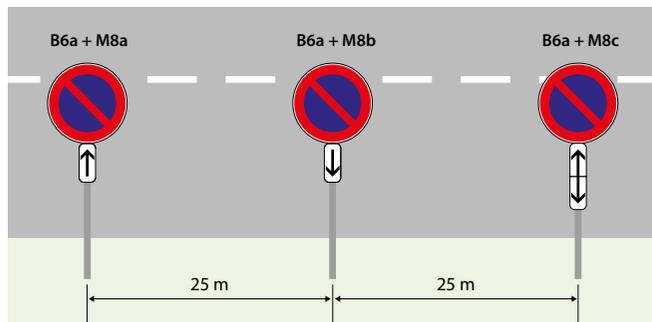
Type B - Panneaux relatifs au stationnement



B6a1 Stationnement interdit
B6a2 Stationnement interdit du 1^{er} au 15 du mois
B6a3 Stationnement interdit du 16 à la fin du mois
B6d Arrêt et stationnement interdit

Stationnement interdit ou réglementé

Par dérogation à l'article 8, toutes les interdictions et restrictions de stationnement ne s'appliquent que du côté de la route sur lequel les panneaux sont placés. Elles s'appliquent au-delà du signal dans le sens de la marche jusqu'à la prochaine intersection. Lorsque la distance entre deux intersections successives est supérieure à 75 m en agglomération ou 500 m en rase campagne, on peut, pour rappeler l'interdiction, implanter un ou plusieurs panneaux B6a intermédiaires complétés par un panonceau d'application M8c.



Panonceaux M6i :

Ils signalent que le stationnement est réservé aux véhicules électriques pendant la durée de recharge de leurs accumulateurs et complètent les panneaux B6d.



Disponible en gamme

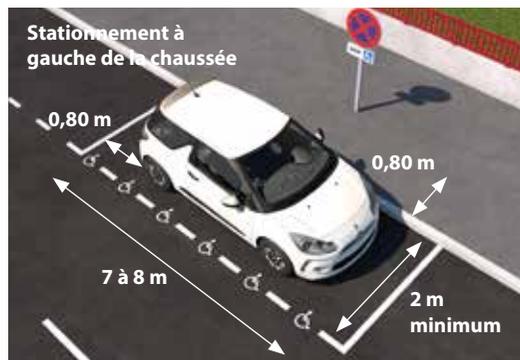
Format	Dim. (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	450	•	•	•
Petite	650	•	•	•
Normale	850	•	•	•
Grande ⁽²⁾	1050	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1250	•	•	-

Réglementation du stationnement PMR (Personnes à Mobilité Réduite)



- ▶ Signalisation verticale autorisée : B6d + M6h
- ▶ Signalisation par un marquage au sol conforme

Ne pas utiliser le CE14 sur la voie publique !



Type B - Panneaux relatifs aux zones de stationnement



B6b1 Entrée d'une zone à stationnement interdit
B6b2 Entrée d'une zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle
B6b3 Entrée d'une zone à stationnement de durée limitée
B6b4 Entrée d'une zone à stationnement payant
B6b5 Entrée d'une zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle et à durée limitée



B50a Sortie de zone à stationnement interdit
B50b Sortie de zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle
B50c Sortie de zone à stationnement de durée limitée avec contrôle par disque
B50d Sortie de zone à stationnement payant
B50e Sortie de zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle et à durée limitée avec contrôle par disque

Les exceptions

Lorsque dans le cadre d'une réglementation du stationnement il est édicté des exceptions, il convient pour les signaler d'utiliser :



- S'il s'agit d'apporter une atténuation à la réglementation générale, un panneau de type C50 portant par exemple l'inscription « stationnement autorisé sur trottoir » ;



- S'il s'agit au contraire d'indiquer des interdictions supplémentaires, un panneau de type B6a complété éventuellement par un panonceau.

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Petite	500	•	•	•
Normale	700	•	•	•
Grande	900	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1050	•	•	-

▶ *Informations à préciser.

▶ (2) Les fixations se font à l'aide de 2 colliers sauf pour les panneaux à partir de 1050 mm ou il faut 3 colliers (voir page supports et fixations)

Type B - Panneaux relatifs aux nouvelles zones de circulation



B52 Entrée de zone de rencontre



B53 Sortie de zone de rencontre



B54 Entrée d'une aire piétonne



B55 Sortie d'une aire piétonne

Définition d'une aire piétonne :

- Section ou ensemble de sections de voies en agglomération, hors routes à grande circulation, constituant une zone affectée à la circulation des piétons de façon temporaire ou permanente. Dans cette zone, sous réserve des dispositions de l'article R. 431-9, seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci.

Définition d'une zone de rencontre :

- Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.



B30 Entrée d'une zone 30



B51 Sortie d'une zone 30



Définition d'une zone 30 :

- Section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Zone de circulation restreinte :



B56 Entrée de zone de circulation restreinte (ZFE)



M11d associé au B56



B57 Sortie de zone de circulation restreinte (ZFE)

Zone d'obligation d'équipements hivernaux :



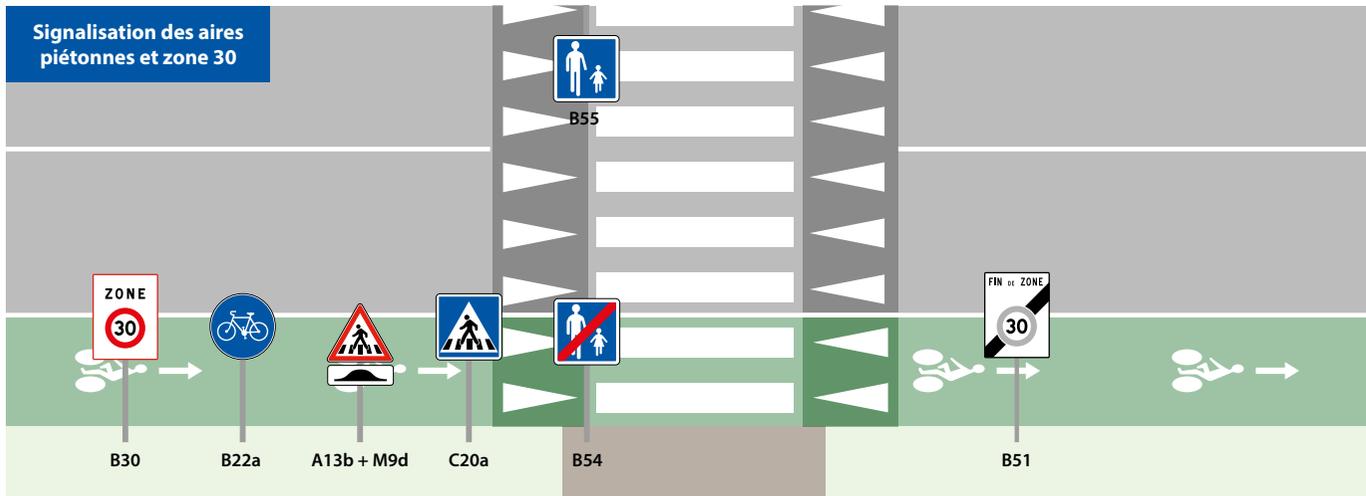
B58 Entrée de zone d'obligation d'équipements en période hivernale



M11 b1 associé au B58



B59 Sortie de zone d'obligation d'équipements en période hivernale



B52, 53, 54 & 55 Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Petite	500	•	•	•
Normale	700	•	•	•
Grande	900	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1050	•	•	-

B30, B51, B56 & B57 Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Petite	500 x 650	•	•	•
Normale	700 x 900	•	•	-
Grande	900 x 1150	•	•	-

B58 & B59 Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign*	Bretagne	IDF*
Petite	600 x 900	•	•	-
Normale	1200 x 1800	-	-	•
Grande	1600 x 2400	-	-	•

*Ile De France

Panonceaux de type M pour signaux de type B

Panonceaux		Pour type B	Disponible en Ecolign® - Bretagne - Europ ⁽¹⁾				
			Ø 450	Ø 650	Ø 850	Ø 1050	Ø 1250
M1*	de distance *Valeur à préciser	* 50m 7,5 km *	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M2*	d'étendue *Valeur à préciser	* ↑ 50m ↑ ↑ 15 km ↑ *	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M3	de position, directionnel *Valeur à préciser **Orientation à préciser	M3b1 → ← M3b2	350 x 150	500 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350
		M3b3* → 30 m ← 30 m M3b4*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
		M3a1** ↘ ↙ M3a2** ↓ M3d	350 x 250	350 x 350	500 x 350	**M3a1 et 2 500 x 500	**M3a1 et 2 700 x 700
M4	de catégorie *Valeur à préciser	M4a M4b M4c M4d1 M4d2 M4f* 5,5t M4s M4t M4u* 2m M4w M4x	350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350
		M4g M4i M4j M4k M4l M4m M4p M4q M4r* 2t 3,5m	350 x 250	350 x 350	500 x 350	500 x 500	700 x 700
		M4e ex.1 VEHICULES LENTS	-	-	700 x 350	-	1000 x 600
		M4e ex.2 REMORQUES ET SEMI-REMORQUES	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M6	complémentaires aux panneaux de stationnement et d'arrêt *Valeur à préciser	M6a M6b* M6d1 M6d2* 10h-18h 1h: 2€ M6f* M6h SAUF M6g* 1 HEURE : 2€ 6 HEURES : 6€ M6i SAUF M6j SAUF M6k2	500 x 150	500 x 150	500 x 150	500 x 150	-
		M6c	350 x 350	350 x 350	500 x 350	500 x 350	-
		M6e M6g	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	-
M8	d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt *Valeur à préciser	M8a M8a bis* M8b M8d M8d bis* M8e M8e bis* M8f M8f bis* M8c	350 x 150	500 x 200	500 x 200	500 x 200	-
		M8c bis*	350 x 150	500 x 200	700 x 200	700 x 200	-
M9	d'indications diverses	M9v1 INTERDIT SAUF M9v2	500 x 350	500 x 350	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
		M9z ex.1 RAPPEL M9z ex.2 CARRIÈRE M9z ex.3 BOUE Liste complète voir p. 13	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
		M9z ex.1 RISQUE DE VERGLAS M9z ex.2 PAR VERGLAS OU BROUVILLARD M9z ex.3 INTERDIT AUX CARAVANNES ET CAMPING-CARS Liste complète voir p. 13	700 x 200	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
M11	prescriptions diverses	M11c1 ex D D DE 19h à 9h M11c2 ex INTERDIT SAUF DE 19h à 9h M11b	350 x 250	350 x 350	500 x 350	500 x 500	700 x 700
		Texte long	700 x 200	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
		Texte court	500 x 200	500 x 200	700 x 350	900 x 500	1000 x 600

Type C - Panneaux de signalisation d'indication



Objet de la signalisation d'indication

L'objet de la signalisation d'indication est de porter à la connaissance des usagers de la route des informations utiles à la conduite des véhicules : indications relatives à l'usage et à la praticabilité des voies, annonce de certains aménagements. Certains de ces signaux recouvrent des prescriptions particulières. La signalisation d'indication est réalisée à l'aide de panneaux de type C.

- ▶ *Type C / Gamme supérieure et exceptionnelle.
- ▶ (2) Au delà de 900 mm fixation par 3 colliers (voir page supports).

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	350	●	●	●
Petite	500	●	●	●
Normale	700	●	●	●
Grande ⁽²⁾	900	●	●	-
Très grande ⁽²⁾	1050	●	●	-
Supérieure ⁽²⁾	1200	-	●	-
Exceptionnelle ⁽²⁾	1500	-	●	-



Type CE - Panneaux de signalisation d'indication des services



Objet de la signalisation des services

L'objet de la signalisation des services est de porter à la connaissance des usagers de la route la proximité ou la présence de services ou d'installations rares ou isolés, susceptibles de leur être utiles et accompagnés, selon la nature de ces services ou installations, d'une possibilité de stationnement. Cette signalisation est réalisée à l'aide des panneaux de type CE et/ou du panneau C1a.

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign*	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	350	•	•	•
Petite	500	•	•	•
Normale	700	•	•	•
Grande ⁽²⁾	900	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1050	•	•	-
Supérieure ⁽²⁾	1200	-	•	-
Exceptionnelle ⁽²⁾	1500	-	•	-



Panonceaux de type M pour signaux de type C & CE

Panonceaux	Pour type C & CE	Disponible en Ecolign® - Bretagne - Europ ⁽¹⁾				
		□ 350	□ 500	□ 700	□ 900	□ 1050
M1	*de distance M1a 27 km 50m 7,5 km	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M2	*d'étendue M2a 50m 15 km	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M3	*de position directionnel M3a1 M3a2	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	M3b1 M3b2 M3b3* M3b4*	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M4	de catégorie M4a M4b M4c M4d1 M4d2 5.5t M4f* M4w M4x M4z M4g M4i M4n M4y	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
	M4c M4i M4n M4y	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M6	de stationnement M6c	350 x 150	350 x 150	700 x 200	700 x 200	-
	M6K1	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M9	d'indications diverses M9d M9z M9z	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
	M9e M9f M9z	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M10	d'identification dérogations M10c1 M10c2 M10a/C107-C207 M10b/C107-C207 M10z	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M11	prescriptions diverses M11a M11b	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	M11c1 ex M11c2 ex M11d associé au B56	-	500 x 300	700 x 350	900 x 500	-

Type C3, 14, C25 & C117 - Autres signaux d'indication

► Dimensions maximales pour gamme Europ
► *Préciser la distance / ► ** Textes sur 2 ou 3 lignes



C3



C14*



C25a



C25b modèle 1



C25b modèle 2



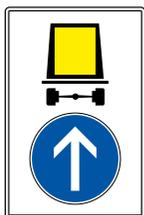
C25b modèle 3

Disponible en GAMME

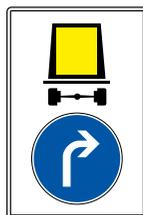
Réf.	Dimensions (mm)	Bretagne	IDF*
C3	600 x 800	•	-
C14	900 x 1300	•	-
C25	1600 x 2400	-	•

► Plaquettes amovibles, nous consulter

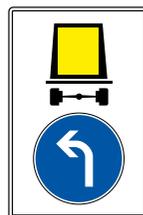
*Ile De France



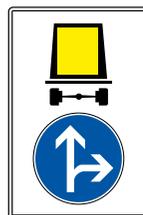
C117b21b



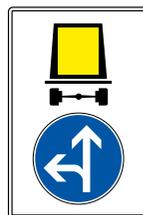
C117b21c1



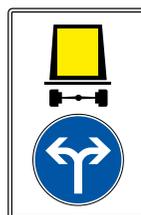
C117b21c2



C117b21d1



C117b21d2



C117b21e

Disponible en GAMME

Réf.	Dimensions (mm)	Bretagne
C117	900 x 1200	•
	1050 x 1500	•



Balises et balisettes J1, J3 & J4

Type de virage ou de danger

Classe du virage	Vitesse estimée dans le virage (1)	Présignalisation	Type de balise
A	supérieure à 82 km/h	A1*	-
B	entre 74 et 82 km/h	A1*	J1
C	entre 50 et 74 km/h	A1*	J1 + J4
D	inférieure à 50 km/h	A1*	J4

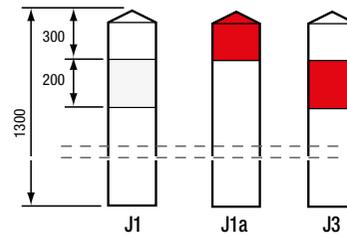
*Si en approche du virage la visibilité est mauvaise
(1) Estimation faite sur la base d'une circulation à 90 km/h

Balise J1

Les balises J1 ont pour objet de matérialiser le tracé extérieur des virages qui peuvent ne pas apparaître clairement aux automobilistes. Dans les sections fréquemment enneigées, la partie de la balise située au-dessus de la bande rétroréfléchissante peut être de couleur rouge (cf. art. 41-2). La balise est alors dénommée J1bis et ses règles d'implantation sont identiques à celles de la balise J1.



Balises J1 & J3



► Anneau blanc Classe 2, Balise ø 200
J1 : Balise de virage
J3 : Balise d'intersection Classe 2 obligatoire



Balise J3

Ont pour objet de matérialiser, hors carrefour à sens giratoire, une intersection, et ce, quel que soit le régime de priorité établi. Une balise J3 est placée à chaque angle formé par les voies sécantes.

Balises	
J1	Collier blanc
J1 a	à tête rouge
J3	collier rouge
J1 ou J3	colliers rouge ou blanc classe 2*

►*A préciser ou nous consulter



En rase campagne, les balises J1 (balisage des virages) et J3 (signalisation de position des intersections de route) ont toujours un revêtement de film Cl.2.

Balises J4 - De virage et d'obstacles



J4 - Balises de virage

Balise J4

Les balises J4 ont pour objet de compléter (J4 multichevrons) ou de remplacer (J4 monochevron) les balises J1, lorsque le renforcement de l'alerte est nécessaire.

Disponible en GAMME

Balise J4 (Dim. mm)	Ecolign®	Bretagne
400 x 400	•	•
600 x 600	•	•
800 x 400	•	•
1200 x 400	•	•
1200 x 600	•	•
1600 x 400	•	•
2000 x 400	•	•
1800 x 600	•	•
2400 x 600	•	•



Balises J5 - Tête d'îlot



J5 - Balise de tête d'îlot

Balise J5

La balise J5 a pour objet de signaler le nez d'un îlot séparateur ou l'origine d'un terre-plein séparant deux courants de sens de circulation opposés, à l'exclusion des îlots peints.

► J5 ne peut être implantée qu'après une ligne blanche continue.

Balise J5	Ecolign*	Bretagne	Europ
350 x 350	•	•	•
500 x 500	•	•	•
700 x 700	•	•	•
900 x 900	•	•	-
1050 x 1050	•	•	-

► (1) Europ est disponible uniquement en Cl.1 et Cl.2.

Panneaux auto-relevables



Fixation : platine + douilles sur plots élastiques



Fixation sur fourreau : 90 x 50 mm (non fourni)

Balise	Référence Classe 1	Référence Classe 2
J5 350	J5 PA 350	J5 PA 350 cl2
J5 500	J5 PA 500	J5 PA 500 cl2
J5 700	J5 PA 700	J5 PA 700 cl2
J4 400	J4 PA 400	J4 PA 400 cl 2
B21a1 450*	B21 PA 450	B21 PA 450 cl2
B21a1 650*	B21 PA 650	B21 PA 650 cl 2

*Pour autres B21 : Préciser la référence. Sur cheville ou 80 x 40, à préciser.

Balises J10 - A7 / A8 bis & signalisation de type G

Balises J10

Ces balises ont pour objet d'indiquer aux usagers la distance restant à parcourir avant d'atteindre un passage à niveau.



J10G

À implanter à 150 m du passage à niveau.



J10G

À implanter à 100 m du passage à niveau.



J10G

À implanter à 50 m du passage à niveau.



A7 bis

Implantation à gauche

A8 bis

Implantation à droite



Balises type J10 à l'unité. Préciser l'implantation gauche ou droite A7/A8 bis 1000.



G1a

Pour portique



G3



G1b



M9h



G1c



A8 avec feu R1

Balises	Dimensions en mm
G1 - G1b	1150 x 750
G1a	1150 x 950
G1c	750 x 1550
G3	600 x 350
M9h	900 x 500

Renforcement par feu R1 ou panneau M9h

En zones dangereuses renforcement de la signalisation des passages à niveau avec un feu de balisage R1.



Balisettes J11 / J12 - Auto-relevables

- Balisage permanent J11 ou J12, s'efface sous les chocs et reprend sa place automatiquement,
 - Visible de nuit grâce à ses 2 colliers rétro réfléchissants (450 cd-lux/m²).
- Dimensions :
H : 750 / Ø 200 mm.



Stockage optimisé sur palette



Balises	Réf.
Blanche - Balisage axial	J11
Verte - Balisage des divergents et convergents	J12

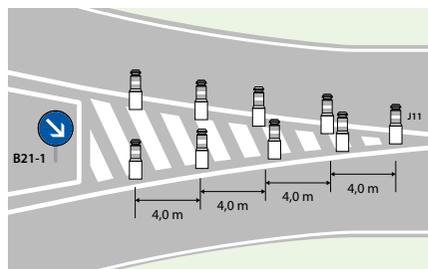
Principe de montage :

- Fixation de la base (partie noire),
- Mise en place de la balise sur sa base par 1/4 de tour,
- Système démontable : déblocage du clip via un tourne vis plat au niveau de la base.

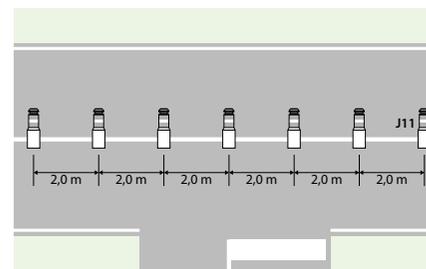
Avantages :

- Facilité de montage et gain de place lors du transport,
- Base large, moins d'effets de chocs sur la partie haute de la balise,
- Possibilité de ne remplacer que la partie haute en cas de casse,
- Utilisation de matière recyclée pour la base et le bouchon haut.

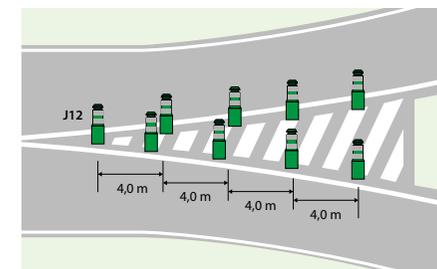
Implantation des balises J11 - J12



Balise J11 pour renforcement marquage au sol, signalisation d'obstacle et guidage.



En rase campagne : 24 m
Points particuliers : 12 m
Agglomération : 2 m



Balise J12 pour renforcement des voies divergentes.
Association possible avec musoir (p.36)

Balises J13

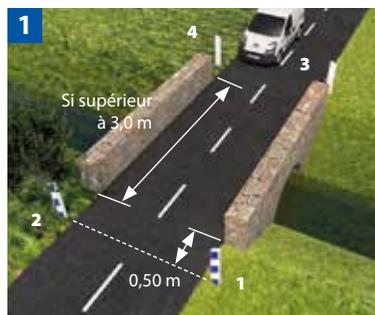
Elles sont utilisées pour signaler les obstacles, et doivent être perceptibles dans les 2 sens de circulation. Sur les routes de largeur inférieure à 7 m, à l'abord des petits ouvrages situés à proximité immédiate de la chaussée pouvant constituer des obstacles dangereux.

- 1- Obstacles de longueur égale ou supérieure à 3 m : une J13 à chaque extrémité. Dans ce cas, les balises ne comportent des bandes que sur la face du sens de circulation.
- 2- Obstacles de longueur inférieure à 3 m : une seule J13 avec bandes sur les 2 faces est implantée avant la 1ère extrémité de l'obstacle.

Si l'obstacle masque la perception de la balise pour l'un des sens de circulation, 2 balises sont implantées comme dans le cas précédent.



Pied avec fourreau



Balise J13	
Simple face SF	250 x 1200 mm
Double faces DF	250 x 1200 mm

- ▶ *Balises J13 : N'oubliez pas de préciser droite ou gauche.
- ▶ *Balises J13 : Disponibles uniquement en CI.2
- ▶ Livrée avec fourreau 50 x 30 mm (longueur scellement : 400 mm).

Balises de musoir J14A Miroirs routiers normés - En inox incassable



Photo non contractuelle

Balises J14a

Les balises J14a ont pour objet de signaler la position des divergents. Elles s'implantent sur les zones de voies divergentes matérialisées par un marquage au sol de hachures blanches sur lesquels le trafic est très important.

- Musoir J14A 1000 modèle ouvert ou fermé vert,
- Musoir J14A 2000 modèle ouvert ou fermé vert,
- Réalisé en PEHD de couleur vert teinté dans la masse,
- Visible de jour comme de nuit avec ses 2 triangles rétrofléchissant en film certifié cl2,
- Pose : fixation au sol par lests ou ancrages (ancrages fournis / lests non fournis).

Dimensions	Musoir 1000	Musoir 2000
Hauteur	1200 mm	1700 mm
Profondeur au sol	700 mm	1200 mm
Poids	30 kg	43 kg

[► Nous consulter](#)

L'emploi des miroirs est strictement interdit hors agglomération. En agglomération, le miroir doit être considéré comme un palliatif et n'être utilisé que si les travaux nécessaires à l'amélioration de la visibilité ne peuvent être réalisés.



600 x 400



800 x 600



Ø 600

Caractéristiques :

Nos miroirs convexes sont en acier inoxydable. Ils sont montés sur un caisson aluminium qui sert à la fois de protection et d'encadrement. La face est rayée en noir et blanc. Les dimensions sont conformes à la réglementation.

- Miroirs garantis : 5 ans (Hors vandalisme ou accident),
- Doit-être utilisé seulement en agglomération.

Conditions :

- Mise en place d'un régime de priorité (AB4)
- Distance entre la bande d'arrêt et le miroir < 15 m
- Hauteur d'implantation : 2,30 m
- Limitation de la route prioritaire : maxi 50 km/h

Les montages possibles :



Fixation 150 mm pour collier 80 x 80 mm et candélabre Ø 76 mm



Fixation 200 mm pour collier 90 mm (Colliers fournis avec la fixation)



Vue arrière rails de 8 mm

L'orientation du miroir s'effectue par un système de chapes aluminium qui permettent toutes positions par simple serrage de 2 boulons. À préciser à la commande.

Miroir Inox	Encadrement	Réf.
600 x 400 mm	900 x 600 mm	Mi 40 60
800 x 600 mm	1200 x 900 mm	Mi 60 80
Ø 600 mm	900 x 900 mm	Mi 60

Tarif miroir fixation comprise

Ralentisseurs

Ralentisseur pour voies privées

- Réduit la vitesse,
- Implantation uniquement dans les voies privées,
- Disponible en jaune ou en noir avec terminaisons associées.

Terminaison de ralentisseur

- Corps et terminaison de ralentisseur réalisés en PVC recyclé très résistant,
- Surface striée antidérapante,
- Dimensions corps central : 500 x 350 x 45 mm,
- Dimensions extrémités : 175 x 350 x 45 mm,
- Équipé de 4 réflecteurs.



Photos non contractuelles



Photo non contractuelle

Coussins Berlinois

Coussins Berlinois pour voies publiques

Réduit la vitesse des automobilistes sans gêner leur circulation

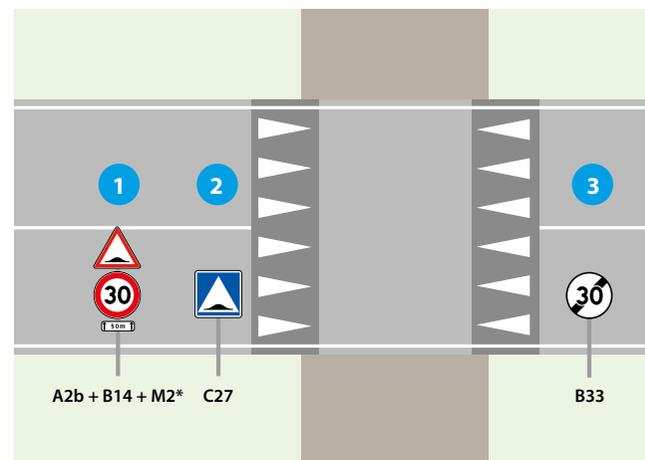
- Coussins de couleur rouge brique avec des bandes rétro réfléchissantes blanches et antidérapantes.
- Reliefs de grande épaisseur garantissant un coefficient SRT durable dans le temps; répond à la norme NFEN13036-4, il est conforme aux exigences du CERTU (>0.45). Coefficient de glissance humide 0.50 en.

Caractéristiques :

- Constitué de 8 éléments en caoutchouc rouge brique.
- Dim . L 3000 x larg 1800 x H 65 mm.
- Livré avec fixations par chevilles et tirefonds, bouchons caoutchouc et éléments de liaison des modules. Pose : 6 trous de fixation par élément soit 44 points d'ancrage.

Signalisation des ralentisseurs

Dos d'âne coussin hors zone 30



Séparateurs de voies



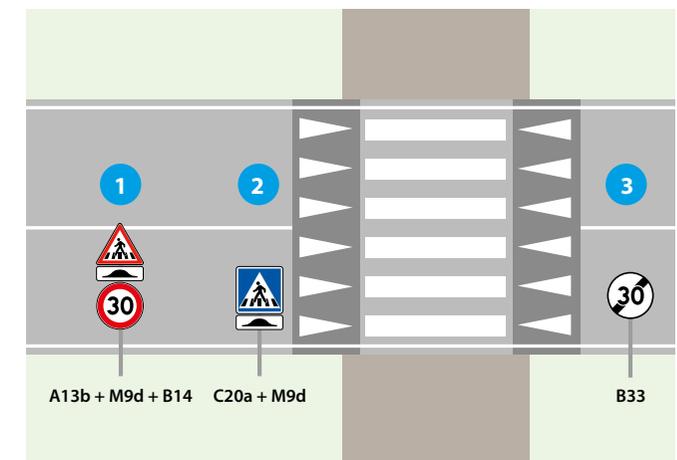
Photo non contractuelle

Fabriqué en caoutchouc vierge vulcanisé. Coloris : rouge et blanc. Séparateur de voies franchissable permettant de délimiter des voies réservées ou des emplacements de stationnement. Franchissable et sans dommage pour les véhicules

- 2 bandes blanches réfléchissantes classe 2, capuchons cache trous inclus,
- En option : 3 fixations asphalte / béton / colle, 2 réflecteurs Ø 50 mm REF50SBS.

Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Poids (kg)
1200	150	45	8.5

Dos d'âne trapèze hors zone 30



- 1 Signalisation avancée 2 En position 3 En sortie

*M2 indication de distance en cas de ralentisseurs successifs

Plots lumineux solaires



Utilisation :

- Tête d'ilôt, giratoires, courbes et zones dangereuses, passage piétons, bordure de trottoirs, coussin lyonnais, musoir de péage, glissières de sécurité, zones de chantiers, guidage parking, séparateurs de voies, zones de service aéroports, pontons de ports...

Avantages :

- Sans entretien.
- Facile à poser : sans trou ni câblage ni tranchée (+- 50 g de colle bi-composants).
- Résistant au passage de tout type de véhicule.
- Insensible à la corrosion et aux atmosphères salines.
- Boîtier étanche : Polycarbonate et résine translucide.
- Mise en fonctionnement automatique (crépusculaire).
- Durée de vie : 5 ans.
- Fonctionnement : 18 heures/nocturne hivernale en France.

Caractéristiques :

- Catadioptrés sur 2 faces.
- Dimensions : 102 x 82 x 20 mm. Poids : 170 g.
- Couleur des Leds : blanc ou jaune simple face.



Désignation

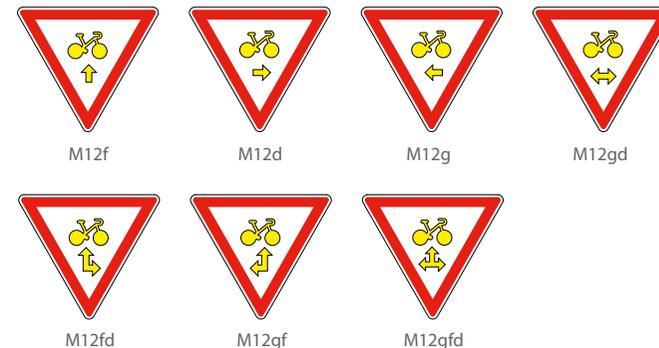
Plots lumineux solaires
Blanc ou jaune simple face

Panonceaux M12

La réglementation de la signalisation routière donne désormais aux collectivités locales, lorsqu'elles le jugent possible, les outils pour autoriser les cyclistes à réaliser un cédez-le-passage à la place d'un arrêt au feu rouge avant de s'engager dans une direction indiquée.

Cette décision relève du pouvoir de police du maire.

Références panonceau M12



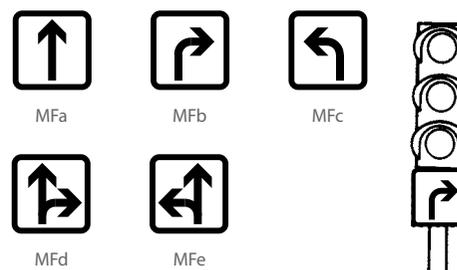
► La signalisation par panneaux M12 Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par les flèches à la condition de ne pas gêner les usagers ayant le feu au vert.

Disponible en gamme Europ / Bretagne

Dimensions	Cl 1	Cl 2	Prism.
300 mm	•	•	•



Panonceaux MF



Disponible en gamme Europ / Bretagne

Dimensions	Cl 1	Cl 2	Prism.
350 x 350 mm	•	•	•

Portique universel fixe

Caractéristiques

- Hauteur hors sol : version fixe : 2200 ou 4500 mm / version réglable de 2200 mm à 3570 mm,
- 2 largeurs de voie : de 3850 et 5200 mm, sans tirants / de 5250 et 7550 mm, avec tirants,
- Structure : tubes acier 80 x 80 ou 120 x 120 mm,
- La traverse centrale (70 x 70 mm) coulisse entre les deux barres horizontales pour adapter la largeur du portique au lieu de pose, au centimètre près,
- Finition : acier laqué blanc sur galva avec bandes rouges rétro réfléchissantes.

► Pour ces produits, nous consulter pour les dimensions



Modèle fixe

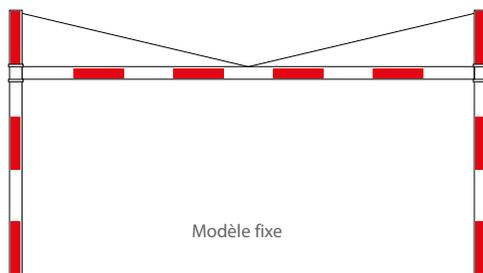
Portique universel tournant

Caractéristiques

- Hauteur d'accès (sous barre) : de 1,9 à 4 m
- Largeur : de 5 à 12 m
- Structure : tubes acier 120 x 120 et 80 x 80 mm, portique équipé de simple ou double tirant
- Fermeture du portique : par goupilles traversantes.
- Blocage de la goupille par cadenas fourni ou, en option, serrure clé triangle
- Fût cylindrique avec poignées de rotation, butées de blocage et goupille traversante pour le maintien en position fermée ou ouverte à 90°
- La traverse centrale (70 x 70 mm) coulisse entre les deux barres horizontales pour adapter la largeur du portique au lieu de pose.



Modèle tournant



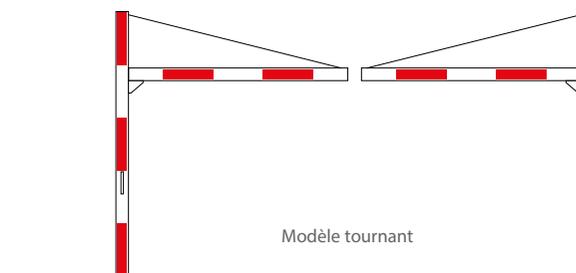
Modèle fixe

Options

- Kit de fixation pour panneau Ø 450 mm (panneau non fourni),
- Bavette limiteur de hauteur : 1,5 m / Ø 50 mm avec bandes réfléchissantes, fixation par chaîne de longueur 0,50 m et anneaux. Prévoir 2 bavettes par portique.

Pose

- Fixation sur platines avec crosses de scellement (fournies),
- Le kit de pose indépendant du portique vous offre l'opportunité de préparer vos massifs de scellement de façon anticipée,
- Réglage de l'aplomb par contre-écrous situés sous les platines.



Modèle tournant

Signalisation Spécifique Fluviale

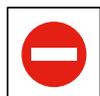
Panneaux, cartouches ou inscriptions additionnels

Panneaux gamme Bretagne réalisés avec une tôle pré-laquée triple protection anti-corrosion sertie dans un profilé aluminium cannelé d'épaisseur 40 mm.

Signaux d'interdiction



A1
Interdiction de passer



A1 bis
Sections désaffectées



A2
Interdiction de tout dépassement



A3
Interdiction de dépassement entre convois



A4
Interdiction de croiser et de dépasser



A5
Interdiction de stationner du côté où le signal est placé



A6
Interdiction d'ancrer du côté où le signal est placé



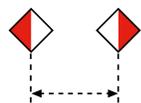
A7
Interdiction de s'amarrer à la rive du côté où le signal est placé



A8
Interdiction de virer



A9
Interdiction de créer des remous



A10 (x2)
Interdiction de passer en dehors de l'espace indiqué

Signaux d'obligation



B1
Obligation de prendre la direction indiquée par la flèche



B2a
Obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord



B2b
Obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à tribord



B3a
Obligation de tenir le chenal se trouvant à bâbord



B3b
Obligation de tenir le chenal se trouvant à tribord



B4a
Obligation de croiser le chenal par bâbord



B4b
Obligation de croiser le chenal par tribord



B5
Obligation de s'arrêter dans certaines conditions



B6
Obligation de ne pas dépasser la vitesse indiquée



B7
Obligation de donner un signal sonore



B8
Obligation d'observer une vigilance particulière

Signaux d'interdiction



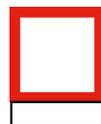
C1
La profondeur d'eau est limitée



C2
La hauteur libre au-dessus du plan d'eau est limitée



C3
La largeur de la passe ou du chenal est limitée



C4
Des restrictions sont imposées à la navigation



C5
Le chenal est éloigné de la rive droite ou gauche. Le nombre porté de chiffre indique, en mètres, la distance de la rive.

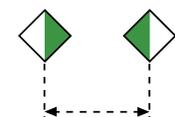
Signaux de recommandation



D1a (x2)
Navigation dans les 2 sens. Passe recommandée



D1b (x2)
Dans le seul sens indiqué, passage du sens inverse étant interdit



D2 (x2)
Recommandation de se tenir dans l'espace indiqué



D3 (x2)
Recommandation de se diriger dans le sens de la flèche

Signaux d'indication



E1
Autorisation de passer



E2
Croisement d'un câble électrique



E4
Bac ne navigant pas librement



E5
Autorisation de stationner du côté de la voie où le signal est placé



E6
Autorisation d'ancrer du côté de la voie où le signal est placé



E7
Autorisation de s'amarrer du côté de la voie où le signal est placé



E8
Indication d'une aire de virage de la voie où le signal est placé



E9a,b,c
Les voies rencontrées sont considérées comme affluentes de la voie suivie



E10 a,b
La voie est considérée comme affluente de la voie rencontrée



E11
Fin d'une interdiction ou d'une obligation valable pour un seul sens de navigation ou fin de restriction



E13
Prise d'eau potable



E14
Cabine téléphonique réservée à la batellerie



E15
Parcours de ski nautique

Formats disponibles

700 x 700	700 x 1050	500 x 500
1000 x 1000	1000 x 1500	700 x 700

Signalisation Police



Supports & fixations

Supports & fixations

Poteaux acier galvanisé et aluminium

Dimensions des poteaux									
Poteaux	 40 x 40	 80 x 40			 80 x 80	 Ø 49	 Ø 60	 Ø 60 Aluminium	Epaisseurs
		1,5	3	5					
		Moments fléchissants en MdaN							
Longueurs	70	122	229	323	380	80	120	120	
2,0 / 2,5 / 3,0 / 3,5 m	•	•	•	•	•	•	•	•	

Colliers gamme Bretagne & Ecolign						
Collier simple	 CE 40	 CE A	 CE 80	 T49	 T60	 T60
Collier double	 CED 40	 CE AD	 CED80	 T49D	 T60D	 T60D
Bride SOLO		 8040 SOLO (Uniquement gamme Bretagne)				

Fourreaux acier (mm)						
Hauteur : 500 mm	-	F8040 (90x50)	F8080 (90 x 90)	-	-	-

Fixations Bretagne

Fixation par feuillard métallique pour candélabre ou autres supports



Réf. Can PP

Fixation cartouche



Réf. FC

Fixation murale



Réf. FM

Fixation Ecolign

Fixation murale



Réf. FMECO

Fixations Europ

Fixation par feuillard métallique pour candélabre ou autres supports



Réf. Can PE

Fixation murale



Réf. FME

Bride Solo

Collier 80 x 40 SOLO

- Le collier se fixe sur le poteau en le clipsant, celui-ci-tient grâce à ses déformations sur les côtés qui viennent pincer le poteau.
- L'utilisateur a les mains libres pour positionner le panneau.
- Le collier étant taraudé, le serrage se fait par une vis (A) qui vient plaquer le panneau contre le poteau.

Avantages :

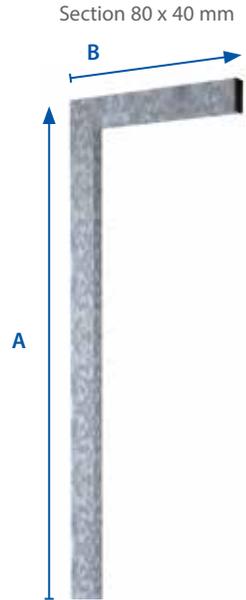
- Le panneau peut-être posé par une seule personne
- Ce système fonctionne avec nos panneaux Bretagne.
- Glissement vertical limité (force de serrage de 150 kg).

Réf. SOLO



Bride 8040 Solo

Supports spéciaux - Potences

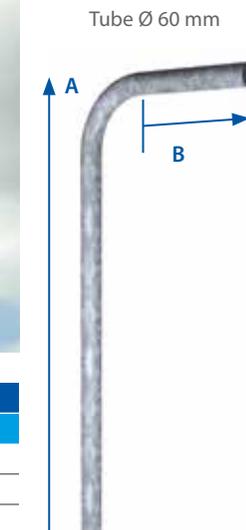
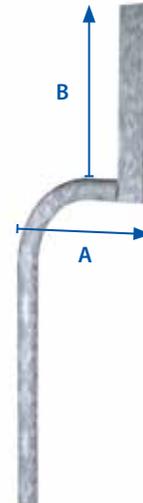


Potence en tube 80 x 40		
Réf.	A	B
PE 50	3000	500
PE 70	3100	700
PE 90	3200	900



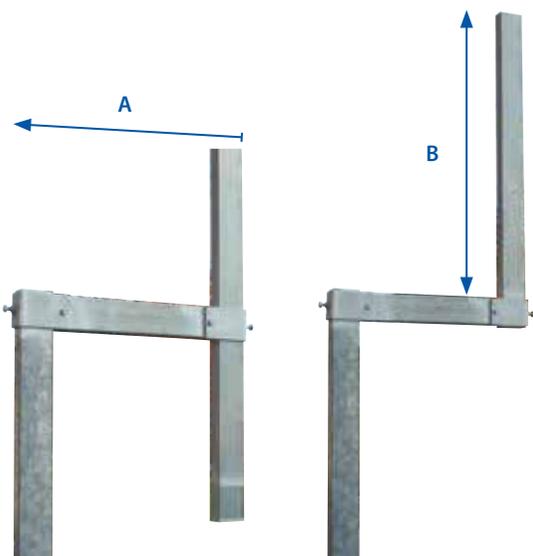
Potence en tube Ø 60 + 80 x 40		
Réf.	A	B
P 63	385	1100
P 64	495	1375

Tube Ø 60 mm +
Section 80 x 40 mm



Potence en tube Ø 60		
Réf.	A	B
PBM	3200	700
PBP	3300	900
PBN	3400	1050

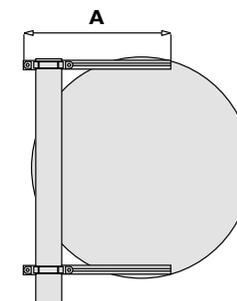
Supports spéciaux - Potences modulables



Fixation en drapeau



Système pour fixer en déport un panneau sur tous types de supports.
Ensemble comprenant :
2 barres aluminium, 2 colliers (précisez la section du support).

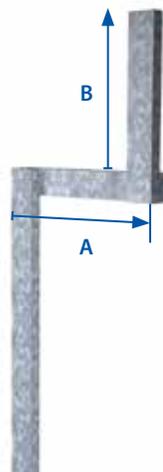


Fixation en drapeau	
Réf.	A
DGM	350
DGP	450
DGN	550

Potence modulable			
Réf.	A : 400	A : 500	A : 600
B : 500	•	•	•
B : 750	•	•	•
B : 1000	•	•	•

Potences boulonnées

Potences 80 x 40 et 80 x 80			
	A : 400	A : 500	A : 600
B : 500	Réf. 84P45	84P55	84P65
B : 750	Réf. 84P47	84P57	84P67
B : 1000	Réf. 84P410	84P510	84P610
B : 1250	Réf. -	88P512	88P612
B : 1500	Réf. -	-	88P615



Préciser type de panneau à installer

Potence boulonnée
Section 80 x 40 ou
Section 80 x 80 mm

Support escamotable mural



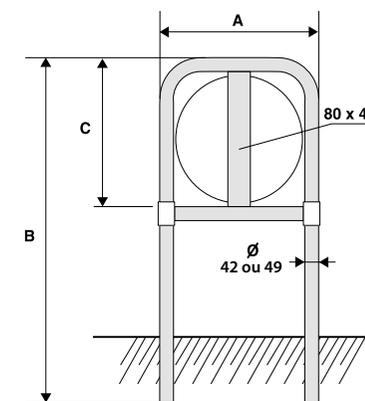
Pour panneaux Bretagne, Europ et Profil

Tube section 80 x 40 aluminium, platine de fixation acier galvanisé / 4 trous Ø 9 mm.



Gamme	Types	Réf.	A
Miniature	□○	SEM	550
Miniature	△	SETM	450
Petite	□○	SEP	750
Petite	△	SETP	620

Arceaux



Panneaux	A	B	C	Ø	Réf.
● 450	600	1700	530	42	AR53
■ 350	600	1700	430	42	AR43
● 650	815	2000	730	49	AR73
■ 500	815	2000	570	49	AR57
● 850	1090	2000	930	49	AR93
■ 700	1090	2000	770	49	AR77

Gammes Signalisation Directionnelle



Europ



Profil



Bretagne



Anjou



Ile de France

Innover pour votre sécurité

Véhicules propres, nouveaux
moyens de locomotion et de transport,
le monde évolue et change...
Voilà pourquoi notre base line
n'à jamais été autant d'actualité :
Innover pour votre sécurité !



Sommaire Signalisation Directionnelle

- 89 ► Gammes signalisation directionnelle
- 92 ► Réglementation signalisation directionnelle
- 92-93 ► Catégories directionnelle SD1 , SD2 et SD3
- 94-95 ► Les grandes règles pour une signalisation réglementaire
- 96-97 ► Signalisation de position type D20
Signalisation avancée type D30 / Da30
Présignalisation type D40 / Da40
Présignalisation type D50 / Da50
Signalisation de confirmation type D60
Signalisation complémentaire type D70
Signalisation type D69 - D79
Signalisation type DP
Signalisation de localisation types E & EB
- 98-99 ► Signalisation touristique type H
Symboles d'interdiction
Symboles d'indication
Idéogrammes
- 100 ► Signalisation type DV gamme profil cyclable
Aménagement des voies cyclables & signalisation des itinéraires cyclables
- 101 ► Microsignalisation
Gamme Europ D29, E31 et E32
Gamme Profil D29, E31 et E32
- 102 ► Présentation gamme directionnelle Bretagne
- 103 ► Gamme directionnelle Bretagne SD1 & SD2
Rectangles, flèches et cartouches
Bretagne SD1 & SD2
Microsignalisation diagrammatiques
Panneaux lieu-dit
- 104 ► Présentation gamme directionnelle Anjou SD2
- 105 ► Gamme directionnelle Anjou SD2
Rectangles, flèches et cartouches Anjou SD2
Signalisation Directionnelle réglementaire dos ouvert et dos fermé
- 106 ► Gamme directionnelle Anjou SD3
- 107 ► Présentation gamme directionnelle
Île de France SD3
- 108 ► Plaquettes de jalonnement
Bornes kilométriques
- Supports et fixations**
- 109 ► Supports et fixations signalisation directionnelle
- 110 ► Mâts aluminium
I.P.N. Aluminium
Colliers simples ou doubles
Supports HMR permanent pour plaquettes de jalonnement
- 111 ► Platine SYSTEJECT®03
Embase bi-directionnelle
Dimensionnements des massifs

L'indispensable signalisation de direction



Elle permet de signaler :

- Des lieux : agglomérations, communes, lieux-dits, quartiers...
- Des services : stationnements, parkings, mairie, écoles, hôpitaux, zones industrielles ou d'activité...



Elle peut être :

- Classée et signalée par la signalisation de direction.
- Non classée mais signalisable par la signalisation de direction à la condition de ces 3 critères :
 - Vocation de service public,
 - Durée dans le temps,
 - Un trafic journalier minimum.

Dans le cas où ces critères ne peuvent être respectés, cette signalisation passe sous la dénomination de signalisation de proximité appelée signalétique.

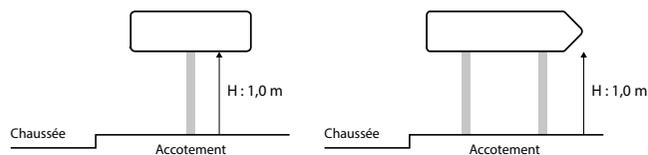
• "La signalisation de direction, y compris celle concernant les lieux publics est de la responsabilité du gestionnaire de voirie".

3 catégories de panneaux pour la signalisation directionnelle :

Sur accotement ou sur trottoir :

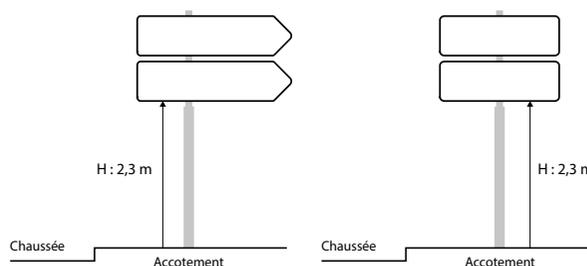
Catégorie SD1

Panneaux de direction de longueur inférieure ou égale à 2,50 m, implantés sur accotement et placés sur 1 ou 2 supports dont la hauteur au-dessus du sol est de 1 m.



Catégorie SD2

Panneaux de direction de longueur au plus égale à 3,50 m, implantés sur accotement et placés sur 1 support de type mât centré ou décentré positionnés entre 2 m et 2,5 m au-dessus du sol.

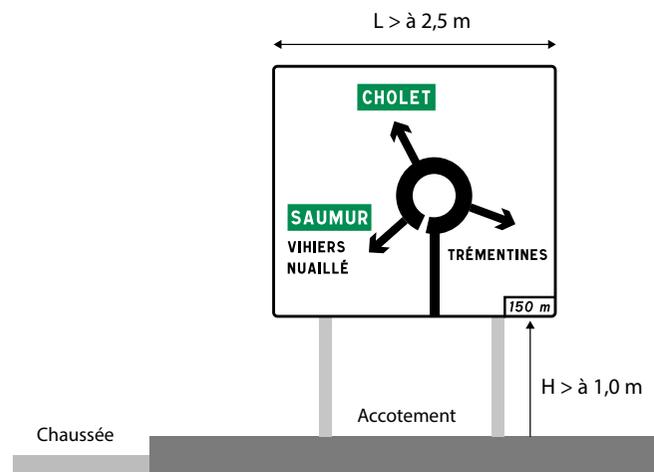


Support SD2 décentré sur terre-plein

Catégorie SD3 dégageant le gabarit ou sur accotement

Panneaux de direction de longueur supérieure à 2,50 m implantés sur accotement et placés sur plusieurs supports dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1 m ou sur haut mât, portique, potence et ouvrage d'art.

Positionné au-dessus de la chaussée sur accotement.



SD1 & SD2 Bretagne Directionnel	1826-CPR-12-04-05-PAN2
SD2 Anjou	1826-CPR-12-04-05-PAN3
SD3 Anjou	1826-CPR-12-04-05-PAN6
SD3 Ile de France	1826-CPR-12-04-05-PAN7

Arrêté du 3 mai 1978 - art. 1 : Ne pourront être utilisés sur les routes ouvertes à la circulation publique que les équipements certifiés*

Certification obligatoire pour notre gamme directionnelle



Les grandes règles pour une signalisation réglementaire

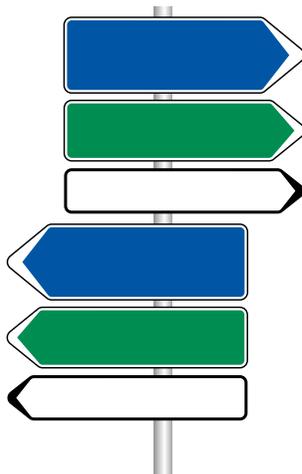


- 6 mentions maximum sur un même ensemble.
- 4 mentions maximum d'une même couleur par direction.

l'ordre des couleurs :

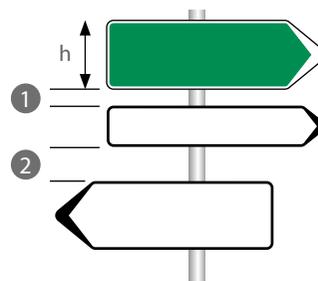


- Bleu, vert, blanc.
- 2 registres bleus de directions opposées présents sur un même ensemble, la priorité va à l'ensemble des registres qui indiquent la direction à droite.



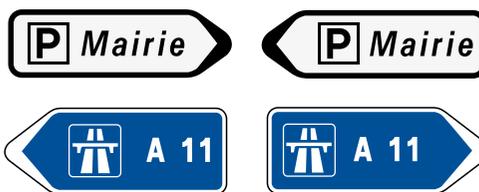
Distances entre registres :

- 1- Entre panneaux de même direction : $h / 4$.
- 2- Entre panneaux de directions différentes : $h / 2$.



Positionnement des symboles et idéogrammes :

- Les Idéogrammes se positionnent toujours devant le texte.
- Les symboles se positionnent toujours dans le talon.

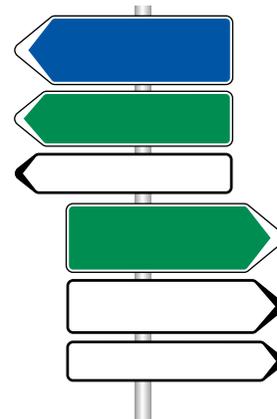


Priorités des registres :

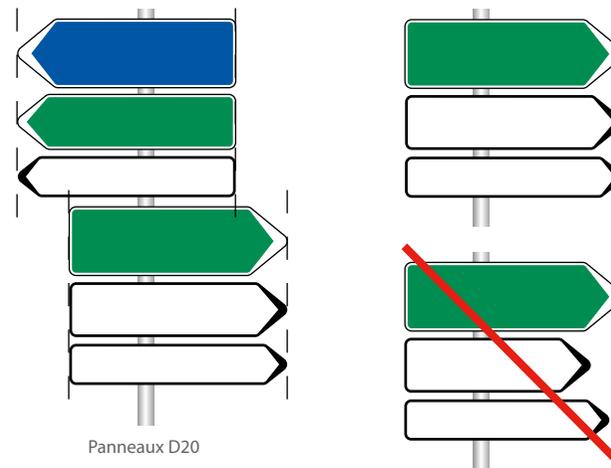
- 1 seul registre bleu présent, la priorité va à l'ensemble où le registre bleu est présent.



- Exemple de lettrage pour des registres de même couleur.

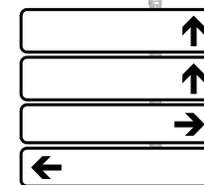
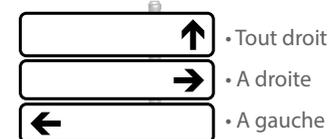


Alignement vertical des panneaux

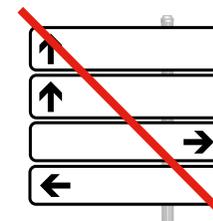


- La longueur des panneaux doit être identique sur un même ensemble.

Panneaux D43



Ensemble conforme



Ensemble non conforme



Hauteur des caractères en fonction de la vitesse autorisée et de leur dimension

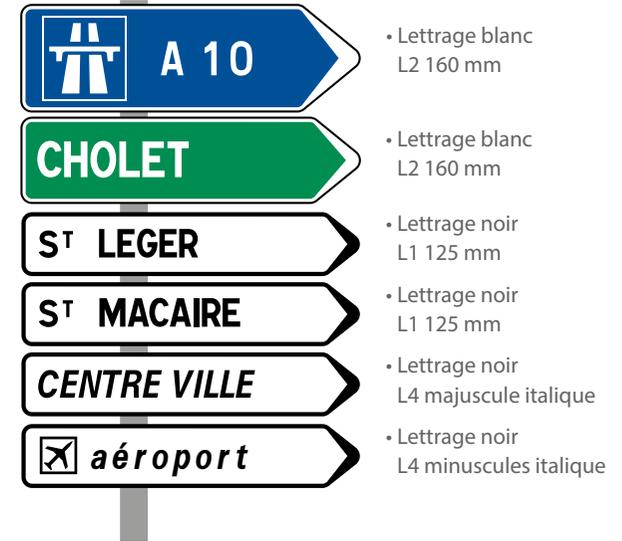
Il existe 4 familles : L1, L2, L4 et L5

Chaque famille de caractères peut être représentée par :

- Une lettre (accents y compris)
- Un chiffre
- Un signe (trait d'union, parenthèses, point...)
- Une abréviation (s/, s/s)



Exemple de composition d'un ensemble directionnel D20 pour une route nationale classique (vitesse 90 km/h)



- Signalisation de position : maximum 6 mentions signalées.
- Signalisation de présignalisation : maximum 6 mentions mais possibilité de dédoublement par couleur.

NB : les dimensions correspondent aux hauteurs de caractères

Le classe 2 est obligatoire :

En rase campagne :

- pour tous les panneaux implantés à + de 2 m du sol et ceux implantés sur autoroutes et routes à grande circulation quelle que soit leur hauteur d'implantation.



En ville :

- pour tous les panneaux lorsque la vitesse est relevée à 70 km/h.
- pour les panneaux de type AB dans les autres cas.

► La hauteur des caractères est définie par leur implantation et la vitesse autorisée.

Hb* en mm	Voiries à caractéristiques autoroutières ou assimilées	Vitesse autorisée (en km/h)				
		≤ 50	70	90	110	130
		Hauteur des caractères (en mm)				
	Voiries à caractéristiques autoroutières ou assimilées	-	160	200	250	320
	Autres voiries	100	100	125	-	-

Pour les panneaux implantés sur portiques, potences ou hauts mâts, la hauteur de base (Hb) minimum de caractères est de 250 mm.
 Pour les panneaux fixés au plafond d'un tunnel de gabarit réduit, une *Hauteur de base (Hb) plus réduite peut être utilisée pour les caractères des panneaux, sans pouvoir être inférieure à 160 mm.

Types D20, D30, D40, D50, D60 & D70

Signalisation de position de type D20

- Les panneaux D20 indiquent la direction à suivre et sont placés dans le carrefour de telle manière que la manœuvre éventuelle soit effectuée devant le panneau.



D21a - Panneau de position avec indication de distance



D29 - Panneau de position pour signalement des lieux-dits et fermes avec ou sans indication de distance.



D21b - Panneau de position sans indication de distance

Signalisation avancée de type D30 et Da30

- Les panneaux D30 signalent l'endroit où l'utilisateur doit commencer sa manœuvre pour s'orienter vers la direction indiquée par une flèche oblique orientée vers le bas. Les panneaux de type D30 sont composés d'un ou plusieurs registres rectangulaires superposés.
- Les panneaux Da30 indiquent à l'utilisateur passant sous le panneau qu'il se trouve sur la voie correspondant à la direction suivie.



D31d - Panneau de signalisation avancée de sortie numérotée



D31e - Panneau de signalisation avancée de sortie non numérotée



D31f - Panneau de signalisation avancée de bifurcation autoroutière



Da31b - Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de sortie non numérotée



Da31c - Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de bifurcation autoroutière



Da31d - Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de sortie numérotée

Présignalisation de type D40 et Da40

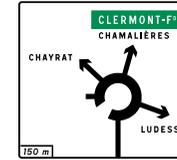
- Les panneaux D40 annoncent les directions desservies à la prochaine bifurcation, au prochain échangeur ou au prochain carrefour.
- Les panneaux Da40 matérialisent l'endroit où l'utilisateur doit effectuer son choix pour emprunter la ou les voies qui le concernent.



D41a - Présignalisation de sortie numérotée



Da41b - Présignalisation d'affectation de voies de sortie non numérotée



D42b - Présignalisation diagrammatique à sens giratoires



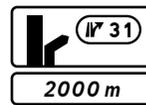
Da41c - Présignalisation d'affectation de voies de bifurcation autoroutière



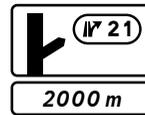
D43 - Présignalisation courante des carrefours

Présignalisation de type D50 et Da50

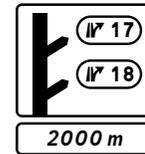
- Les panneaux D50 sont destinés à alerter l'utilisateur de la proximité d'un échangeur ou d'une bifurcation autoroutière.
- Les panneaux Da50 sont destinés à alerter l'utilisateur de l'affectation des voies à proximité d'une bifurcation ou d'un échangeur.



Da51b - Panneau d'avertissement de sortie avec affectation de voies



D51c - Panneau d'avertissement de sortie simple



D51d - Panneau d'avertissement de sorties rapprochées



Da52a - Panneau d'avertissement de bifurcation autoroutière avec affectation de voies



D52a - Panneau d'avertissement de bifurcation autoroutière simple



Da51br - Panneau d'avertissement de sortie donnant également accès à une aire de service ou de repos, avec affectation de voie

Signalisation de confirmation de type D60

- D60 confirment les mentions desservies par la route sur laquelle ils sont implantés.



D61a - Confirmation courante sur route



D62a - Confirmation de filante sur route à chaussée séparées



D62b - Confirmation de filante sur autoroute

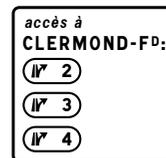


D63c - Confirmation de la prochaine sortie

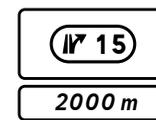
Signalisation complémentaire D70



D71 - Panneau de signalisation complémentaire de sortie.



D72 - Panneau de signalisation complémentaire des différentes sorties desservant une agglomération.



D73 - Panneau de présignalisation complémentaire de sortie.



D74a - Panneau de présignalisation complémentaire de bifurcation autoroutière comportant des numéros d'autoroutes



D74b - Panneau de présignalisation complémentaire de bifurcation autoroutière ne comportant pas de numéros d'autoroutes

Type D69 - D79

D69a - Panneau de fin d'itinéraire «S».

D79a - Panneau de signalisation complémentaire d'itinéraire «S».

D69b - Panneau de fin d'itinéraire «Bis».

D79b - Panneau de signalisation complémentaire d'itinéraire «Bis».

Type DP

Jalonnement piétonnier vers un poste d'appel d'urgence vers la droite ou vers la gauche.

DP1a

Dp2a

Dp2b

DP1b

Jalonnement piétonnier d'une issue de secours vers la droite ou vers la gauche.

Type E

Signalisation de localisation

E31 - Localisation de tous les lieux traversés par la route pour lesquels il n'existe pas de panneau spécifique

E32 - Localisation d'un cours d'eau

E33a - Localisation d'un parc national, naturel, régional, réserve naturelle ou terrain du conservatoire du littoral et des villages lacustres

E33b - Appartenance d'une commune à un parc national, à un parc naturel régional, à une réserve naturelle ou à une zone du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres.

E34a - Entrée sur une aire routière

E34b - Sortie d'une aire routière

E34c - Entrée sur une aire autoroutière

E34d - Sortie d'une aire autoroutière

E36a - Localisation d'un département

E36b - Localisation d'une région administrative

E37a - Nom d'une œuvre d'art et son auteur sur voiries où la circulation des piétons est interdite.

E37b - Nom de l'auteur d'une œuvre d'art sur voiries où la circulation des piétons est interdite

E38 - Localisation des limites de gestion ou de localisation d'un réseau autoroutier.

E39 - Localisation d'un Etat appartenant à la Communauté économique européenne.

Cartouches type E

• Cartouches permettant de localiser la voie sur laquelle les panneaux sont implantés.

E41 - Vert, réseau européen

E42 - Rouge, routes et autoroutes du réseau national

E43 - Jaune, réseaux départementaux

E44 - Blanc, réseaux communaux ou ruraux

E45 - Vert, réseau forestier

E46 - Blanc, rocade

E47 - Bleu métropole

Type EB

Signalisation de localisation d'entrée et de sortie d'agglomération

- Les panneaux EB10 et EB20 sont implantés aux limites de l'agglomération. A l'intérieur de ces limites, les règles de circulation particulières aux agglomérations sont applicables.
- Ces panneaux sont surmontés d'un cartouche E42, E43 ou E44.
- Seul le nom de l'agglomération figure sur les panneaux EB10 et EB20. Ces panneaux ne doivent comporter ni logotype ni idéogramme.

▶ Les panneaux de type EB sont de forme rectangulaire à fond blanc surmontés obligatoirement d'un cartouche.

EB 10

EB 20

Panneaux associés à EB 10

Panneaux associés à EB 20

- ▶ Le panneau EB10 ne peut être complété que par les seuls panneaux AB6 ou AB7, B14, E31 et E32.
- ▶ Le panneau EB20 ne peut être complété que par les seuls panneaux AB6, E31 et E32.
- ▶ Seul le nom de l'agglomération figure sur les panneaux EB10 et EB20. Ces panneaux ne doivent comporter ni logotype ni idéogramme. Le cas échéant, le nom de la commune complète celui de l'agglomération lorsque le nom de l'agglomération est différent de celui de la commune.
- ▶ Lorsqu'une zone agglomérée s'étend de manière continue sur plusieurs communes, le panneau EB20 n'est pas obligatoirement utilisé à chaque limite communale. Le panneau EB10 est suffisant pour indiquer à l'usager qu'il change de commune.

Type H - Signalisation touristique

Objet de la signalisation de localisation et d'identification

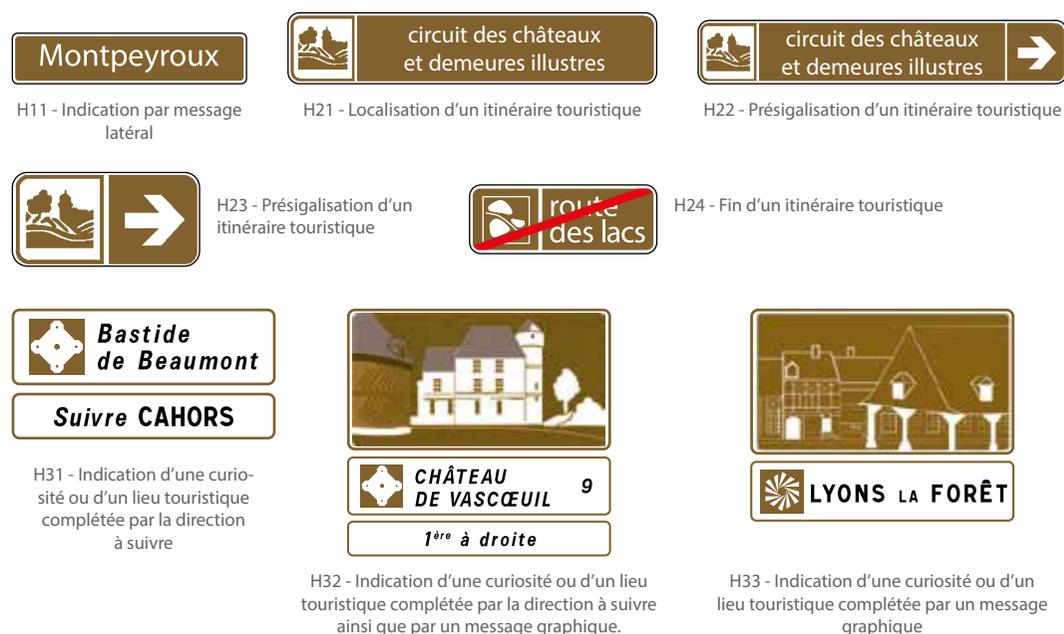
- La signalisation de localisation et d'identification a pour objet de permettre à l'utilisateur de se situer sur l'itinéraire qu'il s'est fixé ou de l'informer qu'il a atteint sa destination en lui donnant des éléments de repérage pour faire le lien entre la carte et la situation sur le terrain.

Type H, signalisation d'intérêt culturel et touristique

- L'objet de la signalisation d'intérêt culturel et touristique est de répondre aux besoins de repérage et d'informations culturelles et touristiques des personnes en déplacement. De par son objet, cette signalisation est facultative.

Signalisation d'animation culturelle et touristique de type H10

- La signalisation d'animation culturelle et touristique par panneaux de type H10 a pour objet de rompre la monotonie que ressent l'utilisateur circulant sur les voiries à caractéristiques autoroutières ou assimilées.
- Elle lui permet de se situer dans l'espace géographique traversé en l'informant sur le patrimoine historique, culturel, touristique et naturel de la région. Elle lui précise ce qu'il voit ou peut visiter à proximité. Pour être indiqués, les monuments et sites pouvant être visités doivent être situés à moins d'une trentaine de kilomètres de la voirie concernée.



Symboles d'interdiction



SI 1a - Direction interdite aux véhicules affectés au transport de marchandises.



SI 5 - Direction interdite aux véhicules de plus de X mètres de longueur.



SI 10 - Direction interdite aux véhicules transportant des produits explosifs ou facilement inflammables.



SI 1b - Direction interdite aux véhicules de transport de marchandises dont le PTAC ou le PTRV dépasse X tonnes.



SI 6 - Direction interdite aux véhicules de plus de X mètres de largeur.



SI 11 - Direction interdite aux véhicules transportant des produits de nature à polluer les eaux.



SI 2 - Direction interdite aux cycles.



SI 7 - Direction interdite aux véhicules de plus de X mètres de hauteur.



SI 12 - Direction interdite aux véhicules transportant des matières dangereuses.



SI 3 - Direction interdite aux véhicules aux véhicules de transport en commun de personnes.



SI 8 - Direction interdite aux véhicules ou ensembles de véhicules ayant un PTAC ou un PTRV de plus de X tonnes.



SI 13 - Direction interdite aux motos.



SI 4 - Direction interdite aux cyclomoteurs.



SI 9 - Direction interdite aux véhicules ayant un poids par essieu de plus de X tonnes.



SI 14 - Direction interdite aux véhicules tractant une caravane ou une remorque de plus de 250 kg tel que le poids total roulant ne dépasse pas 3,5 tonnes.



Symbole

Symbole toujours placé dans le talon



2 symboles maximum par panneau



► Le symbole permet d'indiquer le caractère du réseau routier, il renseigne une interdiction ou un caractère d'obligation, dans certains cas, la catégorie de véhicules concernée d'un itinéraire permettant de rejoindre les mentions indiquées. Le symbole est toujours associé à une ou plusieurs mentions. Il comporte un pictogramme dans un carré à fond bleu. Le panneau ne peut comporter plus de 2 symboles.

Réglementation : calculer la hauteur d'un symbole

- Pour dimensionner votre symbole, multipliez par 2,5 fois la hauteur du caractère (HC).
Exemple : un caractère HC = 100 mm.
Hauteur du symbole = 250 mm.

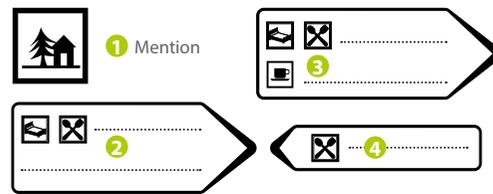
Symboles d'indication

	SC 1a - Direction conseillée aux véhicules affectés au transport de marchandises.		SC 1b - Direction conseillée au transport de marchandises dont le PTAC ou le PTRa dépasse X tonnes.
	SC 2 - Direction conseillée aux cyclistes.		SC 3 - Direction conseillée aux véhicules de transport en commun de personnes.
	SC 4 - Direction conseillée aux cyclomotoristes.		SC 5 - Direction conseillée aux véhicules de plus de X mètres de longueur.
	SC 6 - Direction conseillée aux véhicules de plus de X mètres de largeur.		SC 7 - Direction conseillée aux véhicules de plus de X mètres de hauteur.
	SC 8 - Direction conseillée aux véhicules ou ensembles de véhicules ayant un PTAC ou PTRa de plus de X tonnes.		SC 9 - Direction conseillée aux véhicules ayant un poids essieu de plus de X tonnes.
	SC 10 - Direction conseillée aux véhicules transportant des produits explosifs ou facilement inflammables.		SC 11 - Direction conseillée aux véhicules transportant des produits de nature à polluer l'eau.
	SC 12 - Direction conseillée aux véhicules transportant des matières dangereuses.		SC 13 - Direction conseillée aux motos.
	SC 14 - Direction conseillée aux caravanes ou remorques de plus de 250 kg, tel que le PTR ne dépasse pas 3,5 tonnes.		SC 15 - Direction conseillée aux véhicules de PTR inférieur à 3,5 tonnes.
	SC 17 - Direction atteinte par autoroute.		SE3 - Bifurcation autoroutière sans numéro d'autoroute.
	SU3 - Itinéraire autoroutier. Emploi limité aux contournement de ville ou de sections d'autoroutes avec des numéros différents.		SU 5 - Permet d'identifier le caractère payant de certaines autoroutes ou de certains ouvrages.
	SE2b & SE2c - Bifurcation autoroutière sans numéro d'autoroute.		SU 1 - Itinéraire de substitution.
	SU 2 - Itinéraire bis.		SU 4 - Permet de caractériser une rocade.

Idéogrammes

L'idéogramme permet d'illustrer une mention de service.

- 1 L'idéogramme est toujours lié à 1 mention.
- 2 2 idéogrammes au maximum par mention.
- 3 3 idéogrammes au maximum par registre.
- 4 L'idéogramme est toujours placé avant la mention.



La hauteur d'un idéogramme

Pour dimensionner en règle votre idéogramme, multipliez par 1,5 fois la hauteur du caractère (HC). Exemple : un caractère HC = 100 mm.
Hauteur de l'idéogramme = 150 mm.

	ID 1 Parc de stationnement		ID 1b Parc relais liaison vers différents réseaux de transport		ID 1c Parc de stationnement sous vidéo-surveillance		ID 2 Aéroport		ID 3 Hôpital ou clinique assurant les urgences
	ID 4 Hôpital ou clinique n'assurant pas les urgences		ID 5a Poste d'appel d'urgence		ID 5b Poste d'appel téléphonique		ID 6 Relais d'information service		ID 7 Installation accessible aux handicapés physiques
	ID 8 Terrain de camping pour tentes		ID 9 Terrain de camping pour caravanes		ID 10 Auberge de jeunesse		ID 11 Emplacement pour pique-nique		ID 12a Gare ou le trafic voyageur est >= 30.000 voyageurs/an
	ID 12b Gare de trains autos		ID 13a Embarcadère pour bac ou car ferry		ID 13b Port de commerce		ID 14a Poste de distribution de carburant		ID 14b Poste de distribution de carburant dont GPL
	ID 14c Garage ou poste de dépannage		ID 14d Recharge de véhicules électriques ouvert 24/7		ID 14e Recharge de véhicules électriques ouvert 24/7 + GPL		ID 15a Parc naturel régional		ID 15b Parc national
	ID 15c Réserve naturelle		ID 15d Terrain conservatoire du littoral et des rivages lacustres		ID 15e Pt d'accueil du public d'un espace naturel sensible		ID 15f Site ayant reçu le label Grand Site de France		ID 16a Monument historique
	ID 16b Site classé		ID 16c Site inscrit sur la liste du patrimoine mondial		ID 16d Musée ayant reçu l'appellation Musée de France		ID 16e Parc, jardin ayant reçu le label jardin remarquable		ID 17 Point Accueil Jeunes
	ID 18 Chambre d'hôtes ou gîte		ID 19 Point de vue		ID 20a Base de loisirs		ID 20b Centre équestre, promenade, ranch, poney-club		ID 20c Piscine ou centre aquatique
	ID 20d Plage		ID 20e Point de mise à l'eau d'embarcations légères.		ID 21a Point de départ d'un circuit de ski de fond		ID 21b Station de ski de descente		ID 22 Cimetière militaire
	ID 23 Point de départ d'un itinéraire d'excursion à pied		ID 24 Déchetterie		ID 25 Hôtel		ID 26a Restaurant		ID 26b Débit de boisson ou collations sommaires 7 jours / 7
	ID 27 Maison de pays		ID 28 Village étape		ID 29 Point d'eau potable		ID 30 Auto-caravane		ID 31 Toilettes
	ID 32 Distributeur automatique de billets de banque		ID 33a Produits du terroir		ID 33b Produits vinicoles		ID 34a Itinéraire piétonnier		ID 34b Itinéraire piéton difficilement accessible pour PMR
	ID 35 Zone industrielle ou parc d'activités		ID 36 Centre commercial		ID 37 Station pour véhicules avec label Autopartage		ID 38 Point du réseau de distribution Ecotaxe		ID 39 Point de covoiturage

Type DV - Gamme Profil & Bretagne - Cyclable

Panneau		Dimensions (mm)
Dv 11		200 x 200
Type Dv 21c ex. 1		300 x 200
ex. 2		
ex. 1		
ex. 2		
ex. 3		
ex. 4		
Type Dv 43c		200 x 300
ex. 5		
ex. 6		
Type Dv 43d		
ex. 1		
ex. 2		

Panneau	Hauteur	Longueur (mm)		
		600	900	1200
Dv 12 Dv 21b	100	.	.	.
Dv 21a ex. 1		ex. 2	.	.
Dv 43a ex. 1	150	.	.	.
Type Dv 43b ex. 1	200	.	.	.
ex. 2				
Dv 61 ex. 1	250	.	.	.
ex. 2	ex. 2	.	.	.

Panneau	Carrés (mm)			
	700	900	1050	1200
Dv 42a	1500	-	-	-
Type Dv 42b	Rectangles (mm)			
	600 x 1000	750 x 1000	750 x 1300	900 x 1300
	1000 x 600	1000 x 750	1300 x 750	1300 x 900

Encart Dv 44

Implantation des panneaux de type Dv

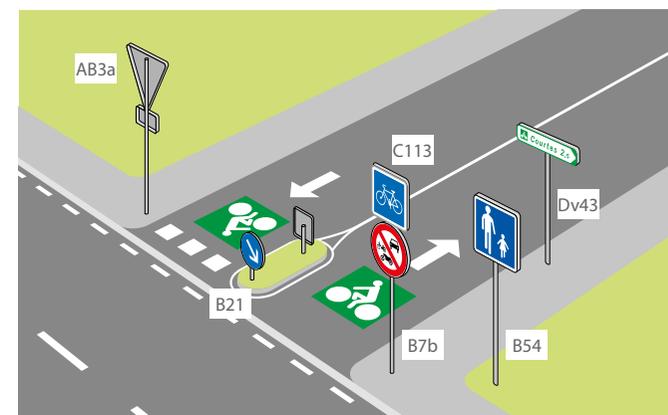
► Les conditions d'implantation en hauteur et distance du bord de chaussée sont les mêmes que pour la signalisation directionnelle destinée à la circulation générale. La signalisation de position de type Dv20 utilise de préférence les mêmes supports que ceux de la signalisation directionnelle destinée à la circulation générale. Les panneaux destinés aux cyclistes sont alors placés en dessous et séparés des panneaux de type D20.

Aménagement des voies cyclables

Depuis janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

Signalisation des itinéraires cyclables : Objet de la signalisation

La signalisation directionnelle à l'usage des cyclistes a pour objet de fournir à ceux-ci les indications nécessaires au choix d'un itinéraire présentant de bonnes conditions de sécurité et de confort. Elle permet également de guider les cyclistes mêlés à la circulation générale vers les itinéraires les plus adaptés. La signalisation des itinéraires cyclables s'adresse aux cyclistes, usagers à part entière de la voirie, et répond donc aux mêmes principes que le reste de la signalisation de direction : continuité, lisibilité, homogénéité.



A 10

Classe 2

ST MACAIRE

Classe 2

PARIS Parc de la Villette

Classe 1

Réglementation signalisation de type Dv20

► En application de l'article 13, il est possible, et dans ce cas exclusivement, de mélanger sur un même support des panneaux de type D20 (pour automobilistes) de classe 2, et des panneaux de type Dv20 (pour les cyclistes) de classe 1.

La gamme Bretagne est certifiée



1826-CPR-12-04-05PAN 2



SD 904

Microsignalisation

Gamme Europ D29, E31 & E32

Les points forts Europ :

- Esthétisme avec l'absence de fixation apparente et laquage possible.
- Pose facile sur des supports traversants 80 x 40 mm.
- Economique, pas de fixation à rajouter, possibilité d'utilisation en double face.

Caractéristiques

- 1- Panneaux en résine de synthèse injectée assurant résistance, longévité et sécurité.
- 2- Panneau caissonnés d'épaisseur 52 mm
- 3- Système de fixation intégré aux panneaux pour pose sur supports 80 x 40 mm



E31 Europ sans flèche

D29 Europ avec flèche



Dimensions	Ht	400	500	600	700	800	900	1000	1300
Europ simple ou double faces	120	-	-	•	-	•	-	•	-
Profil 1 ligne	120	•	•	•	•	•	•	•	•
Profil 2 lignes	250	-	-	•	-	•	-	•	-

Gamme Profil D29, E31 & E32

Les points forts Profil :

- Harmonie et rigidité pour votre signalisation,
- Panneaux entièrement réalisés en acier galvanisé,
- Montage simple et rapide des panneaux,
- Bride brevetée adaptable à tout type de support.

Caractéristiques

- 1- Face en acier galvanisé avec primaire époxy et laque polyester,
- 2- Cadre en profil en acier galvanisé, épaisseur du panneau 25 mm
- 3- Système de fixation pour tous types de supports grâce à la bride brevetée Nadia Signalisation.



E31 Gamme Profil : fond noir / texte blanc / sans flèche



D29 Gamme Profil : fond blanc / texte noir / avec flèche

Gamme Bretagne

Les points forts :

- Panneau avec face sertie dans un profil aluminium assurant une grande rigidité,
- Sécurité de manipulation du panneau, pas de bord tranchant,
- Fixation dans le profil aluminium,
- Pas de rajout de glissière sur le dos du panneau.
- Les panneaux de cette catégorie sont implantés sur accotement ou trottoir.



Caractéristiques

- Cadre profilé aluminium cannelé formant une glissière épaisseur = 41 mm (2) (3),
- Face : tôle acier avec 3 protections : galvanisation + primaire époxy + laque polyester épaisseur = 0,9 mm (1) (3),
- Couleurs de fond : blanc, vert et bleu + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),
- Pose sur support galva ou mât aluminium à sceller au sol,
- 2 supports si la longueur du panneau est supérieur à 1,2 m (SD1 uniquement) (3),
- Colliers en aluminium (2 à 4 colliers maxi en fonction de la hauteur du panneau),
- Hauteur d'implantation = 1 m sous le dernier panneau (SD1) ou 2,30 m (SD2).



Finition & Options

- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1, classe 2 Prismatique ou billes.



Normes



1826-CPR-12-04-05-PAN2

Gamme Bretagne SD1 & SD2

Signalisation Directionnelle réglementaire

Rectangles et flèches



Flèche ou Rectangle

Cartouches

- E 11** E 41 : pour le réseau européen, fond vert.
- D 307** E 43 : pour le réseau départemental, fond jaune.
- N 7** E 42 : pour routes et autoroutes du réseau national, fond rouge.
- A 87** E 42 : pour routes et autoroutes du réseau national, fond rouge.
- C 12** E 44 : pour le réseau communal ou rural, fond blanc.
- M 101** E 47 : pour métropole, fond bleu.



Lignes	H x L (en mm)	Nombre de fixations par format (pour un mât)							
		800	1000	1300	1600	1900	2200	2500	3000
1 ligne 80 ou 1 ligne 100	250	2	2	2	3	3	3		
1 ligne 125	300	2	2	2	3	3	3	3	
1 ligne 160 ou 2 lignes 100	400	2	2	2	3	3	3	3	3
1 ligne 200 ou 2 lignes 125	500	2	2	2	3	3	3	3	3
1 ligne 250, 2 lignes 160 3 lignes 100	600		2	2	3	3	3	3	3
2 lignes 200 ou 3 lignes 125	750			3	3**	3	3	3	4
2 lignes 250 ou 3 lignes 160	900			3	3	3	3	4	5
3 lignes 200 ou 3 lignes 250	1200			4	4	4	4	5	6

Format réservé aux rectangle uniquement. Dimensions non normalisées

**Format autorisé en flèche

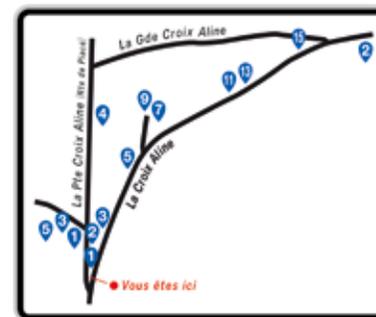
Nbre de fixations	Dimensions (en mm)						
	350 x 150	500 x 150	500 x 200	500 x 250	700 x 250	800 x 300	800 x 400
1	1	1	1	2	2	2	2

1 fixation cartouche FC comprise

Microsignalisation Bretagne

Diagrammatiques

Signalisation directionnelle D1 (hauteur d'implantation 1 m du sol) : prévoir 2 supports à partir de largeur 1200 mm



Diagrammatique avec adressage (numérotation de chaque habitation)



Panneaux lieu-dit



E31 Gamme Bretagne : Fond noir / texte blanc



D29 Gamme Bretagne : Fond blanc / flèche noire droite ou gauche à préciser.

Dimensions gamme Bretagne	Ht	400	500	600	700	800	900	1000	1300
Bretagne 1 ligne	120	•	•	•	•	•	•	•	•
Bretagne 2 lignes	250			•		•		•	•

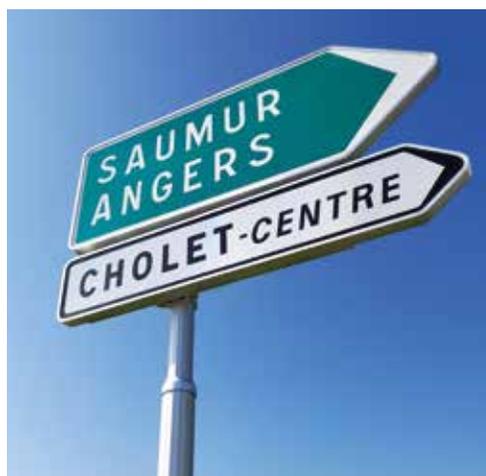
Gamme SD2 Anjou

Les points forts :

- Panneaux composés d'un cadre en profilé aluminium anodisé gris naturel d'une épaisseur de 52 et 67 mm et d'une face en tôle d'aluminium 20/10° sertie,
- Des rails de renfort sont collés à l'arrière suivant les dimensions (si panneau avec hauteur supérieure à 750 mm).

Caractéristiques

- Cadre profilé aluminium anodisé épaisseur = 52 et 67 mm,
- Face tôle aluminium épaisseur = 2 mm,
- Couleurs de fond vert, bleu ou blanc + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),
- Pose sur mâts aluminium cannelé anodisé (fixation par colliers aluminium),
- Hauteur d'implantation = 2,30 m (sous le dernier panneau),
- Dos fermé (1) ou Dos ouvert (2).



Finition & Options

- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1 et classe 2.



Normes



1826-CPR-12-04-05-PAN3

Signalisation Directionnelle réglementaire **dos ouvert et dos fermé**

Rectangles et flèches

(tous formats déclinés dos ouvert et dos fermé).



Haut. (en mm)	Nombre de fixations par format (pour un mât) - Longueur (en mm)								
	800	1000	1300	1600	1900	2200	2500	3000	3500
250	2	2	2	2	2	2	-	-	-
300	2	2	2	2	2	2	2	-	-
400	2	2	2	2	2	2	2	2	2
500	2	2	2	2	2	2	2	2	2
600	-	2	2	2	2	2	2	2	2
750	-	-	3	3	3	3	3	3	3
900	-	-	-	3	3	3	3	3	3
1200	-	-	-	-	4	4	4	4	4

Format réservé aux rectangle uniquement.

Cartouches

E 11 E 41 : pour le réseau européen, fond vert.

D 307 E 43 : pour le réseau départemental, fond jaune.

N 7 E 42 : pour routes et autoroutes du réseau national, fond rouge.

A 87

C 12 E 44 : pour le réseau communal ou rural, fond blanc.

M 101 E 47 : pour métropole, fond bleu.

Nb de fixations	Dimensions (en mm)						
	350 x 150	500 x 150	500 x 200	500 x 250	700 x 250	800 x 300	800 x 400
	1	1	1	2	2	2	-

1 fixation cartouche FC comprise

Exemples de panneaux gamme Anjou



Gamme SD3 Anjou

Points forts

- Panneaux composés d'un cadre en profilé aluminium anodisé gris naturel d'une épaisseur de 52 et 67 mm et d'une face en tôle d'aluminium 20/10° sertie,
- Des rails de renfort sont collés à l'arrière suivant les dimensions.



Caractéristiques

- Cadre profilé aluminium anodisé épaisseur = 52 et 67 mm,
- Face tôle aluminium épaisseur = 2 mm,
- Couleurs de fond vert, bleu ou blanc + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),

Pose des panneaux ANJOU :

- Sur IPN aluminium à sceller avec noix de fixations,
- Hauteur d'implantation 1 m (à partir du sol).



Finition & Options

- Films et encres classe 1 et classe 2.



Normes



1826-CPR-12-04-05-PAN6

Gamme SD3 Ile de France

Points forts

- Panneaux réalisés par assemblage de planches alu de hauteur 300 et 150 mm à fixer sur I.P.N.,
- Profilé de finition sur chaque panneaux

Caractéristiques

- Couleurs de fond vert, bleu ou blanc + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),



Finition & Options

- Films et encres classe 1 et classe 2.

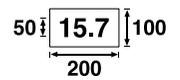
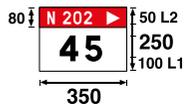


Normes



1826-CPR-12-04-05-PAN7

Plaquettes de jalonnement

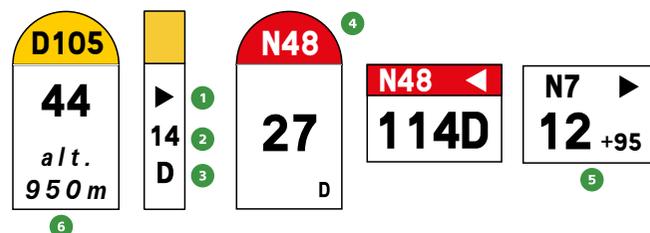
Désignation	Sur autoroute			Sur route
	Jalonnement Kilométrique	Jalonnement Hectométrique	Point de repère et de bretelle	Point particulier
Référence	F202	F203	PR	PP
Caractéristiques	Plaque plane 2 trous Ø 6	Plaque plane 2 trous Ø 6	Panneau "PROFIL"	Panneau "PROFIL"
Dimensions	300 x 150	200 x 100	350 x 250	350 x 250
Dim. support	Cornière galva 20x20 / L. 1100	Cornière galva 20x20 / L. 1100	U galva 40x20 / L. 1200	U galva 40x20 / L. 1200
				



Bornes kilométriques

- Les bornes peuvent comporter une flèche, qui indique le sens des points repère (PR) croissants.
- Indique le numéro du bornage ou du repérage.
- Indique le côté de la route (mention à indiquer que sur les routes à chaussées séparées).
- D à droite de la route,
- G à gauche de la route.
- Indique l'appellation de la route.
- Indique la distance en mètres par rapport au PR (point de repère indiqué).
- Sur les routes de montagne et les autoroutes dont l'altitude est supérieure à 800 m, les bornes comportent l'indication de l'altitude pour permettre à l'utilisateur d'adapter son comportement en conséquence.

Les indications présentes sur les bornes



Plaquettes & bornes			
Désignation	Plaquettes	bornes	Type de route
E52			Autoroutes RN
E53			RD
E54			Voies communales



Désignation	Bretagne	Anjou	
	Simple face	Simple face	Double faces
	Fixation centrale au dos	Fixation centrale au dos	Fixation drapeau par inserts
Dimensions	350x500	350x500	350x500
Support	Tous supports	Tous supports	Ø 60
			

Signalisation Directionnelle



Supports & fixations

Mâts aluminium

Moments de flexion	250	500	1000	1500	2500	3500	5000
Section (mm)	Ø76 x 3,8	Ø90 x 5	Ø114 x 7 / 90 x 5	Ø140 x 8 / 90 x 5	Ø140 x 12 / 90 x 5	Ø 168 x 14 / 140 x 8	Ø 168 x 14 / 140 x 12
Référence	MA/MB	MC	MD	ME	MF	MG	MH
Hauteur mâts	3,00 m	•	•	-	-	-	-
	3,30 m	•	•	•	-	-	-
	3,50 m	•	•	•	•	-	-
	3,80 m	-	•	•	•	•	-
	4,00 m	-	•	•	•	•	-
	4,30 m	-	-	•	•	•	•
	4,80 m	-	-	•	•	•	•
	5,30 m	-	-	-	•	•	•
	5,80 m	-	-	-	-	•	•
	6,30 m	-	-	-	-	-	•
6,80 m	-	-	-	-	-	•	
Colliers	Ø76	Ø90	Ø90	Ø90	Ø90	Ø 140	Ø 140

Possibilité de laquage : Nous consulter

I.P.N. Aluminium



Noix de fixation

Moments de flexion	575	1079	2024	3795	7112
Section	95 x 57	117,2 x 70,3	144,5 x 86,7	178,2 x 106,9	219,7 x 131,8
Référence	MC N°1	MD N°2	ME N°3	MF / MG N°4	MH / MI N°5



- 1 Chapeau
- 2 Cartouche
- 3 Panneau
- 4 Collier
- 5 Mât-réhausse Ø 90 ou Ø 140 mm
- 6 Collerette
- 7 Arrêt de la réhausse (2 vis)
- 8 Mât de base L 2400 mm Ø 114 ou Ø 140 mm, ou mât filant Ø 90 mm
- 9 Embase
- 10 Gabarit de pose
- 11 Tiges d'encrage

Colliers simples ou doubles

Types	
Ø76	Ø114
Ø90	Ø140



Supports HMR permanent pour plaquettes de jalonnement

- Structure en acier galvanisé,
- Fourreau évasé pour mât alu 30x30 ou 40x40 mm,
- Tête guide évasée ronde,
- Pose : insertion rapide, rotation sécurisée,
- Fonction 2 en 1 : réservation et support de plaquette hectométrique,
- Adapté aux zones ventées, TPC réduits, chaussées décalées, etc.



Sur entretoise de glissière double



Sur pieu de glissière



Sur pieu de glissière



Sur glissière béton



Sur glissière béton

Platine SYSTEJECT® 03



Platine Systeject®
Bi-directionnelle



Platine Systeject®



Améliorer la sécurité routière

Lors d'un accident, des vies sont sauvées. Avec ce support éjectable, le niveau de sécurité est maximum.

Rapide d'installation et très adaptable

- S'adapte sur tous les supports, du Ø 90 au Ø 168 mm, à poser ou déjà implantés.
- Installation simple et rapide. Le SYSTEJECT®03 remplace l'embase traditionnelle en se fixant sur les quatre tiges d'ancrage du massif béton.

Plus de sécurité, moins de frais

- Après accident : massif, tiges d'ancrage, SYSTEJECT®03 et embase sont réutilisables.
- Pas de nouveau massif en béton à préparer. La zone accidentée redevient sécurisée rapidement.
- Les glissières de sécurité, tant décriées par les motocyclistes, deviennent inutiles.

*Les ensembles pour les Ø114 et 140 sont conformes à la norme NF EN 12767 / 2019 et certifiés CE en bidirectionnel suite aux crash-tests effectués le 7 octobre 2015.

Désignation / Réf.

Systéject Ø114 et 140 certifiés *

Systéject Ø90 et 168



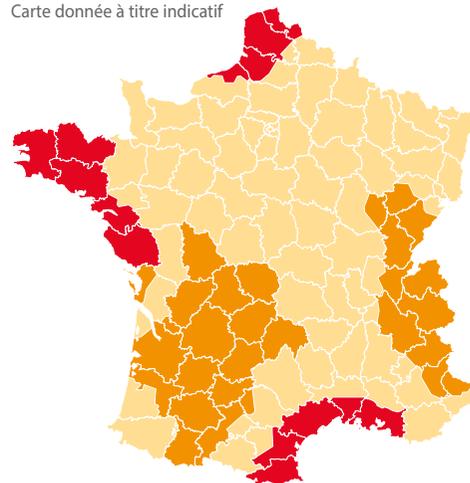
La platine Systeject® 03 associée à un mât est certifiée CE

1826-CPR-12-04-05-SUP7



Dimensionnements des massifs

Carte donnée à titre indicatif



	Valeur max.	
Zone 1	88 DaN/m	136 Km/h
Zone 2	105 DaN/m	149 Km/h
Zone 3	131 DaN/m	166 Km/h

Dimensions : a x a x h = longueur x largeur x hauteur (en mètres)		
Moments en daNm	Catégorie A (sols médiocres)	Catégories B (sols naturels)
MA 100	0,4 x 0,4 x 0,4	0,4 x 0,4 x 0,4
MB 250	0,5 x 0,5 x 0,5	0,4 x 0,4 x 0,4
MC 500	0,6 x 0,6 x 0,65	0,4 x 0,4 x 0,5
MD 1000	0,8 x 0,8 x 0,8	0,5 x 0,5 x 0,65
ME 1500	0,9 x 0,9 x 0,9	0,65 x 0,65 x 0,70
MF 2500	1,0 x 1,0 x 1,0	0,75 x 0,75 x 0,80
MG 3500	1,1 x 1,1 x 1,2	0,8 x 0,8 x 0,9
MH 5000	1,25 x 1,25 x 1,30	1,0 x 1,0 x 1,0
MI 7000	1,4 x 1,4 x 1,5	1,1 x 1,1 x 1,2

Calculer un moment (donné à titre indicatif)

Le moment en daN/m est égal à : $(H \times L) \times (\text{hauteur sous panneau} + H/2) \times 130^*$

Exemple : vous voulez poser un panneau de surface H 1,2 x L 1,8 m, votre hauteur sous panneau est de 2,0 m, la formule donne pour résultat : $(1,2 \times 1,8) \times (2,0 + 1,2/2) \times 130^* = 730 \text{ daN/m}$

(*Valeur courante de la pression du vent - Norme EN 12899 NFP98-537).

N'oubliez pas, si vous posez 2 supports pensez à diviser votre résultat par 2.



Bornes **KELI**®
la nouvelle sécurisation
des passages de piétons par
Nadia Signalisation

(Voir page 126)



Gammes Signalétique



Architekt



Etoile



Signalétique
diverses

Innover pour votre sécurité

Signalétique : ensemble des éléments constituant une signalisation. Désigne l'ensemble des moyens utilisés pour guider, orienter et informer les usagers dans un espace public tant extérieur qu'intérieur.



Optez pour une signalétique **élégante et durable**



Sommaire

- 116-117 ► La gamme signalétique Architekt
- 118 ► Totems Architekt
- 119 ► Caractéristiques Architekt, les lames,
Les fixations, les mâts
- 120 ► La gamme signalétique Etoile
- 121 ► Planches indépendantes
Planches côte à côte ou espacées de 10 mm
Planches démontables par l'avant
- 122 ► Montage en drapeau, montage en applique
Signalétique panneaux de rues
Les mâts gamme Etoile
- 123 ► Les totems Etoile
- 124 ► Signalétique panneaux et plaques de rues
- 125 ► Signalétique diverses, signalétique abords d'école
- 126-127 ► Bornes KELI®, sécurisation des passages de piétons
- 128 ► Panneaux d'information, affichage Score
Système d'information vitesse

La gamme ARCHITEKT

Les points forts :

- Un design novateur, personnalisable et évolutif rapidement, Architekt s'adapte à tous les environnements.
- Laquage mâts, planches, chapeaux et parecloles sur demande, nous consulter.





Totems gamme ARCHITEKT

Caractéristiques :

- Totems disponibles en 3 largeurs : 770 mm, 1075 mm et 1325 mm,
- Hauteurs disponibles : 2000 à 5000 mm,
- Possibilité de combiner Totem et planches,
- Totems livrés montés ou en Kit.



Caractéristiques :

- Lames démontables individuellement (1),
- 4 largeurs de lames (90, 130, 160 et 240 mm) en aluminium vous garantissent longévité et solidité pour votre signalétique (1).
- 3 types de mâts Ø 76 et 90 mm (2),
- 3 sorties et ovoïde 105 x 85 mm / 4 sorties) en aluminium assurent rigidité et tenue de vos ensembles (2).



Les fixations



Fixation sur bi-mât

Kit de 2 pinces hautes + 2 pinces basses

Kit de 2 pinces intermédiaires



Fixation en drapeau

Kit de 2 fixations drapeau + 2 embouts



Fixation sur tout support et murale

Kit de 2 fixations en applique + 4 embouts

Les lames

Largeur		Longueur ▶		500	600	800	1000	1300	1600
90 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•	•	•
130 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•	•	•
160 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•	•	•
240 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•	•	•

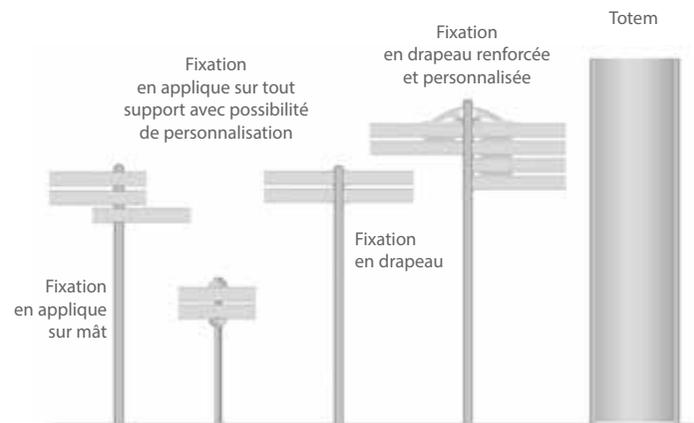
Laquage sur devis

Longueurs recommandées en drapeau

Longueurs recommandées en bi-mât

Les mâts

Forme de mât	Diamètre 76 (3 gorges)
	Diamètre 90 (3 gorges)
	Ovoïde 105 x 85 (4 gorges)
Embase pour mât	Embase pour mât de 76
	Embase pour mât de 90
Pareclose d'obturation gorge	Pareclose



Montage simple et rapide



Embout de finition des lames en drapeau



Finition & Options

- Finition aluminium ou laqué époxy teinte RAL au choix,
- Découpe Laser possible, nous consulter.



La gamme **Etoile**



Les points forts :

- Ensemble de profils modulables destinés à la signalisation de services urbains, de zones industrielles, d'entreprises, de bâtiments administratifs...
- Planche : aluminium anodisé naturel épaisseur 24 mm (1).
- Mâts : aluminium anodisé naturel à 12 gorges permettant toutes les orientations (2).
- La signalétique **ÉTOILE** permet de laisser libre cours à votre imagination : montages, couleurs...
- Laquage mâts, planches, chapeau, glissières : nous consulter.



Finition & Options

- Finition aluminium ou laqué époxy teinte RAL au choix,
- Films adhésif gamme Avery, nous consulter.

Planches indépendantes



Planches côte à côte ou espacées 10 mm

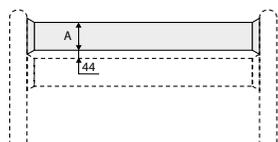


Bi-mâts planches espacées de 10 mm avec planche en découpe arrondie

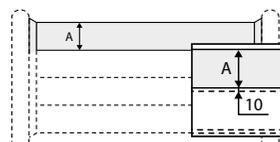
Planches démontables par l'avant



- Disponible en simple face ou double face.

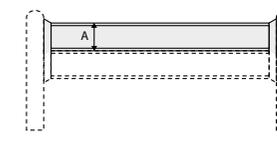


- Disponible en simple face ou double face.
- A préciser à la commande :
 - Planche côte à côte (Réf. PC)
 - Espacée de 10mm (Réf. PE)
- Plaquette de remplacement : nous consulter.
- Plaquette seule : nous consulter.



- Disponible en simple face ou double face.

- A préciser à la commande :
 - Planche indépendante - côte à côte - avec espacement de 10 mm
 - Plaquette de remplacement : nous consulter.



Largeur	800 mm	1000 mm	1300 mm	1600 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
80 mm	TP88	TP810	TP813	TP816
120 mm	TP128	TP1210	TP1213	TP1216
240 mm	TP248	TP2410	TP2413	TP2416

Largeur	800 mm	1000 mm	1300 mm	1600 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
80 mm	88*	810*	813*	816*
120 mm	128*	1210*	1213*	1216*
240 mm	248*	2410*	2413*	2416*

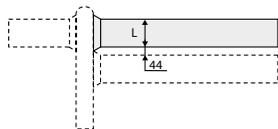
Largeur	800 mm	1000 mm	1300 mm	1600 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
120 mm	PA128	PA1210	PA1213	PA1216

La gamme Etoile

Montage en drapeau



- Disponible en simple face ou double face.
- Préciser l'implantation, droite ou gauche.



Largeur	400 mm	600 mm	800 mm	1000 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
80 mm	DP84	DP86	DP88	DP810
120 mm	DP124	DP126	DP128	DP1210
240 mm	DP244	DP246	DP248	DP2410

Montage en applique



Panneaux de rues



- Profils aluminium avec glissière. Épaisseur 24 mm. Faces : Textes découpés sur film de fond classe 1 ou 2 - non rétro.
- Pose en drapeau sur mât ÉTOILE Ø 76 (page 94)
- Préciser l'implantation, droite ou gauche.
- Possibilité de plaques simple ou double face

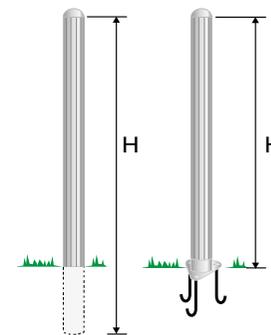
Dimensions

400 x 240 mm

500 x 240 mm

Mâts pour gamme Etoile

Diamètre	Ø 76 MF 275		Ø 76 renforcé MF 450	
	à sceller	avec embase	à sceller	avec embase
Hauteur	Réf.		Réf.	
1,5 m	BS15	BE15	BRS15	BRE15
2,0 m	BS20	BE20	BRS20	BRE20
2,5 m	BS25	BE25	BRS25	BRE25
3,0 m	BS30	BE30	BRS30	BRE30
3,5 m	BS35	BE35	BRS35	BRE35



2 possibilités de fixation

Totems gamme **Etoile**

Caractéristiques :

- Totems conçus à partir de profilés Étoile,
- Au choix découpe haute droite ou inclinée,
- Ce principe permet de réaliser des ensembles originaux : Totem avec panneau en drapeau, Totem avec trois mâts (coupe triangulaire), Totem relié à des ensembles bi-mâts,
- Fixation : l'ensemble se fixe au sol par scellement directement dans les massifs ou à l'aide d'embases et tiges d'ancrage.



Découpe haute inclinée



Découpe haute droite



Finition & Options

- Finition aluminium ou laqué époxy teinte RAL au choix,
- Films adhésif gamme Avery, nous consulter.

Signalétique panneau et plaque de rue

Panneau de rue aluminium

Caractéristiques :

réalisés à partir d'une feuille d'aluminium 15/10ème à bords pliés, les panneaux sont peints avec une laque polyuréthane ou sont ensuite appliqués les textes découpés. Le tout est recouvert d'un vernis de protection en finition.



Dimensions	Plaque murale tôle plane	Panneau bords pliés
450 x 250 (avec listel)	•	•
500 x 200 (sans listel)	•	•
500 x 300	•	•
N° de maison 150 x 100	•	-
Plaquettes BIS ou TER	•	-

Couleurs standards disponibles (aluminium ou acier) :



Autres couleurs de laquage : nous consulter.
Option : Armoiries ou décors : nous consulter.

Panneau de rue Profil acier

Caractéristiques :

Panneaux composés d'une face en tôle pré-laquée sertie dans un profilé acier galvanisé d'épaisseur 25 mm.

Faces : Textes découpés + vernis de protection.

Variante : Profilé laqué bleu.

Autres couleurs de laquage : nous consulter.

Les 2 rails sertis au dos du panneau permettent son installation sur tous types de supports.



Dimensions	Standard	Laqué Bleu RAL 5010
450 x 250 mm	•	•
500 x 300 mm	•	•
500 x 350 mm	•	•

Signalétique diverses



Modèles sur demande, tarifs nous consulter



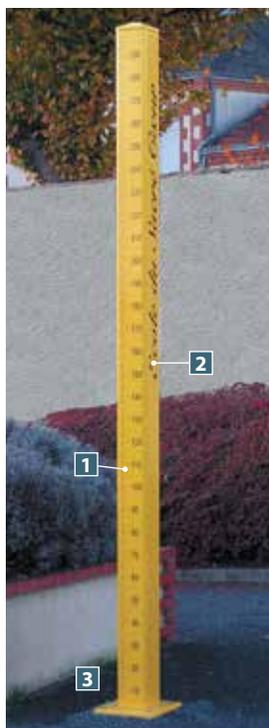
Horaires à préciser



Point de rassemblement



Se garer en marche arrière



Signalétique abords d'école

Règle École graduée en cm sur 2 faces destinée à signaler les zones fréquentées par les enfants : écoles, salle de sport, centre de loisirs... (multiples applications possibles).

Caractéristiques :

- Poteau aluminium laqué 150 x 150
- 2 hauteurs : 2.50 m et 3,0 m
- Fixation sur platine par 4 vis inox HM 12.
- Couleurs : Teintes RAL standards (teintes métallisées nous consulter).

- 1- Règle en cm sérigraphiée recto verso
- 2- Emplacement pour texte recto verso
- 3- Fixation par 4 vis inox HM12 4 chevilles M12 à sceller dans le sol

Dimensions	H 2,50 m	H 3,00 m	Europ 700 x 700	Bretagne 700 x 700
Référence	RE 25	RE 30	PAE4b	PAE4b + 2 colliers



Panneau Attention enfants

- Réf. PAE4b
- Dimensions : 700 x 700 mm
- Fixé sur une règle de 3 m.
- Autres modèles nous consulter.



Figurines géantes Arthur et Zoé, Alix et Zak
Autres modèles nous consulter.



Bornes KELI[®], sécurisation des passages de piétons



NOUVEAUTÉ

- Unique
- Innovant
- Autonome
- Résistant
- Fiable
- Breveté

Contrairement à la plupart des systèmes basés sur la détection des véhicules, le système KELI[®] est basé sur la détection du piéton.

Le système KELI[®] indique quant à lui la présence d'un piéton à l'automobiliste et avertit, sans effet d'habitude, du potentiel danger.

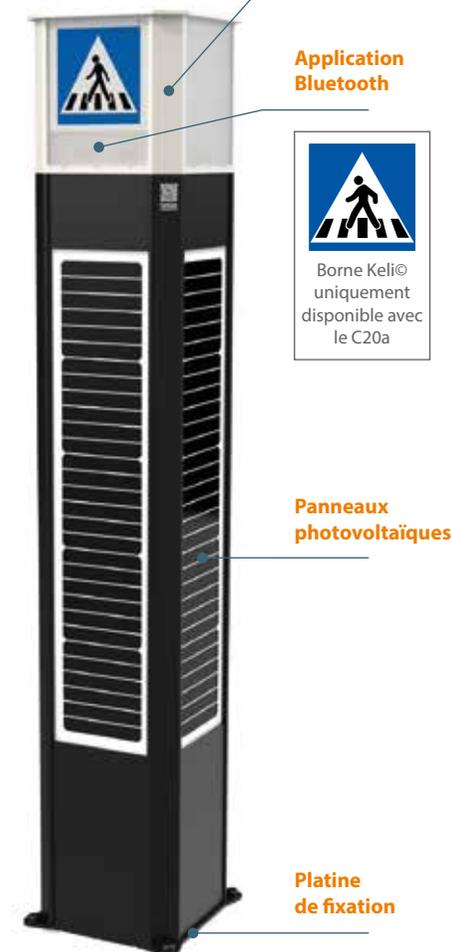
Fiable et résistante, la structure est étudiée pour pouvoir être implantée dans des milieux difficiles (montagne, bord de mer, ...).

Maintenance facilitée :
tête démontable par dévissage
du chapeau, accès aux cartes
électroniques et batterie.

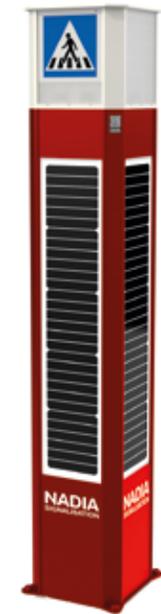


La borne KELI[®]

- ▶ Détecte la présence de piétons
- ▶ Alerte par signal lumineux les automobilistes
- ▶ Eclaire la traversée du piéton la nuit
- ▶ Est 100% autonome par son alimentation solaire, pas de raccordement au réseau électrique !



Lumière diffuse sur toute la chaussée



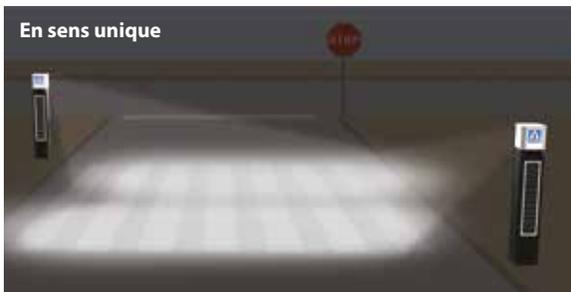
Personnalisation possible : Logo, nom, couleur du fût

Exemples d'implantation sur voie

En double voie



En sens unique



Dimensions de la borne



Détails techniques



Sens de circulation



Fixation par 4 chevilles Ø 10 mm à l'aide du gabarit de pose fourni et 4 tirefonds Ø 8 x 60 mm dans un massif béton de 350 x 350 x 350 mm

Panneaux d'information



Les points forts :

Un panneau d'information simple face ou recto-verso qui s'adapte à tous vos besoins.

Options possibles :

- Porte documents (arrêté municipal...)
- Support d'information réversible.
- Pied amovible afin de faciliter le transport.
- Montage sur Silent-blocs
- Existe en 2 modèles, affichage : H 1100 x L 700 mm ou H 900 x L 600 mm.
- Matière : Alu Dibond épaisseur 3 mm.
- Personnalisation possible.



Panneau affichage Score



Les points forts :

Score, le panneau qui s'adapte à tous vos terrains, utilisable à l'intérieur comme à l'extérieur, se fixe sur tous type de supports : Ganivelle, poteaux acier ou bois...

- 1- Cadre serti ep. 25 mm,
 - 2- Impression numérique personnalisable avec protection anti-UV,
 - 3- 2 encarts Velleda pour rencontres L 300 x H 100 mm,
 - 4- 2 «U» rivetés pour maintien des scores,
 - 5- Cavaliers boulonnés au dos du panneau
 - 6- 28 affichettes scores format A5 indéchirables impression UV,
- Encart sponsors possible impression numérique ou plaquette magnétique.



Système d'information vitesse



Dimensions :
L 63,4 x H 54,4 x
P 18,2 cm

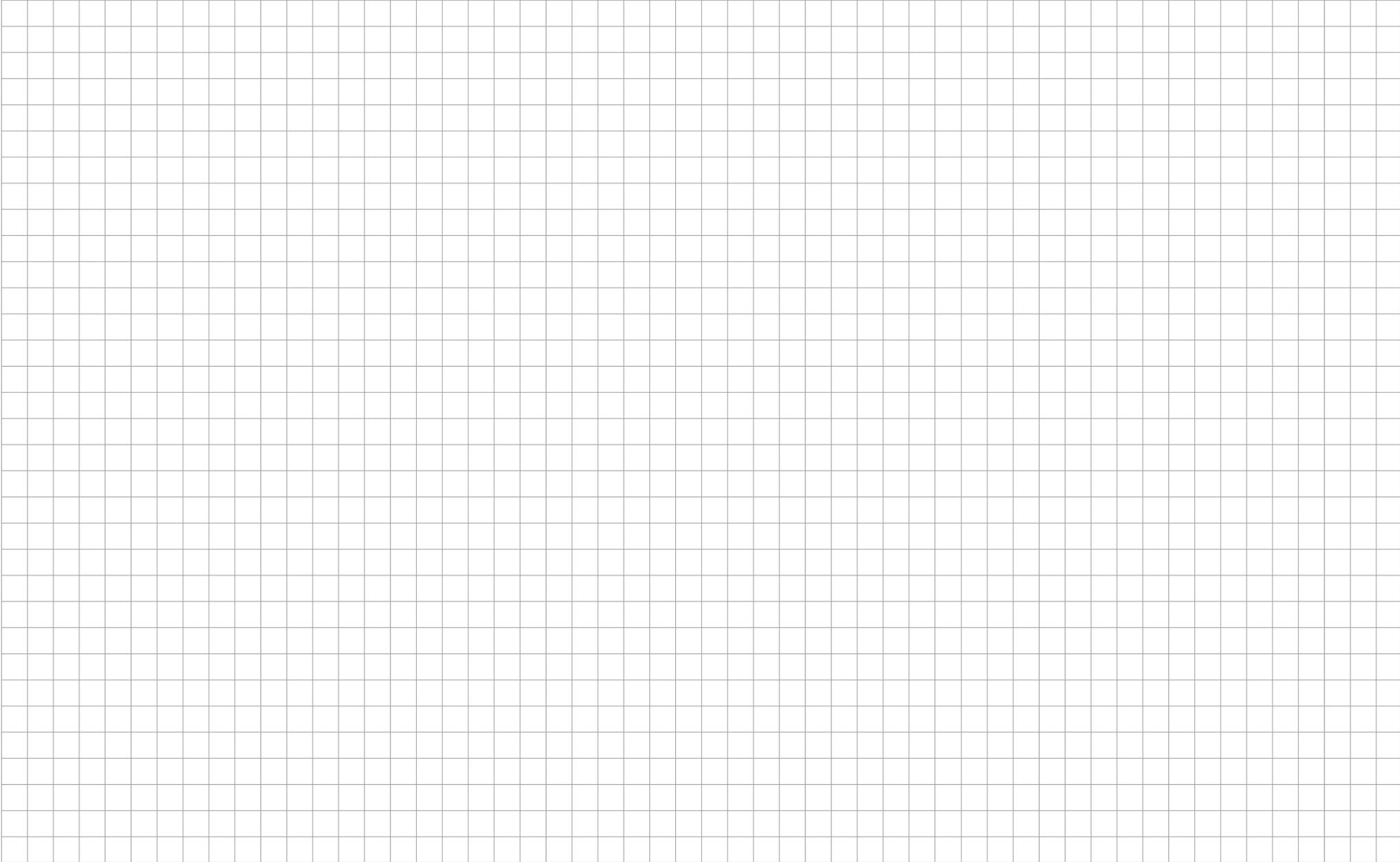
Les points forts :

L'afficheur matriciel à LED activé par radar viasis VARIO peut être adapté de façon simple à vos besoins. Il affiche la vitesse à laquelle un usager de la route circule et/ou des textes et des graphiques programmés. L'utilisateur peut se servir des textes et graphiques existant dans notre base de données ou créer facilement ses propres textes et graphiques à l'aide de l'éditeur LED. Communication par Bluetooth.

Tarifs nous consulter



Notes



NADIA SIGNALISATION

Innover pour votre sécurité

1 rue Denis Papin · BP 30736 · 49307 CHOLET cedex
Tél. 02 41 65 06 17 · Fax 02 41 65 24 63 · E-mail : nadia@nadia-europ.com
www.nadia-europ.com

S.A.S. Capital 7 058 000 € - RCS ANGERS 451 071 146

